Dix-Septième Année — N° 81 — Mai 1910

REVUE TUNISIENNE

FONDÉE EN 1894
PAR
L'INSTITUT DE CARTHAGE
(Association Tunisienne des Lettres, Sciences et Arts)

— PARAIT TOUS LES DEUX MOIS —

SOMMAIRE

Au Secrétariat général de l'Institut
Hôtel des Sociétés françaises — Tunis

TUNIS
SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE
1910

Prix du numéro de la *Revue Tunisienne* à partir de janvier 1903...FR. 2 »
Prix de la cotisation annuelle de l'Institut de Carthage, donnant droit au service de la *Revue Tunisienne*........................ 12 »
Les abonnements partent toujours du 1er janvier de l'année en cours.

***

La *Revue Tunisienne* paraît tous les deux mois, depuis janvier 1903. L'Institut de Carthage laisse à l'auteur de chacun des travaux publiés la responsabilité absolue des opinions qu'il y professe ou des thèses qu'il y soutient. Il ne peut être fait aucun tirage à part sans la mention : *Extrait de la* Revue Tunisienne, *organe de l'Institut de Carthage*.

Par décision en date du 10 janvier 1894, le Ministre de la Guerre a autorisé les militaires de tout grade à faire partie de l'Institut de Carthage et à publier leurs travaux dans la *Revue Tunisienne*.

Dans sa séance du 8 février 1907, le Comité directeur a pris la décision suivante : « La *Revue Tunisienne* ne publie que des articles concernant l'Afrique du Nord. »

Extrait des statuts de l'Institut de Carthage

ART. 3. — Sont membres actifs ou associés tous ceux qui :

1° Quinze jours au moins avant la séance du Comité directeur où l'on doit se prononcer sur leur admission, se font présenter par deux membres de l'Association et sont agréés par le Comité directeur ;
2° Paient une cotisation annuelle de 12 francs, exigible d'avance.

ART. 4. — Les membres actifs ou associés assistent, avec voix délibérative, à toutes les assemblées générales de l'Association ; toutefois, les seconds ne sont ni électeurs ni éligibles pour les fonctions de membres du Bureau, du Comité directeur ou des Commissions.

ART. 17. — Les membres actifs ou associés peuvent racheter leur cotisatian annuelle et devenir membres perpétuels par le versement d'une somme de 100 francs.

Tarif des tirages à part (brochage compris)

	Pour 100 exempl.	Pour 50 exempl.
4 pages.........................FR.	4 »	3 50
8 pages (avec couverture)............	10 »	9 »
12 pages —	13 »	11 50
16 pages —	16 »	14 »
4 pages à la suite.....................	4 »	3 50
8 pages —	7 »	6 »
12 pages —	10 »	8 50
16 pages —	13 »	11 »

Avis concernant le Service de la "Revue Tunisienne" et les Adhésions à l'Institut de Carthage

Tout ce qui concerne le service de la *Revue Tunisienne* (réclamations, envois, abonnements, échanges, manuscrits, changements d'adresse, etc.) doit être notifié d'une façon impersonnelle au Secrétaire général de l'INSTITUT DE CARTHAGE, Hôtel des Sociétés françaises. Les adhésions à la Société peuvent être adressées, de même, au Secrétaire général, qui fera parvenir aux intéressés tous les renseignements nécessaires.

Ouvrages reçus

BREHIER : **Études archéologiques.** Supplément à la *Revue d'Auvergne*. Don de l'auteur.

Dr GANGOLPHE : **A propos de la prétendue découverte de la syphilis chez les Egyptiens préhistoriques.** Lyon, 1909.

ELLIOT SMITH : **La prétendue découverte de la syphilis chez les Egyptiens préhistoriques.** Lyon, 1910.

E. CHANTRE : **Deux nains des Ghariani en Tripolitaine.** Lyon, 1910.

Société botanique de France. Session extraordinaire, tenue en Tunisie en avril 1909. Envoi de la Société.

E. VASSEL : **Stèle punique de Carthage.** — Extrait du *IIIe Cahier d'archéologie tunisienne* de M. J. Renault. Tunis, 1909.

E. VASSEL : **Les Juifs de l'intérieur de la Tunisie.**

E. VASSEL : **Six stèles à Tanit.**

E. VASSEL : **Philippe Thomas.**

J. SEGOND : **La conquête des Nefza.** Tunis, imprimerie Picard.

Ce livre est vécu. Ce n'est pas l'œuvre du voyageur étonné qui, entre deux paquebots, découvre la Tunisie. On n'y trouve pas non plus les efforts d'imagination de tous les écrivassiers des deux sexes qui tentent de vous pasticher leurs « sensations d'Afrique ». Non. C'est un document. Un esprit bien français le rend clair et d'une facile lecture. Le colon est doublé d'un chasseur. Cette qualité d'énergie est nécessaire pour la vie dans la brousse, au milieu de ces demi-sauvages que sont les Nefza. Ce livre est à recommander à ceux qui connaissent le bled, et plus encore aux métropolitains désireux d'être renseignés sur l'existence du vrai colon, vie rude, mais qui trempe les caractères.

L. MARTIN : **Autour du monde,** 1907.

J. RENAULT : **Cahier d'archéologie tunisienne** (IIIe Cahier). Tunis, 1910.

GENDRE : **De Gabès à Nefta : le Nefzaoua et le Djerid.** 1909.

GENDRE : **L'île de Djerba.** Tunis, 1908.

Principaux Mémoires qui seront publiés dans les prochains numéros de " La Revue Tunisienne"

MM. AUGIAS : **Deux ans au Nefzaoua.**

LE Dr CARTON : **Un Voyage en Berbérie au XVIIIe siècle.**

LE R. P. DELATTRE : **Inscriptions chrétiennes grecques de Carthage.**

GINESTOUS : **Carte géologique de la Tunisie.**

HANNEZO : **Histoire de l'occupation espagnole de La Goulette et de Tunis (1535-1564).**

MENOUILLARD : **Pratiques indigènes pour solliciter la pluie.**

MENOUILLARD : **Contribution à l'étude de l'origine de la population des Matmata.**

MONCHICOURT : **Mœurs indigènes : la fête de l'Achoura.**

LOUIS NICOLAS : **Essai d'une figuration rationnelle des lettres et signes de la langue arabe reproduits en caractères latins.**

WINKLER : **Illustrations de la Table de Peutinger** (vignettes et autres ornements).

WINKLER : **Une exploration archéologique entre Bulla Regia et Tabarca.**

Etc., etc.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

I. — **LES PREMIERS COLONS DE SOUCHE EUROPÉENNE DANS L'AFRIQUE DU NORD**, par le Dr BERTHOLON :

Première partie : Documents historiques et géographiques. Un volume in-8°, 1899 .... 5 »

Deuxième partie : Origine et formation de la langue berbère. Un volume in-8°, 1907 .... 5 »

II. — **MECHRA EL MELKI**, chronique tunisienne (1705-1771), de MOHAMMED SEGHIR BEN YOUSSEF, de Béja, traduite par V. SERRES et M. LASRAM. Un volume in-8°, 1900 .... 10 »

III. — **LAMYAT EL DJOUMAL**, recueil de règles sur la syntaxe des propositions, par le Cheikh EL MODJRADE, traduction par L. AUGIAS, officier interprète de 3e classe. Une brochure in-8°, 1904 .... 2 »

V et V. — **GRAMMAIRE ARABE** de SILVESTRE DE SACY, troisième édition, publiée par l'Institut de Carthage et revue par L. MACHUEL, directeur de l'Enseignement public en Tunisie. Deux volumes in-8°, 1904-1905 .... 35 »

VI. — **LA LITTÉRATURE POPULAIRE DES ISRAÉLITES TUNISIENS**, par EUSÈBE VASSEL, ouvrage honoré d'une médaille de bronze à l'Exposition coloniale de Marseille (1906), d'une médaille d'or à l'Exposition de Londres (1908) et d'une souscription gouvernementale .... 7 »

VII. — **L'ILE DE DJERBA**, par M. le capitaine F. GENDRE .... » »

VIII. — **DE GABÈS A NEFTA, LE NEFZAOUA ET LE DJERID**, par M. le capitaine F. GENDRE .... » »

IX. — **ESSAI SUR LA RELIGION DES LIBYENS**, par le Dr BERTHOLON. » »

En préparation :

X. — **INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DÉCOUVERTES A CARTHAGE** (1906-1907), par M. le P. DELATTRE .... » »

XI. — **INSCRIPTIONS DE THUGGA**, textes privés, par M. L. POINSSOT .. » »

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

est ouverte

LES LUNDIS ET VENDREDIS

de cinq à sept heures du soir

Un catalogue est mis à la disposition des lecteurs.

HISTORIQUE

DE LA

DÉCOUVERTE DES PHOSPHATES SÉDIMENTAIRES

DANS LE NORD DE L'AFRIQUE [1]

Ma découverte a son origine première dans une observation que je fis, en 1873, dans le petit massif des monts Fatah (département d'Alger), situés sur la rive droite du Chélif, au sud de Boghar. Là, je découvris près d'Aïn-Sba,[2] point où passe la route du Sud, entre le ksar Boghari et Bougzoul, un étage éocène inférieur présentant une zone calcaréo-marneuse d'aspect tout à fait exceptionnel pour moi qui la voyais pour la première fois. Son aspect légèrement glauconieux et surtout certains de ses fossiles, consistant principalement en moules de nucules et de petits gastéropodes recouverts d'une patine verdâtre ou chocolat, m'intriguèrent beaucoup. Leur substance était un calcaire compacte, très dur et très lourd, d'un gris jaunâtre, dans lequel on distinguait à la loupe de très petits nodules bruns ou verdâtres. Désireux de connaître la nature exacte de cette roche, que je voyais pour la première fois, je priai le pharmacien militaire de l'hôpital de Boghar, où était ma garnison, d'analyser quelques-uns des moules que je rapportais de ce point. Après plusieurs essais il m'apprit que ces moules de fossiles étaient en phosphate de chaux. J'enregistrai le fait dans mes notes et n'y pensai plus, car à cette époque les phosphates sédimentaires n'étaient pas connus ou tout au moins n'étaient l'objet d'aucune application industrielle ou économique.

Je ne me rappelai cette observation que *le 18 avril 1885,* lorsque, près de Ras-el-Aïoun, sur le versant nord du djebel Tseldja, dans le sud-ouest de la Tunisie, je me trouvai en présence, pour la première fois, du niveau phosphatifère si développé sur les versants nord et sud de cette chaîne.

L'aspect de ce dernier, sans être exactement le même que celui de la zone phosphatifère, beaucoup plus réduite et moins riche, des monts Fatah, me fit néanmoins immédiatement penser à celle-ci. De même l'aspect de certains nodules à patine verdâtre me rappela celui des « coquins » et des moules phosphatés des fossiles du gault de

(1) Copie d'une note autographe de l'auteur remise à M. Bursaux et conservée dans les archives de la Compagnie de Gafsa.

(2) Voir pour la géologique de cette localité E. Ficheur : « Etude géologique sur les terrains à phosphate de chaux de la région de Boghari et de Sidi-Aïssa (Alger) », *in Annales des Mines,* livraison de septembre 1895.

l'Argonne, que j'avais récemment observés en allant de mes garnisons de l'est, avec mon régiment, au camp de Châlons.

Ces rapprochements à de si longues distances suffirent cependant à me dévoiler l'immense richesse phosphatière qu'offrait à mes yeux l'étonnant niveau éocène, si développé sur les versants nord et sud de cet anticlinal. C'est que je savais, alors, quelles étaient la valeur et l'importance du phosphate de chaux pour l'agriculture. Aussi mon premier soin fut-il de recueillir des échantillons, parmi lesquels je n'avais que l'embarras du choix, et de les envoyer à l'Ecole des Mines de Paris pour les faire analyser. Ils y furent portés par mon collègue de la mission, M. G. Rolland, et je ne tardai pas à recevoir (19 octobre 1885) de M. Adolphe Carnot, directeur du Bureau des Essais, la réponse complètement affirmative que j'attendais impatiemment.

Certain dès lors de la valeur de mes gisements, j'informai aussitôt de ma découverte M. le docteur Cosson, président de la mission dont je faisais partie, et je lui demandai de vouloir bien m'autoriser à la faire connaître par une note à l'Académie des Sciences, autorisation qu'il me donna aussitôt. Cette communication parut aux *Comptes rendus de la séance du 7 décembre 1885* (t. G, I, p. 1184); elle était accompagnée d'une coupe géologique montrant la disposition de l'éocène phosphatifère à l'extrémité occidentale de la chaîne de Tseldja, près de la frontière algérienne; une seconde coupe montrait la composition de l'étage éocène inférieur au point où j'avais observé le premier gisement de phosphate, près de Ras-el-Aïoun.

L'année suivante (1886) je revins dans cette région afin d'y compléter mes premières observations, notamment à l'oued El-Aachen (ou oued El-Aachena, près d'Aïn-Moularès) où se trouve le beau gisement qu'une ligne de chemin de fer venant du port de Sousse va exploiter prochainement. Puis, je me mis en devoir de poursuivre mes gisements du sud-ouest, dans la direction nord-est d'abord, où je finis par les rencontrer au djebel Nasser-Allah. De là, je les recherchai dans la direction de l'ouest et du nord-ouest, et je ne parvins à les rejoindre qu'à Kalaât-es-Senam. Je fis connaître les principaux résultats de cette dernière campagne, d'abord par une communication au Congrès tenu à Nancy par l'Association française pour l'Avancement des Sciences, dans sa séance du 14 août 1886 (*Comptes rendus*, p. 413); puis, le 9 mai 1887, par une communication à l'Académie des Sciences (*Comptes rendus*, t. G, IV, p. 1321).

Enfin, par une troisième note adressée à l'Académie des Sciences le 30 janvier 1888 (*Comptes rendus*, t. G, VI, p. 379), concernant les gisements de phosphate de chaux de l'Algérie, je fis connaître notamment mes premières observations de 1873 dans le massif des monts Fatah, dont il a été question plus haut.

A cette époque, il n'était pas encore question des célèbres gisements

des environs de Tébessa (djebels Dyr et Kouif), bien que j'eusse annoncé dès 1885 leur présence dans cette région, par laquelle j'avais pris mes rattachements avec l'Algérie en la choisissant comme point de départ de mes deux explorations. Malheureusement, n'ayant à ma disposition qu'un temps très limité pour exécuter celles-ci, je ne pus me rendre moi-même sur les points où, sur la frontière algérienne, les coupes et les descriptions de Coquand m'indiquaient clairement la présence de mon niveau phosphatifère de Tunisie, notamment au Dyr et au Tasbent. (Coquand : *Géologie et Paléontologie de la région sud de Constantine,* Marseille, 1862, p. 109 et suiv.)

En 1886, j'avais cru pouvoir obtenir ce renseignement par l'intermédiaire du très obligeant lieutenant-colonel Fontebride, alors commandant supérieur du cercle de Tébessa, toujours empressé à seconder de tout son pouvoir les efforts des chercheurs, et lui-même archéologue distingué. Je lui remis tous les renseignements nécessaires, avec prière de trouver quelqu'un dans son entourage qui puisse faire, au Dyr et au Tasbent, les recherches nécessaires pour y retrouver mon niveau phosphatifère du sud-ouest tunisien, que tout indiquait devoir s'y trouver d'après les descriptions de Coquand. Il en chargea un de ses officiers qui s'occupait de sciences naturelles, mais qui, malheureusement, n'était pas géologue. Un an après environ (12 juillet 1887), cet officier remit à son chef un rapport qui me fut immédiatement transmis, lequel concluait à la non existence du phosphate de chaux sur les points indiqués. Mais on conçoit que ces recherches ne restèrent pas inaperçues, [1] et ce furent elles sans doute qui donnèrent l'éveil aux chercheurs. Peu de temps après, en effet, l'agent voyer de Tébessa, guidé par l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Guelma, découvrait le précieux minéral sur le territoire de la commune de Morsott, dont fait partie le djebel Dyr. Telle est, du moins, la légende portée à la tribune du Sénat, le 9 juillet 1895, par l'honorable sénateur Pauliat, lors d'une discussion fameuse soulevée par la concession des gisements du djebel Dyr et du Kouif.

Mais il ne faut pas oublier qu'à la base de toute cette histoire se trouvent mes notes de 1885, 86, 87 et 88, rendues publiques par les comptes rendus de l'Académie des Sciences et de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, puis les recherches faites à mon instigation en 1886 et 87 aux djebels Dyr et Tasbent par un officier de Tébessa. Ces indications très précises, développées dans une note publiée en 1891 par le *Bulletin de la Société géologique de France* (3e série, t. XIX, p. 370), n'étaient très certainement pas restées ignorées, notamment de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées

(1) Le secrétaire du lieutenant-colonel Fontebride était à cette époque un nommé Laporte, qui joua un rôle dans les affaires Crokston, Bertagna et Cie, et qui, je crois bien, s'adjugea la qualité d'inventeur des gisements du Dyr et du Kouif.

de Guelma, dans la circonscription duquel, dès 1888, un simple colon de Souk-Ahras, M. Wetterlé, en avait connaissance et découvrait, ainsi qu'il résulte de ma correspondance avec cet actif et intelligent chercheur, les gîtes de phosphate sédimentaire éocène du djebel Dekma et des environs de Tarja.

Le prolongement des zones phosphatifères du massif de Gafsa et de Kalaât-es-Senam, en Algérie, ne pouvait plus être douteux depuis mes publications de 1885 à 1888. On savait même dès cette dernière année que, franchissant d'un bond l'immense espace compris entre la frontière algéro-tunisienne et le massif algérien des monts Fatah, cette zone se retrouvait, moins riche mais identique, dans ce dernier (C. R. Académie des Sciences, séance du 30 janvier 1888).

Déjà, dès le 14 août 1886, à peine de retour de ma seconde expédition du Sud tunisien, j'avais fait devant l'Association française pour l'Avancement des Sciences, réunie en son Congrès à Nancy, cette déclaration très nette : « J'ajouterai que cette zone phosphatée (celle du sud-ouest de la Tunisie) s'étend par delà de la frontière tunisienne, au moins jusqu'à Négrine et au djebel Ong. » (*Comptes rendus*, Congrès de Nancy, p. 414.) Déclaration surtout basée sur l'examen de fossiles de ces deux localités que m'avait remis le commandant du 3e tirailleurs Oudri (devenu depuis général) et sur une analyse faite à Nancy par M. Klobb.

Philippe THOMAS.

P. S. — Pour mémoire et pour ne rien laisser dans l'ombre concernant la découverte des phosphates nord-africain, je dois ajouter à ce qui précède que mon observation du niveau phosphatifère des monts Fatah fut portée par moi à la connaissance du savant et excellent ingénieur en chef des Mines de Constantine, J. Tissot, que j'eus le plaisir de connaitre pendant les années 1874 à 1880, lorsque je dirigeais le pénitencier agricole indigène d'Aïn-el-Bey. Tissot vivait à la popote des officiers du génie, à laquelle j'avais mon couvert mis toutes les fois que les affaires du pénitencier m'appelaient à Constantine. Nos marteaux de géologues eurent bientôt établi entre nous un amical trait d'union. Lorsque je lui fis part de mon observation de 1873, il manifesta une vive curiosité et s'écria « qu'elle ne le surprenait point, qu'il avait toujours pensé que les marnes ou les calcaires du suessonien devaient être phosphatifères, puisqu'ils produisent les meilleures terres à blé de la province..... ».

Il reproduisit à peu près cette phrase à la page 35 de la « Notice minéralogique » qu'il rédigea plus tard, en 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, phrase que j'ai citée dans ma note à l'Académie des Sciences du 30 janvier 1888.

Tissot avait nettement entrevu la probabilité de l'existence de phosphates sédimentaires dans l'Afrique du Nord : son esprit observateur et son remarquable coup d'œil l'avaient conduit à deux doigts de leur découverte.

DÉCOUVERTE

D'UNE

VASTE GROTTE AU DJEBEL SERDJ

Résumé de la communication faite à l'Institut de Carthage dans la séance du 11 mars 1910, par M. Hagelstein.

Cette grotte se trouve à environ cent trente-cinq kilomètres de Tunis, dans les flancs du djebel Serdj, près de la « dechra » portée sur la carte des Travaux publics sous le nom *El-Agraïne*.

En attendant la route, le rail ou l'aéroplane, on peut s'y rendre, de



« Des formes étranges, blanches, dans des profondeurs ténébreuses..... »

la station de Pont-du-Fahs, à cheval ou en voiture légère. L'auto franchit la distance de Tunis à El-Agraïne en huit heures. Il traverse, à toute allure, la plaine qui précède la dorsale tunisienne allant du Bou-Kornine aux massifs du Centre, s'engage dans les vallées que suit aussi l'aqueduc du Bargou, pénètre dans une série de défilés verdoyants, de gorges dont la fraicheur est entretenue par des eaux vives coulant en abondance.

Là, les pistes s'entrecroisent, se faufilent entre d'énormes rochers

détachés de gigantesques cassures dont les bords feuilletés se dressent de toute part. On escalade des cols en évitant, au passage, les branches des callitrix, des pins, des bouleaux — de vrais bouleaux à la blanche écorce — des oliviers... On dévale par des pentes vertigineuses, pour remonter ensuite ; puis, après avoir contourné le Bargou, pour redescendre dans les plaines d'El-Gouazine. On voit alors la croupe aride du djebel Serdj et, enfin, comme une blessure saignante, l'entrée de la mine dont une galerie aboutit à la grotte.

M. Hagelstein, le propriétaire des mines du djebel Serdj, un des plus ardents et des plus heureux initiateurs du mouvement minier



« .....à la lueur des lampes, qui s'efforce de percer cet amoncellement de ténèbres..... »

en Tunisie, en suivant un filon, vit s'échapper, dans la paroi, qui rendait des sons inattendus, les outils de ses mineurs. On abattit cette paroi et, comme par une haute lucarne, le regard aperçut, aux reflets des lampes, des formes étranges, blanches, dans des profondeurs ténébreuses.

L'immense grotte a, depuis, été explorée, non pas dans toute son étendue, mais sur une longueur de huit cents mètres environ. Le sol, accidenté, est partout recouvert d'un dépôt blanc de calcaire, blanc et glissant comme la surface d'un glacier. Il en surgit des séracs, des statues, des colonnes, les unes grêles comme des quenouilles, d'autres massives. Une foule de gnomes, vêtus de blanc, se sont figés là, dans des attitudes grimaçantes. C'est un sabbat congelé par une baguette magique au paroxysme des contorsions. Du plafond pendent

des draperies scintillantes, des lustres coruscants. Des serpents de verre, énormes, s'abandonnent tout de leur long, la tête perdue dans les ténèbres de la voûte; d'autres, entrelacés, immobilisés dans leur grouillement, brillent comme des escarboucles. De blanches effraies vous épient de leurs yeux phosphorescents, blotties dans les anfractuosités sombres. Les regards des hyènes, des chacals tapis dans les



« .....il en surgit des colonnes, les unes grêles comme des quenouilles..... »

coins prennent un éclat sinistre. Toute une faune de pierre s'anime à la lueur des lampes qui s'efforce de percer cet amoncellement de ténèbres.

La grotte, à certains endroits, présente une largeur qui va bien à deux cents mètres. Sa hauteur dépasse parfois trente à quarante mètres. Elle est orientée nord-sud, sur une inclinaison de 48°. M. Hagelstein pense qu'elle s'est formée à la suite d'un décollement des strates lors d'une poussée orogénique; car la dissolution de la roche,

par un cours d'eau, ne saurait être invoquée : il resterait, en effet, sur les flancs de la montagne, des traces de résurgence.

Dans la grotte, on n'aperçoit que quelques flaques d'eau renouvelées par de lentes infiltrations.

Des stalactites, les gouttes tombent dans les petits cratères du sommet des stalagmites d'où l'eau s'extravase. — Un courant d'air assez vif traverse la grotte. — D'où vient-il? — Par où sort-il? — C'est ce qu'on ne saurait encore établir. Il ne faut pas songer, en effet, à allumer de grands feux à l'intérieur pour en suivre, au dehors, la fumée, sans risquer de regrettables maculatures.

Actuellement il faut une escalade de trois cents mètres le long d'une côte abrupte pour atteindre l'entrée de la mine. De là, on doit descendre encore le long de couloirs à pic (de puits plutôt), à l'aide de cordes et d'échelles pendant cent vingt mètres au moins. Plus tard, un travers banc, pratiqué sur les indications de M. Hagelstein, permettra d'entrer de plain-pied dans la grotte après une ascension de cent quatre-vingts mètres seulement.

On peut aussi, soit de Sousse, soit de Kairouan, arriver, sans trop de difficultés, jusqu'à El-Agraïne.

Grâce à M. Hagelstein, la Tunisie est dotée, maintenant, d'une attraction destinée à devenir un centre d'excursions intéressantes dans le pays, si pittoresque, où se dresse le djebel Serdj. Quand la route ou le rail en auront rendu l'accès plus facile, les touristes viendront chercher, dans cette région accidentée, les émotions que leur réservent ses multiples aspects.

LA FRONTIÈRE TUNISO-TRIPOLITAINE

Dernièrement, quelques indications sur un incident à la frontière tuniso-tripolitaine attiraient momentanément l'attention du public.

On apprit en même temps qu'il était aussi question d'une délimitation officielle de cette frontière et d'une reconnaissance non moins officielle par la Turquie de notre protectorat sur la Tunisie.

L'exagération ne perdit pas ses droits et certains commentaires signalèrent à l'horizon le spectre du panislamisme sous l'hégémonie de la Turquie.

Peut-on donner de ces faits ou conceptions un aperçu très simple? C'est ce que nous allons tenter.

La Turquie a, pendant quelques siècles, présidé au sort des Etats barbaresques, mais son action politique a cessé depuis longtemps à l'ouest de la Tripolitaine. Elle n'a laissé dans ses anciennes provinces que le souvenir d'une domination énergique, sans aucune trace d'une administration tutélaire. Ses sujets d'autrefois n'éprouvent nullement le besoin de rechercher son autorité.

Sous le rapport religieux elle n'a conservé aucune attache, et les confréries n'ont avec le gouvernement turc aucune relation. La plupart des zaouias jouissent d'une indépendance presque complète et n'entretiennent des correspondances qu'avec certaines maisons mères du Caire, de Baghdad, etc.

En Tunisie, c'est le bey qui nomme les chefs de zaouias, chefs que nous appelons marabouts. D'ailleurs, les Turcs ne sont nullement considérés comme l'élite de la société musulmane ; ils ne parlent pas la langue du Coran et leur orthodoxie est fort contestée. Le nouveau gouvernement, qui a les sympathies de la France, est considéré dans l'Islam comme animé de tendances éclectiques.

Dans ces conditions, il semble que toute tentative pour diriger un mouvement panislamique est condamnée à un échec.

Déjà, on avait cru un moment que le snoussisme pouvait acheminer vers l'unité de direction religieuse les diverses collectivités musulmanes, mais l'expérience a démontré que cette conception était aussi irréalisable que le groupement des nations catholiques. Les suppositions de cette nature ne sauraient produire aucun effet, surtout si nous continuons à exercer une action tutélaire sur les populations que la destinée a placées sous notre direction.

La reconnaissance diplomatique de notre protectorat et la délimitation écrite de la frontière tuniso-tripolitaine ne s'étaient pas imposées davantage à notre attention parce qu'en réalité elles sont entrées naturellement dans le domaine des faits accomplis, faits auxquels la Turquie a d'ailleurs contribué.

Dans l'intérêt de tous, notre activité a compensé l'inertie ottomane de l'ancien régime.

Pour se rendre compte de la situation des pays d'Islam qui nous intéressent et déterminer les procédés à y employer, il faut chasser de l'esprit certain formalisme européen et ne viser qu'à apporter l'ordre où règne un état voisin de l'anarchie.

Nous savons qu'en 1881 la Tunisie, placée sous la tutelle de la Commission financière, était absolument paralysée dans son essor. Dernièrement, la Turquie n'était guère en meilleure voie.

Au Maroc, c'est le désordre complet; dans la vaste région de Casablanca, nous n'avons trouvé ni administration réelle, ni comptabilité publique, sauf pour les douanes. Là aussi la nécessité nous a obligés à tout créer.

Dans ces conditions, il ne convient pas de s'étonner du vague que pouvait présenter le tracé de la plupart des frontières. Avant notre occupation de la Tunisie, sa limite avec l'Algérie n'était pas parfaitement établie. L'autorité du bey était nulle sur les montagnards de la Khroumirie, mais il n'en était pas moins certain que ce massif faisait partie de la Régence parce qu'au point de vue ethnique ou politique les Khroumirs sont Tunisiens.

Vers la Tripolitaine, la situation était encore plus vague parce que l'action des autorités ne se faisait pas plus sentir d'un côté que de l'autre de la frontière. Les collectivités occupant cette région se battaient souvent, puis se réconciliaient de temps en temps sans la moindre intervention des deux gouvernements.

Dans le territoire comprenant Tatahouine, Médenine, Zarzis, Ben-Gardane et Dehibat, se trouvaient deux catégories de populations d'inégale importance numérique et différentes sortes d'installations ou modes d'occupation.

Le groupe le moins important comprend des sédentaires habitant des villages situés surtout dans la région de Tatahouine et composés en grande partie de maisons creusées dans le roc, comme celles des troglodites. La plus originale de ces localités est Douiret. Ce sont des Berbères ressemblant à nos Kabyles d'Algérie par certains côtés seulement, car le voisinage de nomades pillards avait brisé toute velléité d'indépendance.

Beaucoup de ces villageois viennent passer à Tunis des mois et des années. Là, ils reconstituent le groupe du hameau et, par une sorte d'atavisme, ils se spécialisent instinctivement : les gens de Chenini sont cuisiniers; ceux de Ghomrassen, marchands de beignets; ceux de Guermessa, portefaix. Quand leur filoche est suffisamment garnie, un accès de nostalgie les ramène au bercail. Aussi, on trouvait déjà, il y a vingt ans, dans ces petites cités éloignées, des individus parlant français et préparant parfaitement un repas à la française.

Zarzis est un village à peu près semblable à ceux du nord de la Tunisie.

Les nomades forment les neuf dixièmes de la population. Mais il ne faut pas se figurer que les nomades sont errants et circulent partout comme il leur plait. Leurs pérégrinations sont limitées à un territoire généralement déterminé dont ils ne sortent que sous l'empire de nécessités impérieuses. Dans les mêmes conditions, ils font bon accueil aux étrangers que le besoin amène parfois chez eux. Ces errements se retrouvent dans une faible mesure jusque dans la région du nord de la Tunisie, où nos colons sont souvent amenés à repousser des empiètements sur leurs propriétés.

D'après ces errements, on se rendra probablement compte que les tribus frontières, tout en jouissant d'un territoire déterminé, pouvaient parfois se trouver momentanément enchevêtrées. Aucune autorité n'intervenant, les difficultés qui en résultaient se réglaient à coups de fusil, par des razzias, etc. Or, une administration soucieuse de ses devoirs devait apporter remède à cette situation qui faisait de nombreuses victimes et entravait tout développement économique dans cette vaste région.

Il nous appartenait d'intervenir, non seulement en raison de nos engagements envers la Tunisie, mais surtout par humanité, afin de soustraire cette population à des disettes intermittentes par l'ordre et le travail, moyens qui, avec le temps, sont susceptibles de modifier avantageusement la mentalité de ces déshérités.

Evidemment, cette tâche est ingrate et restera telle longtemps encore, mais on verra bientôt que les résultats obtenus permettent de persévérer dans cette voie.

On conçoit que pour déterminer la limite territoriale à laquelle devait s'arrêter notre action, il convenait d'abord de reconnaitre, au point de vue ethnique ou politique, les tribus considérées comme tunisiennes.

Les Ouarghemma et Ouderna ont de tout temps entretenu des relations avec Gabès. Ils possédaient des installations permanentes à Medenine et Metameur. Ce sont des constructions très originales formées de voûtes juxtaposées ou superposées constituant une sorte de fort avec une entrée unique. Chaque voûte, fermée d'une petite porte, sert de magasin de dépôt à une famille ; celle-ci y met ses graines, ses laines, toutes ses provisions et jusqu'à ses bijoux. Dans certains des forts (ksar, pl. ksour) on compte jusqu'à cinq étages auxquels on accède, moyennant une agilité de singe, par des pierres en saillie. Ces nomades ont aussi dans les environs de Medenine et de Metameur des jardins complantés d'arbres fruitiers.

Enfin, les habitants des villages de la région de Tatahouine étaient assujettis à une sorte de dime ou redevance au profit des nomades;

c'était une sorte d'association ou clientèle dans laquelle le sédentaire, moyennant certaines prestations, obtenait la protection d'une famille de nomade et se mettait ainsi à l'abri du pillage. Ce n'est pas sans soulever certaines protestations que nous avons aboli cette pratique qui d'ailleurs cessait d'avoir sa raison d'être, puisque nous assurions à tous, même aux nomades, une sécurité nécessaire, indispensable.

En dehors de ces points fixes, le territoire était utilisé pour les pâturages et la culture des céréales, autant que le permettaient des pluies trop rares et une sécurité souvent compromise.

De ces données, il résulte que les rapports et même la parenté des tribus précitées avec celles de Gabès, leurs ksour, leurs jardins, leurs relations avec les sédentaires et l'action intermittente de l'autorité dans le passé, constituaient des bases certaines établissant leur nationalité tunisienne. Par leur territoire, nous pûmes déduire le tracé de la frontière tuniso-tripolitaine.

Un des artisans les plus actifs de cette œuvre fut le commandant Rebillet, alors commandant supérieur de Medenine et actuellement lieutenant-colonel en retraite, colon à Mateur. Sa profonde étude de la situation posa magistralement la question et son action à pied d'œuvre assura le succès de la solution qu'il préconisait.

Une suite de dépressions marécageuses faciles à reconnaitre sur le terrain marqua la nouvelle limite; elle part de Ras-Ajedir, sur le littoral, et passe près de Dehibat dans le sud.

Des cartes du pays ont été dressées par les officiers du Service des renseignements et notamment par le lieutenant de Larminat.

La région soumise à notre surveillance et dans laquelle nous devions assurer la sécurité est donc parfaitement déterminée, et nous allons voir que cette limite a bien été, en fait, admise par les autorités turques.

Comme par le passé, nos protégés et surtout les nomades subissaient des vols de la part des Tripolitains. Nous en saisissions le wali par l'intermédiaire de notre consul à Tripoli. C'est par centaines que des réclamations ont été adressées, et il convient de mentionner que satisfaction a toujours été donnée par les autorités turques lorsque les circonstances le permettaient.

Un haut fonctionnaire français, nouvellement arrivé en Tunisie, souriait en transmettant de volumineux dossiers relatant des vols de chameaux avec la silhouette et les marques des animaux. Il n'en est pas moins certain que toutes les solutions données par les fonctionnaires turcs constituaient en fait la reconnaissance de notre protectorat et du tracé de la frontière, puisque les réclamations étaient présentées par notre consul et que les faits s'étaient produits près de la Tripolitaine.

Les postes de cavaliers du Service des renseignements, installés à proximité de la frontière, assuraient une occupation officielle s'ajoutant à la conservation de la possession par de nombreux campements tunisiens.

Néanmoins, la surveillance exigeait une grande activité et des mesures rapides, car bien que disposant toujours de vastes territoires, des tribus tripolitaines franchissaient souvent sans nécessité, avec une attitude frondeuse, la ligne à laquelle nous arrêtions notre action.

Nos officiers s'ingéniaient pour les refouler sans user de moyens de rigueur, se bornant toujours à des démonstrations. Une énumération de ces incidents, incomplète d'ailleurs, a été donnée ; aussi je me bornerai à exposer une opération omise pour montrer surtout jusqu'à quel point ceux qui étaient à pied d'œuvre devaient parfois surmonter de réelles difficultés et engager gravement leur responsabilité, au début, pendant plusieurs années.

En 1896, le 5 février, environ deux cents tentes avaient envahi le territoire tunisien et un officier s'était momentanément trouvé dans une situation embarrassante. Ces intrus comptaient un certain nombre de dissidents tunisiens, nos campements étaient éloignés et d'ailleurs il fallait une action exceptionnelle pour opposer des collectivités qui comptaient comme parents ces mêmes dissidents.

Le chef de service à Medenine prescrivit à Zarzis et à Tatahouine d'envoyer les cavaliers de leurs bureaux — spahis bleus — au lieu de rendez-vous.

A quatre heures et demie du soir, il se mit en route avec une vingtaine de cavaliers de Medenine et le caïd. A dix heures du soir, on s'arrêta et après avoir passé la nuit en plein air, on repartit à quatre heures du matin.

Ce n'est qu'à huit heures du soir, après avoir parcouru cent vingt kilomètres, que l'on arriva à Sidi-Toui, par une nuit si obscure que l'officier n'apercevait pas le sol sur lequel marchait son cheval. Ces cavaliers — dénommés à juste titre cavaliers-guides — avaient toujours conservé la direction de la marche avec une précision mathématique. Sur la frontière, la situation n'était pas changée : les Tripolitains semblaient disposés à la résistance. Des ordres furent envoyés à nos campements et des mesures prises afin de refouler les envahisseurs. Le surlendemain, cent vingt cavaliers-guides, deux cents cavaliers de tribus et environ cent cinquante piétons étaient réunis. Mais on ne pouvait même pas tenter de s'approcher de ces douars, car d'une part un seul coup de feu tiré imprudemment pouvait entraîner les plus graves conséquences, et d'autre part, si les Tripolitains étaient restés passifs, leurs enfants et leurs femmes, se déchirant le visage et criant sans cesse, auraient donné à notre action un caractère aussi odieux qu'impuissant.

Il fallait user d'expédients.

Par une petite opération exécutée de nuit, la fermeté des Tripolitains reçut une sérieuse atteinte.

Deux de leurs douars formaient un groupe très isolé. Un chaouch avait reçu l'ordre de choisir quelques cavaliers et d'enlever pendant la nuit les chevaux de ces deux douars sans tirer un coup de fusil.

Cette mission, assez périlleuse, réussit parfaitement, et lorsqu'au matin ils constatèrent la disparition de sept chevaux, ces deux douars repassèrent la frontière hâtivement par crainte de quelque autre mésaventure. On dut les rejoindre en Tripolitaine pour les leur rendre et alors il ne fut pas difficile d'obtenir la promesse qu'ils ne reviendraient plus.

La menace de mesures énergiques et certaines dispositions prises ostensiblement suffirent ensuite à refouler tous les autres campements.

La tranquillité fut assurée pour un temps assez long sur toute la frontière.

Les populations tripolitaines n'ont-elles eu qu'à subir ces mesures d'ordre ? N'ont-elles pas recueilli un profit réel et n'avons-nous pas du même coup secondé l'action des autorités turques ?

Il est probable que si nous étions restés indiffé rents, les tribus tri politaines et tunisiennes continueraient à se battre et à se piller au lieu de tirer paisiblement parti des ressources de leurs territoires respectifs. Et si nous avons obtenu satisfaction pour les méfaits commis au préjudice de nos protégés, nous n'avons pas manqué de rendre justice aux Tripolitains lésés par les Tunisiens.

Les vagabonds qui commettaient des crimes aussi bien au delà qu'en deçà de la frontière n'ont pu trouver un refuge dans la région de Medenine. Un Tripolitain, bandit célèbre, Bou Betnine, resté longtemps insaisissable, a été tué par ses compatriotes grâce à l'impossibilité de se cacher en Tunisie.

Les sujets de la Turquie viennent sur nos marchés écouler leurs produits ou faire des achats dans des conditions avantageuses.

Des notables tripolitains n'ont-ils pas parfois même demandé le protectorat de la France, reconnaissant ainsi les bienfaits de notre œuvre ?

Evidemment, les rapports internationaux, basés sur une parfaite courtoisie, s'opposaient à l'accueil de semblables ouvertures, mais nous n'avons rien négligé pour assurer, dans un but humanitaire et désintéressé, le respect des personnes et des biens sans distinction de nationalité. A tous les degrés de la hiérarchie, l'autorité française s'est conformée aux principes d'une justice ferme, mais impartiale.

Sur ces bases, la frontière est nettement déterminée.

Différentes installations permanentes existent entre la mer et Dehibat, et aucune contestation ne peut s'élever sans renier un passé déjà long et satisfaisant pour tous les intéressés.

Est-il utile d'en exiger la reconnaissance officielle par la voie diplomatique ?

La réponse appartient à notre ministre des Affaires étrangères, et un simple particulier ne saurait émettre sûrement un avis formel. Dans tous les cas, il importe que le gouvernement turc soit exactement renseigné sur la situation et que ses agents subalternes n'usent pas comme autrefois de mystification.

Vers 1892, une commission s'était réunie pour le tracé de la frontière. Les délégués tripolitains ont produit un titre portant le cachet du bey de Tunis, titre qui rendit perplexe nos représentants. Ce n'est qu'en l'examinant à l'envers que l'interprète militaire put découvrir une partie changée, modifiant complètement les indications de la limite.

Au sud de Dehibat, le tracé résulte des mêmes circonstances, des mêmes moyens. Notre action dans cette région se lie jusqu'à un certain point à la tendance d'établir des relations avec la région du Soudan comprise dans l'hinterland tunisien, tendance bien rationnelle, mais qui est certainement l'objet d'une grande prudence, non envers la Turquie, mais sous le rapport purement économique.

Tout en maintenant nos droits vers le sud, il ne faut pas perdre de vue que la simple occupation de régions éloignées et incultes est très onéreuse. L'expérience faite sur plusieurs points du Sud Algérien le démontre et, d'autre part, les caravanes venant de pays dépourvus d'exploitations sérieuses ne sont susceptibles d'assurer qu'un trafic insignifiant.

C'est par les chemins de fer qu'il est possible d'atteindre le Tchad et de relier les régions du nord de l'Afrique à nos possessions de l'Ouest Africain, projet grandiose qui dépasse singulièrement une question de frontière.

En somme, si les mesures précitées et les installations permanentes établies depuis 1895 dans toute cette région ont déjà marqué sûrement la frontière, il est certain que la mission des fonctionnaires à pied d'œuvre a été parfois délicate. Si, en 1896, le coup de main exécuté la nuit a permis d'assurer pendant un temps assez long le respect de la frontière, il n'en est pas moins certain qu'il a fallu une grande audace pour le tenter. Le chaouch ou un de ses cavaliers pouvait recevoir un coup de feu. L'officier qui avait ordonné cette opération était aussitôt frappé sévèrement.

La reconnaissance sincère d'une situation très nette serait donc fort utile.

En exigeant le respect de la frontière, les autorités locales n'accom-

plissaient qu'une faible partie de leur mission. Il convenait aussi de se préoccuper de la situation économique et tirer la population de la misère dans laquelle elle se trouvait souvent plongée.

A la fin de 1894, la pluie n'était pas tombée depuis dix-huit mois; les récoltes manquaient, et l'absence de pâturages décimait les troupeaux.

En janvier 1895, un officier des Renseignements, en tournée dans la région frontière, s'arrêta à Ben-Gardane. Il n'y avait là qu'un petit bordj et un poste de quatre cavaliers; on n'apercevait aucun douar dans les environs; ils étaient plus à l'est, à proximité de la frontière.

Aux environs de ce point on remarquait de petites cuvettes; c'étaient, disait-on, d'anciens puits effondrés depuis des siècles, puits qui avaient servi à irriguer des jardins.

Un bref projet fut bientôt dressé: on créerait des jardins, on construirait un marché; un bureau de renseignements y serait installé plus tard.

C'est à pied d'œuvre, avec les intéressés, que la tâche fut menée à bonne fin.

Une forte pression dut être exercée au début pour vaincre la paresse héréditaire, mais les résultats ne se firent guère attendre. Chaque famille obtenait un lot de deux hectares environ, creusait un puits avec noria, construisait une clôture en terre, plantait des arbres, cultivait des légumes, du sorgho, etc. Elle versait une dizaine de francs pour les bornes en ciment et recevait un titre avec plan signé du Directeur de l'Agriculture. Ce titre équivaut à une sorte d'immatriculation sans frais; il est établi, comme le plan, par des officiers des Affaires indigènes. Des Français ont obtenu les lots qu'ils ont demandés.

Les emplacements des boutiques du marché étaient accordés aussi simplement; les concessionnaires bâtissaient d'après le plan qui leur était remis gratuitement.

Il y a actuellement 3.500 hectares de jardins. Le marché compte 150 boutiques. Un village a été bâti par les indigènes. Une mosquée a été construite sur les plans et la direction d'un capitaine. Le bureau des postes, télégraphes et téléphones a un mouvement de fonds d'un million environ par an.

Ces chiffres ne donnent qu'une faible idée des opérations commerciales auxquelles participent les Européens, car la culture des céréales et l'élevage se sont aussi développés.

Mentionnons qu'au point de vue intellectuel le progrès est très important. L'école compte environ quatre-vingt-un élèves.

A Medenine, le chef d'escadrons Billet n'hésita pas à agrandir de ses deniers l'école des indigènes.

Enfin, pour mieux jalonner la frontière, des bordjs ont été bâtis à

Sidi-Toui, Mechehed-Salah et Dehibat; des voies de communication ont été aménagées, surtout par les prestations. Tout ce qui constitue la vie d'un pays a été rapidement créé.

Modération, prudence et surtout fermeté, tels sont les moyens employés dans cette région et poursuivis avec persévérance. L'incident de Dehibat le prouve.

Il était facile d'enlever tout le détachement turc qui avait franchi la frontière. On préféra, comme plus efficace, une démonstration imposante et quasi pacifique à une brusque mesure de conséquences douteuses.

Politique arabophile, dira-t-on. Sans aucun doute. Et si la mentalité des indigènes du sud, comme d'ailleurs, laisse encore beaucoup à désirer, ce n'en est pas moins l'honneur de la France que de consacrer tant d'ardeur à l'améliorer. En ce sens, l'arabophilie est la plus noble marque d'amour pour la France et de respect pour ses traditions.

D'ailleurs, toute la colonie française, qui apporte ici l'exemple du travail et ouvre la voie du progrès sous tous les rapports, recueillera sûrement, elle aussi, le prix de ses laborieux efforts.

Commandant DELVAL.

Nota. — Nos lecteurs pourront, pour suivre la description de M. le commandant Delval, se reporter à la carte très détaillée de la frontière tripolitaine dressée par le capitaine Le Bœuf et publiée dans la *Revue Tunisienne*, n° 63, mai 1907.

LES RUINES

DES

ENVIRONS DE REDEYEF & DE MOULARÈS

(SUD-TUNISIEN)

Cette note n'a pas l'ambition de déterminer, sur la curieuse liste laissée par Tissot, l'un des quatre-vingt-quinze évêchés de la Byzacène antique, dont nous ne savons plus que les noms. Je voudrais simplement indiquer, dans mon voisinage, quelques ruines encore respectées par les siècles, le climat désertique et les hommes.

I

Au Redeyef même, existait un de ces « cimetières régionaux » dont l'institution s'accordait si bien avec le mode de colonisation de la

REDEYEF

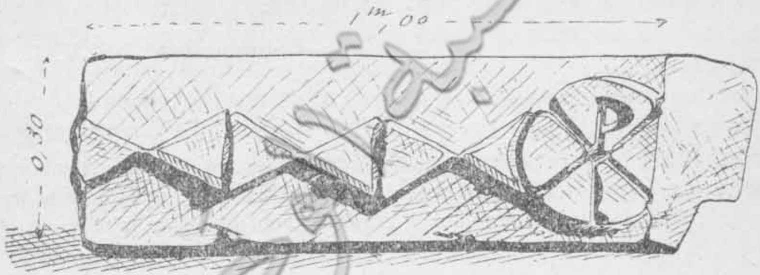


Fig. 1 — Cimetière antique — Linteau

contrée : peu d'agglomérations importantes, mais quelques « mas » éparpillés aux bons endroits, près des olivettes ou des champs d'orge.

Avant d'être entièrement saccagé, ce cimetière comprenait plusieurs alignements de fosses séparées par des murs en moellons bruts, et sur chaque tombe une grande dalle ornementée. Mais de tout cela ne subsiste qu'un lintea udécoré de triangles et d'un cartouche en relief : celui-ci porte gravé un « chrisme » d'ailleurs assez rudimentaire *(fig. 1)*.

Un cimetière dont les tombes étaient, celles-là, couvertes des petites dalles en plâtre bien connues, se voit aux environs du bordj de la douane à Tamerza, près des sources ensablées de vieilles oasis disparues.

Dans la large plaine qui sépare le Redeyef de Moularès, les restes d'un therme subsistent à Henchir-Ras-en-Naga ; quelques chapiteaux

à Henchir-ech-Chiha et Henchir-Zellès; un mausolée mutilé à Henchir-Chebket-el-Marsa.

Mais sur tous les versants de montagne, admirablement conservées, d'innombrables murettes de soutènement, qui jadis permettaient la culture là où plus rien ne pousse, se poursuivent jusqu'en haut de ces beaux « kefs » roses qui dominent de 900 mètres la dépression saharienne du chott Rharsa.

II

La région de Moularès, actuellement encore plus fertile que la précédente, offre aussi plus de ruines.

MOULARÈS

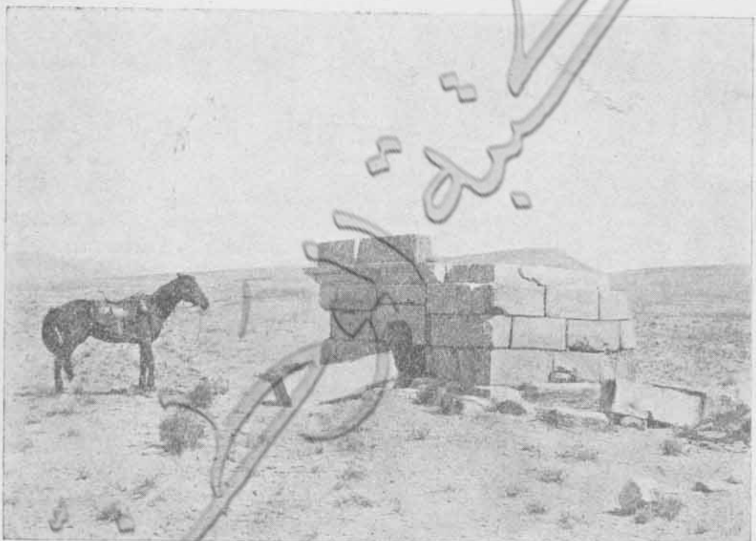


Fig. 2 — Mausolée près de Sidi-bou-Diaf

Sur l'oued, à Sidi-bou-Diaf, un barrage alimentait Henchir-Selouet-ed-Delim par un aqueduc de six kilomètres qui, hier encore, irriguait la petite oasis de Moularès. D'autres se trouvent sur l'oued Aachène et l'oued Mrata.

Dans les vallées intérieures de ce massif montagneux, au sous-sol bien plus favorable que celui des grandes plaines environnantes, signalons de beaux pressoirs à Henchir-Jellabia; à Sidi-bou-Diaf *(fig. 2)* un mausolée avoisine une ferme antique; Henchir-Fedj-er-Rokba devait, elle aussi, avoir son mausolée. Plus à l'ouest, dans un vallon abrité, à Henchir-Damous, l'intéressant captage d'une nappe souterraine, avec trois aqueducs très soignés, à des cotes différentes; là

MAUSOLÉE D'HENCHIR-OUED-EL-FIRANE

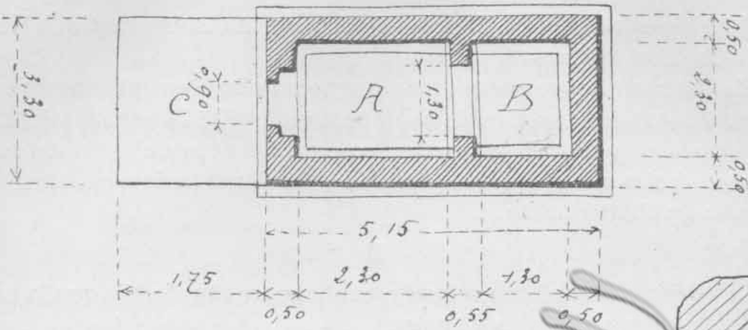


Fig. 3 — Plan du Mausolée

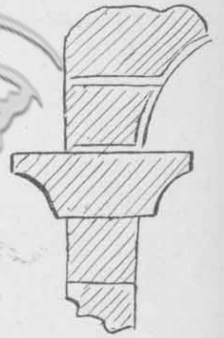


Fig. 4
Coupe de la Frise double

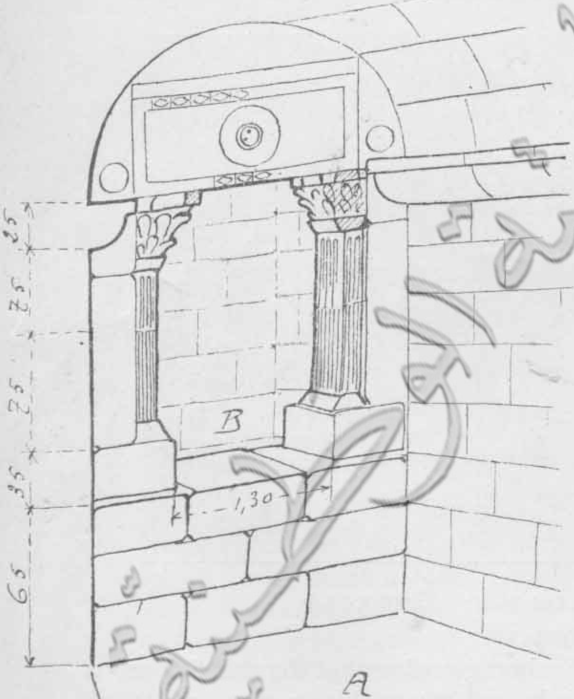


Fig. 5 — Cloison intérieure vue de l'entrée

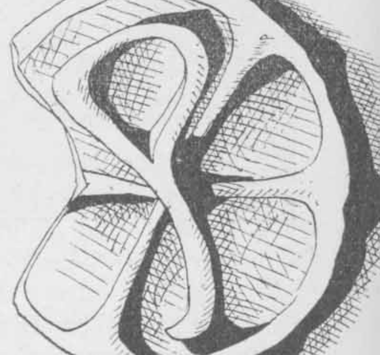


Fig. 7 — Chrisme du linteau

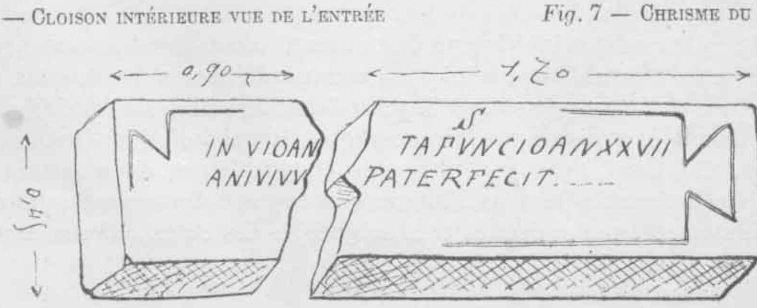


Fig. 6 — Dédicace du Mausolée

aussi, un mausolée aux chapiteaux bien ouvragés; un autre au kanguet de l'oued Aachène, toujours du même type, à une seule chambre funéraire.

Derrière Aïn-Damous, le dos d'âne du djebel Demrhaïa est entamé par la tranchée d'une route antique qui m'amène tout naturellement à parler de l'intéressante région située en Algérie entre la frontière et l'oued Bir-el-Horchène.

Dans cette zone, aujourd'hui couverte de beaux «alfas», de nombreuses ruines dressent leurs pierres de taille dorées par les temps;



Fig. 8 — Vue du Mausolée de Henchir-Oued-el-Firane

la carte au 1/100.000e de Tunisie (1) indique très justement, au flanc ouest du djebel Zrega, la belle carrière d'où on les tirait.

Avec moins d'exactitude se trouve mentionnée au centre de cette feuille de Bir-el-Ater une «grande tour romaine». J'ai trouvé là un mausolée très bien conservé et d'un type particulier, qui comporte deux chambres (*fig. 3, 4, 5, 6 et 8*).

Devant : un perron jadis couvert, comme le font prévoir deux encastrements en bout du linteau de la porte; puis, une marche de 0m 30 donne accès dans une première pièce; enfin, au fond, une « loggia » dont le dallage est encore surélevé de 0m 60. Bien des décombres devant l'édifice; mais je ne pense pas qu'il ait eu de premier étage.

L'appareil dissymétrique de la facade, la voûte non construite en voussoirs réguliers, (2) la frise fruste dénotent une architecture sim-

(1) Feuille n° LIX : Bir-el-Ater.

(2) Mais par assises horizontales de pierres rectangulaires ayant une portion cylindrique formant intrados.

HENCHIR OUED-EL-MOKTAA

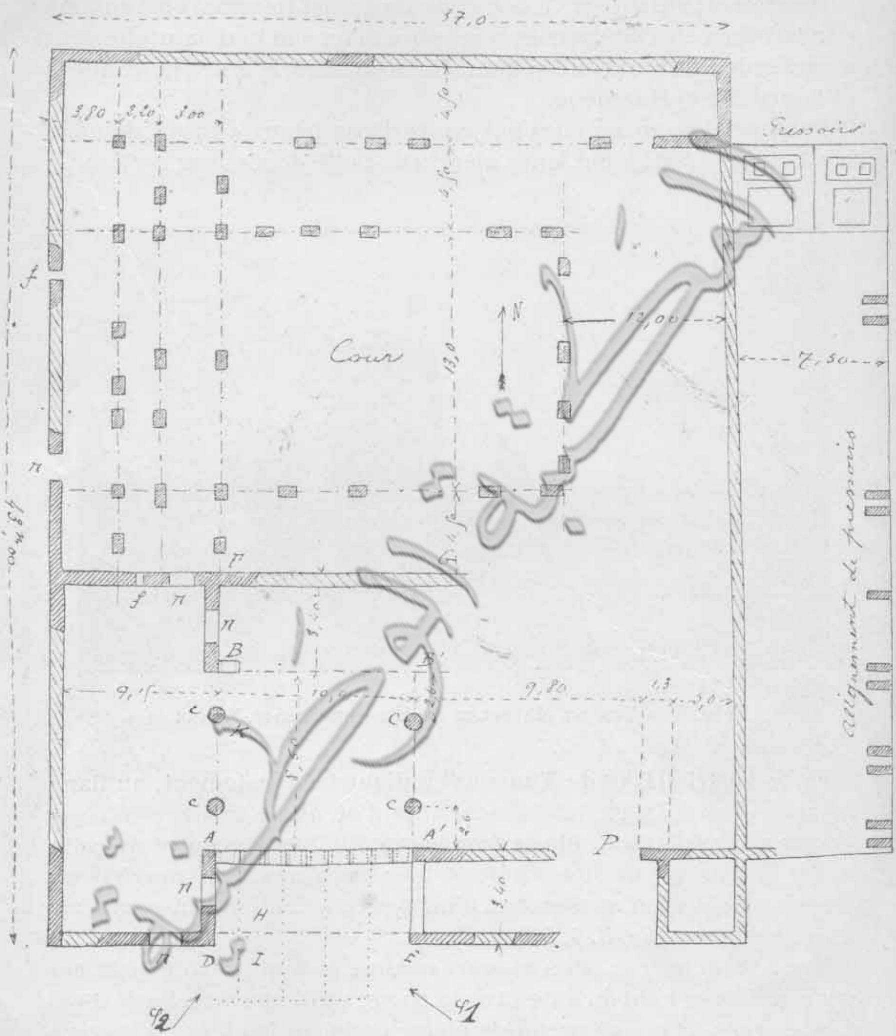


Fig. 9 — Plan

A A' et B B' Alignement d'arcades du type de la fig. 13 : A A' en a dix ; B B' en a une.
f Fenêtre étroite ; π Portes ; P Grande porte.
C Colonnes monolithes.

Les colonnes C ont 2 mètres au-dessus du sol ; elles dépassent de 0 m 80 la partie supérieure des arcades A A', B B'.

plice. L'intérieur est au contraire assez ornementé : la loggia (B) est séparée de la salle antérieure (A) par une cloison à pilastres supportant un tympan hémicirculaire, décoré d'astragales *(fig. 5)*. La dédicace du monument gît par terre, brisée en deux morceaux *(fig. 6)*.

Dans cet « henchir » de l'oued El-Firane, on trouve encore une crypte, dès longtemps fouillée, dont la porte offre sur son linteau un chrisme d'une très jolie facture : le « X » et le « P », bien distincts, se chevauchant en relief *(fig. 7)*. Un pressoir complet s'élève tout à côté.

Non loin de là, à Henchir-Sidi-Nasseur, un fortin bien conservé



Fig. 11 — Henchir-Oued-el-Moktaa — Vue suivant φ1 plan (fig. 9)

(fig. 15) occupe une position dominante, qui surveille à l'est la route de Sidi-bou-Diaf à Aïn-Oum-el-Ksob, et vers l'ouest commande — à l'infini — l'immense plaine de Bir-el-Horchène, où se croisaient sans doute la route d'*ad Palmam* à *ad Turres* (Bir-el-Ater — Tamerza), et celle de *ad Majores* à *Thelepte* (Négrine — Fériana).

J'ai laissé pour la fin l'henchir de l'oued El-Moktaa :[1] la *fig. 9* en donne le plan, les *fig. 10 et 11* en montrent deux aspects.[2]

J'imaginais qu'il fallait voir là les restes d'une « villa » accolée à des

(1) Au confluent de l'oued El-Louz, à 1.500 mètres N.-N.-E. du mausolée précédent.
(2) J'ai inscrit par des flèches (fig. 9) la position et la direction dans lesquelles ont été prises ces deux dernières vues.

HENCHIR OUED-EL-MOKTAA *(suite)*

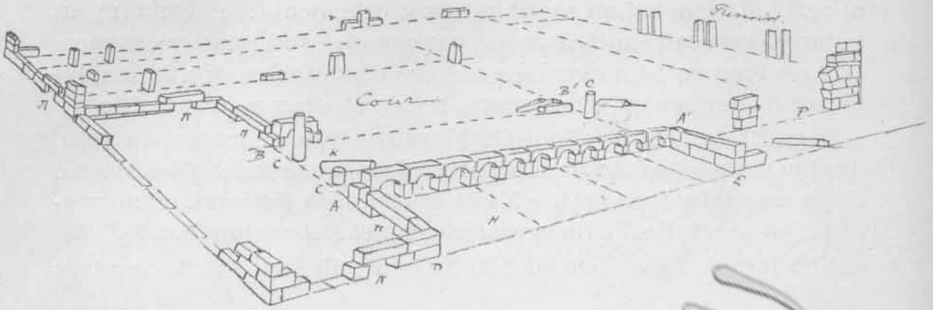


Fig. 10 — Vue prise suivant φ2 plan (fig. 9)

DÉTAILS

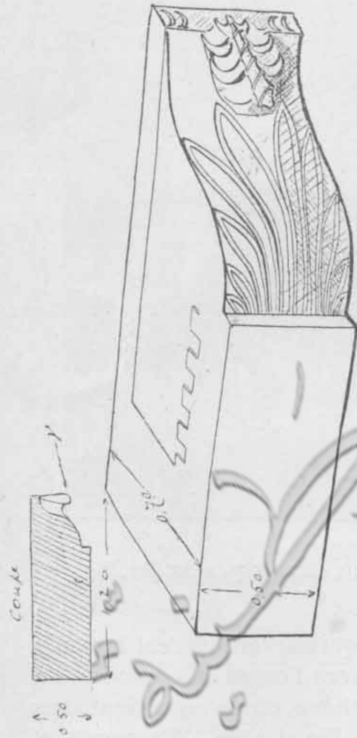


Fig. 12

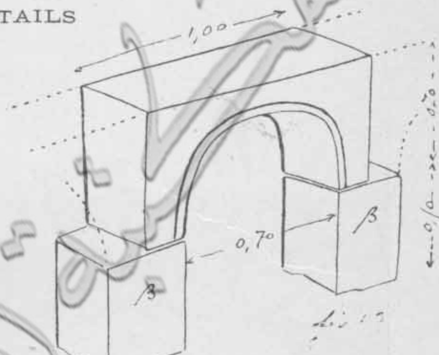


Fig. 13

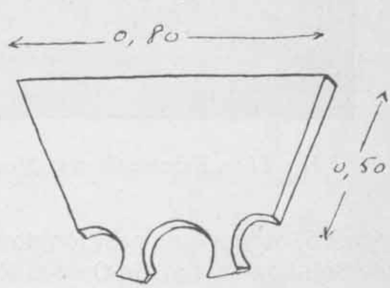


Fig. 14

HENCHIR SIDI-NASSEUR

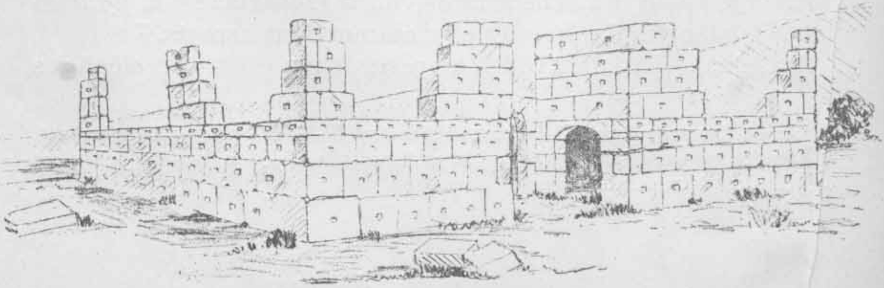


Fig. 15 — Fortin (entrée Est)

hangars entourant une cour de ferme. Le rectangle A A' B B' était pour moi un « atrium tétrastyle » : l'alignement de fenêtres A A' l'éclairait d'un côté ; l'alignement B B', dont une seule ouverture subsiste, donnait jour de l'autre côté.(1)

Mais M. Cagnat a bien voulu me dire qu'il croit plutôt à une basilique : en fait, les petites fenêtres que j'ai vues là sont identiques à celles du dessin qu'il m'a montré de la basilique d'Haïdra. Et l'éminent archéologue ajoutait : « ..... une petite basilique accotée à une grande construction où l'on peut voir des logements, des magasins, des installations agricoles..... ; nous avons là probablement un couvent des premiers siècles..... »

Donc, un précurseur des Pères Blancs d'Arris et d'Ouargla, ce monastère situé aux avant-postes de jadis, près de ce vieux « bordj » militaire, tous les deux aujourd'hui si isolés dans ce beau site sauvage du djebel Zrega... ; tandis que là-bas, dans la plaine, comme pour donner l'illusion du passé, les caravanes du Souf et du Djerid continuent d'animer la route de *Thelepte* à *Tacape* par *Nepte* (2) et celle de *Lambaesis* à *Theveste* par *ad Piscinam* et *ad Majores* (3) — ces deux chemins de ronde du monde antique, en marge du Sahara.

***

Peut-être les dernières ruines que je viens de signaler permettraient-elles de proposer pour la route romaine : *Capsa — ad Praesidium Diolele — ad Praetorium — Cerva* (qu'indique en vain la Table de Peutinger) un tracé que l'on n'a pas encore envisagé. Mais cette hypothèse nouvelle ne saurait être très utile.

Et je veux seulement noter ce que j'ai vu en chevauchant dans « mon bled », heureux d'avoir rencontré sur quelques pierres du désert... le signe prestigieux du Christ.

ROUX.

(1) Cette ruine est fortement enterrée : les linteaux des portes sont à 0 m 30 au-dessus du sol actuel ; le sommet des fenêtres dépasse ce niveau de 0 m 80 ; la grande porte (T) donnant accès dans la cour était à arcade : la naissance de cet arc est à 0m30 au-dessus du sol actuel.

(2) Fériana - Gabès par Nefta.

(3) Lambèse - Tébessa par Biskra et Négrine.

(*Voir au verso les indications topographiques.*)

INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES

NOM DE LA RUINE	NATURE DES RUINES	OBSERVATIONS	NUMÉRO des figures
1° Carte au 1/100.000e de Tunisie. Feuille LXV (Metlaoui)			
Redeyef..........	Cimetière. Linteau orné d'un chrisme.	Rive gauche de l'oued Derkla, à 1 kilomètre de la mine.	1
Henchir Khanfous.	Ferme antique, pressoirs.	Près du bir Khanfous.	
H. El-Assel.......	— Montant de porte décoré de triangles.		
H. Ras-en-Naga....	Villa, thermes, mosaïque.	Près de la station du Tabeditt.	
H. Selouet-ed-Delim	— Fin de l'aqueduc de Moularès.		
Oasis d'Ouchika ..	Cimetière. Colonne torse.	Près Tamerza.	
A. El-Rhenam	— —	—	
H. Zellès.........	Ferme.		
H. Snab et Sidi-Mansour..	Fermes.		
H. Chebket-el-Marsa.....	Mausolée.		
H. Zemak et Zegdoud....	Fortins (nord et sud d'un col).	Montagne du Zimra.	
A. Hamda........	Aqueduc.	Sud de la chaîne.	
A. Tahar........	—	—	
H. Hassi-el-Kelb...	Souterrain.		
2° Carte au 1/100.000e de Tunisie. Feuille LIX (Bir-el-Ater)			
H. Souatir........	Mausolée.		
H. Jellabia........	Beau carré de pressoirs.		
H. El-Aachen.....	Mausolée.		
Sidi-bou-Diaf	Mausolée. Colonne torse. Barrage. Aqueduc de Moularès.		2
H. Damous	Ferme, mausolée, aqueducs, pressoirs.		
H. Fedj-Rokba....	Ferme, mausolée, pilastres.	Cote 593, près d'Oued-el-Guetta.	
Si-Mohamed-el-Biberi....	Pressoir.		
H. Hamadja	Pressoirs (carré).		
H. Oued-Firane ...	Habitation, mausolée, crypte, pressoirs.	Cote 772. « Grande tour romaine ».	3, 4 5, 6 7, 8
H. Oued-Moktaa...	Couvent et basilique.	Près de la cote 789, oued El-Lour.	9,10 11,12 13,14
Sidi-Nasseur......	Fortin.		15
O.-Moudène	Tombes.	Aux cotes 708 et 695.	

SUR UN PASSAGE DE PLINE L'ANCIEN

Pline écrit dans son Histoire naturelle (VII, II, 8; éd. Nisard, t. I, p. 281 *b*):

« *In eadem Africa familias quasdam effascinantium, Isigonus et Nymphodorus : quorum laudatione intereant probata, arescant arbores, emoriantur infantes.* »

Le second membre de phrase a visiblement embarrassé Littré; pour s'en tirer, l'illustre académicien donne à *laudatio* un sens que ce mot n'a jamais eu, et traduit « qui, par la vertu de paroles enchantées, font périr les troupeaux, etc. »

Or, ce passage est très clair pour qui connaît les superstitions de l'indigène tunisien. Celui-ci, en effet, est convaincu que les louanges provoquent infailliblement les malheurs : lui faire compliment sur ce qui le touche, c'est exposer, suivant le cas, sa maison à s'écrouler, son palmier à se dessécher, son cheval à se casser une jambe ou à contracter la morve, sa santé à décliner, son enfant à mourir en bas âge; et ce n'est qu'à grand renfort d'amulettes et de formules magiques qu'il est possible de conjurer le péril.

Le mot *laudatio* doit donc être pris ici dans son sens naturel, et la traduction exacte est : « Il y a dans cette même Afrique, au dire d'Isigone et de Nymphodore, certaines familles de porte-malheur dont les éloges font périr les troupeaux, sécher les arbres, mourir les enfants. »

Au temps où je naviguais, j'ai constaté une croyance assez voisine chez nos marins, surtout chez ceux de la côte bretonne, à qui c'était « porter la guigne » que de leur souhaiter un bon voyage.

EUSÈBE VASSEL.

FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1909

DANS L'AMPHITHÉATRE D'EL-DJEM

Depuis longtemps, les touristes qui visitaient le célèbre amphithéâtre d'El-Djem et les habitants de la région avaient exprimé le désir de voir le Service des Antiquités dégager ce monument. L'occasion s'est présentée de faire exécuter ce travail sans que ce Service ait eu à en supporter les frais, et il faut féliciter ce dernier de n'avoir pas eu à attribuer à des recherches peu fructueuses des sommes qu'il a employées ailleurs. Le Service des Travaux publics, ayant besoin de remblais pour la gare d'El-Djem, s'entendit avec la Direction des Antiquités pour prendre les terres qui lui étaient nécessaires à l'intérieur de l'amphithéâtre, soit environ 12.000 mètres cubes. C'est le rapport adressé à ses chefs par M. Gadrat, qui a dirigé les travaux, que M. Michaux, directeur général du Service des chemins de fer, a bien voulu me communiquer en m'invitant à y prendre ce qui pourrait intéresser l'Institut de Carthage, et je suis heureux de lui transmettre ici les remerciements qui lui ont été adressés par cette Société lorsque je lui ai lu ce que j'avais extrait du travail de M Gadrat.

L'arène était recouverte de 5 mètres de remblais; elliptique, elle mesurait 64 m 50 sur 39 mètres. Elle était entourée par un mur ou *podium* de 3 m 50 de hauteur et de 1 mètre d'épaisseur qui formait un soubassement en marbre de couleur de 1 mètre de hauteur, au-dessus duquel s'étendait une suite de panneaux en couleur, séparés par des colonnettes appliquées; le tout était relié au mur par un enduit en ciment de tuileaux qui a longtemps fait croire qu'on donnait des naumachies dans l'amphithéâtre d'El-Djem. Cette idée doit être désormais écartée, en raison de l'existence d'une grande porte à chaque extrémité et de douze portes sur le pourtour de l'arène, ainsi que de soupiraux par lesquels des pièces voutées, placées au-dessous de celle-ci, recevaient l'air. Des constructions arabes assez confuses ont été rencontrées dans les remblais.

Derrière le podium régnait une galerie sur laquelle donnaient les portes dont il vient d'être question; n'ayant aucune communication avec le reste du monument, elle était donc exclusivement destinée au service de l'arène. Une autre galerie régnait en dehors de celle-ci, offrant des ouvertures qui sont alternativement l'aboutissant de couloirs venant de l'extérieur et l'entrée d'escaliers montant vers la première.

Sous l'arène règnent deux galeries, suivant les axes de l'ellipse. De chaque côté de la plus grande d'entre elles se trouvent huit cham-

bres, dont quatre sont recouvertes de voûtes d'arête. On accédait à cet ensemble par quatre petits escaliers.

Des travaux de dégagement ont été faits aussi à l'extérieur du monument, sur la partie de la façade regardant le marché, qui est la mieux conservée. Malheureusement, la présence d'une route passant en ce point a empêché de donner du recul à ce dégagement, et il a fallu se borner à creuser un large fossé au pied des arcades. Celles qui forment la rangée inférieure de la façade ont été bouchées à l'aide de pierres arrachées au monument, pour le fortifier, au cours des nombreuses luttes qu'y soutinrent à plusieurs reprises les belligérants venus chercher un abri derrière ses puissantes murailles.

Parmi les objets découverts, il y a à noter particulièrement trois fragments d'inscriptions, un fragment de statue en marbre représentant un génie ailé adossé à un serpent, deux autres fragments portant des figurations du même reptile, soixante-dix fragments de corniches offrant des rosaces, des caissons, des mutules sculptés, d'un développement total de quarante-cinq mètres, un poids de bronze, des lampes chrétiennes, des carreaux en terre cuite, à sujets; des fragments de statues en marbre, de grandeur colossale.

Je suis heureux de rendre hommage, en terminant, à la féconde collaboration que nos ingénieurs prêtent aux archéologues en mettant au service de la science, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, les puissants moyens dont ils disposent. On sait que beaucoup de leurs collègues comptent parmi nos archéologues les plus illustres. Les noms de Dieulafoy, de Morgan sont sur toutes les lèvres, et nous devons nous féliciter sans restriction de voir leurs nobles exemples suivis par les ingénieurs en chef du Service des Travaux publics.

Dr CARTON.

GABÈS RIVALE DE BISKRA

Malgré tous les attraits qu'offre l'Extrême-Sud Tunisien, bien rares sont les touristes qui viennent visiter les curiosités si particulières et si diverses qu'on y rencontre.

Quoique cela ait tenu jusqu'à présent à diverses causes, notamment à la difficulté du voyage et à l'état précaire des routes y conduisant, l'absence d'un centre où le touriste puisse trouver, entre deux excursions, les distractions et récréations qui donnent à son oisiveté la variation dans ses plaisirs doit être considérée comme la raison la plus importante de cette abstention du tourisme.

La longueur du voyage va bientôt disparaître, puisqu'un chemin de fer pourra amener les voyageurs jusqu'à quatre-vingts kilomètres à peine des portes de l'Extrême-Sud et que des routes carrossables vont, avant la fin de 1910, relier à ce chemin de fer tous les buts d'excursion.

Il ne resterait donc plus qu'à chercher le centre qui saurait le mieux retenir le touriste.

L'antique Tacape, la Gabès moderne, semble réunir toutes les conditions naturelles exigées pour devenir ce centre.

Un air pur et sain, chargé d'effluves marines, une température idéale, un climat parfait, tempéré par le voisinage de la mer, donneront au touriste autant de joie à ses yeux que de profit à sa santé.

Qu'il dirige sa vue où sa promenade du côté de l'oasis, vers la mer ou même dans la direction de l'aride sebkha, partout il aura une impression de contentement et de satisfaction.

Mais, tous ces attraits ne suffiraient certes pas pour retenir le touriste.

A ces dons naturels, il faut ajouter les créations artificielles qui en rendront le séjour agréable à l'étranger.

Un casino, l'organisation de fêtes arabes, des chasses au lévrier ou au faucon et, surtout, surtout une installation confortable et luxueuse dans les hôtels permettront alors seulement à Gabès de songer à se faire l'égale de Biskra, car elle possédera non seulement tout ce qui attire les étrangers dans cette station, mais encore en plus le voisinage de la mer et bien d'autres éléments d'attraction.

Un climat idéal en hiver et son oasis, voilà les seules raisons qui, de Biskra, ont fait une station hivernale.

L'initiative privée, complétant avec intelligence ces deux sources d'attirance, a créé les plaisirs et le confortable, deux choses indispensables au touriste.

Quand, à Gabès, on aura réuni toutes les attractions locales et les curiosités qui attirent l'étranger plus que le climat, tels que casino,

fêtes arabes, chasses, elle deviendra vite la rivale de Biskra pour la dépasser ensuite, car ce n'est pas seulement son climat, ses fêtes, ses curiosités qui appelleront le visiteur, c'est surtout parce que tout autour d'elle rayonnent des buts d'excursion uniques dans leur genre, ce qui manque à Biskra.

N'est-ce point en effet à quarante-cinq kilomètres que se trouvent les habitations troglodytes des Matmatas, si curieuses, si peu semblables à tous les autres troglodytes étudiés jusqu'ici ?

Une route praticable, très pittoresque, y mène facilement en automobile.

C'est de Gabès aussi que part la route carrossable et empierrée qui mène à Médenine, la ville aux ghorfas, ces chambres voûtées si pittoresquement juchées les unes sur les autres quelquefois jusqu'à un septième rang, où les indigènes, hommes, femmes ou enfants, grimpent en se servant de pierres plantées en saillie dans le mur.

De Médenine, par une route de cinquante kilomètres, carrossable, on doit aller jusqu'à Tataouine, qui n'a par lui-même rien de bien curieux à voir, mais près de là se trouve le keçar de Beni-Berka, montagne en forme de pain de sucre dont la pointe aurait été sectionnée nettement.

Sur ce plateau circulaire d'un rayon de cinquante mètres à peine, des ghorfas comme celles de Médenine ont été construites, qui servent de magasins à grains.

Les murs extérieurs de ces greniers bâtis au bord de l'arête de ce plateau servent de rempart.

Elevés sur la paroi à pic de la montagne, ils interdisent toute tentative de pénétration dans le keçar ou château fort (c'est ainsi qu'on désigne ces constructions) autrement que par l'unique et étroite porte d'entrée où se tient un gardien vigilant.

Un chemin taillé dans l'escarpement de la montagne conduit jusqu'à cette porte, et c'est une chose surprenante d'y voir arriver des chameaux chargés des grains de la moisson.

Si l'intérieur de ce keçar est curieux à voir, l'admirable panorama que l'on découvre de ce nid d'aigle ajoute encore au ravissement intérieur que l'on éprouve.

Le touriste ne regrettera pas davantage la visite qu'il fera aussi à Chenini, à dix-huit kilomètres de Tataouine, à Douiret et à Guermassa, ces trois villages berbères, curieusement élevés sur des flancs de montagnes, avec leurs habitations mi-troglodytes et les curieuses dispositions de celles-ci.

A Douiret particulièrement, où l'éperon escarpé d'une montagne, sur lequel est bâti l'ancien village, ressemble de loin à un donjon en ruines dont on verrait encore les meurtrières.

La sécurité étant survenue, les habitants, très à l'étroit sur cette

langue de rocher, qui n'a pas plus de cinquante mètres de large, descendirent au-dessous et, moitié dans la roche, moitié en dehors, bâtirent une rangée de maisons qui s'égrènent, toutes dans le même genre, autour de la falaise, semblant de loin lui former un collier de perles blanches. Devant ces maisons, une rue de quelques mètres de large permet l'entrée dans les demeures et facilite les communications. Une deuxième rangée de maisons, parallèle à la première, s'étage au-dessous de celle-ci, en sorte que ces terrasses sont au niveau de la rue.

On conçoit combien la défense d'un tel village était facile, contre des nomades, même à une poignée d'hommes.....

Guermessa, Chenini et aussi Ghomrassen présentent les mêmes dispositions, mais chacun de ces villages a son caractère particulier, et de chacun d'eux aussi on emportera une impression différente, mais toujours enthousiaste.

Voilà tout ce que le touriste pourra aller voir de Gabès, où, après une excursion, il viendra se reposer quelques jours, pour varier ses distractions.

Aussi, charmé par son séjour à Gabès et les impérissables impressions qu'il rapportera de ses excursions, se hâtera-t-il l'année suivante d'y revenir et d'y amener ses connaissances.

Tout cela a besoin d'être su, et une réclame intelligente seule permettra d'arriver à ce but. Aussi ne saurait-on assez conseiller aux Gabésiens, et aux membres du Comité d'Hivernage Tunisien, aussi intéressés que ceux-ci, de fixer leur attention sur ce sujet.

Ils feront œuvre utile pour leurs intérêts et pour la satisfaction des gens qui recherchent dans les voyages la variété des émotions et du plaisir.

MENOUILLARD.

Tataouine, le 31 décembre 1909.

LA RÉGION DES KSOUR DU SUD-ORANAIS

(SUITE)

Cercle de Géryville

Le cercle de Géryville, au sud du chott Ech-Chergui, est limité à l'ouest par celui de Mécheria, à l'est par l'annexe d'Aflou et le territoire de Ghardaïa ; au sud, il s'étend jusqu'au territoire des oasis sahariennes.

Les ksour, nombreux, sont pour la plupart le noyau de petites tribus autonomes, sédentaires, et sont bâtis, en général, dans la zone montagneuse. Les grandes tribus nomades du cercle sont : les Trafi et les Oulad-Ziad, fractions des Hamiane-Cheraga ; les Laghouat-el-Ksel et les Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga.

Au point de vue administratif, le cercle de Géryville comprend vingt-six tribus et cent cinquante-quatre douars ou ksour, à savoir :

Oulad-Amrane (trois douars) ;
Oulad-Sidi-Thifour (six douars) ;
Makna (dix douars) ;
Brézina (six douars) ;
Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Medjoub (quatre douars) ;
El-Arbaouat (cinq douars) ;
Chellala-Dahrania (un ksar) ;
Mecheria (1) (un ksar) ;
Bou-Semghoun (un ksar) ;
Oulad-Sidi-el-Hadj-ben-Ahmer (un ksar) ;
Six tribus des Trafi (quarante-cinq douars) ;
Deux tribus des Oulad-Ziad (dix-huit douars) ;
Trois tribus des Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga (seize douars) ;
Cinq tribus des Laghouat-el-Ksel (trente-sept douars).

Les Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga, les Trafi et les Laghouat-el-Ksel sont placés sous le commandement du bach-agha Si Eddin, chef des Oulad-Sidi-Cheikh, qui réside tantôt à Géryville, tantôt, et le plus souvent, à son camp d'Aïn el-Oudhar, à l'est de Ghassoul.

***

Fraction des Hamiane-Cheraga, les Trafi ont pris part à l'insurrection de Bou Amama. Ils ont conservé encore un certain esprit guerrier, aventureux, et beaucoup d'entre eux s'engagent dans nos compagnies sahariennes.

Les terrains qu'ils parcourent s'étendent au sud et au sud-ouest de

(1) Petit village au sud de Géryville, appelé souvent le Petit-Mecheria.

Géryville, jusqu'au delà de Chellala-Gueblia. En hiver, leurs campements descendent jusqu'au djebel Tismert, dans l'oued Gharbi, et même l'oued Namous. Les Trafi forment six tribus : les Derraga-Cheraga (sept douars), les Derraga-Cheraga (onze douars), les Akerma (cinq douars), les Oulad-Serour (sept douars), les Oulad-Maalla (six douars), les Oulad-Abd-el-Krim (neuf douars, dont le ksar de Chellala-Gueblia).

*
* *

Hamiane-Cheraga comme les Trafi, les Oulad-Ziad ont, comme eux, suivi Bou Amama en 1881. C'est dans une de leurs fractions, réfugiée aujourd'hui chez les Chambâa du sud du département de Constantine, que fut assassiné le lieutenant Weinbrenner, assassinat qui fut le signal de l'insurrection.

Ils forment deux tribus, les Oulad-Ziad-Cheraga et les Oulad-Ziad-Gharaba, comprenant chacune neuf douars.

*
* *

Les Rezeïna, autre fraction des Hamiane-Cheraga, ne dépendent plus du cercle de Géryville. A leur retour après l'insurrection de Bou Amama, ils furent installés au nord du chott Ech-Chergui et font partie de la commune mixte de Saïda (territoire civil).

*
* *

Les Laghouat-el-Ksel descendent d'aventuriers de diverses origines qui se groupèrent autour de Sidi-Cheikh à son retour du Maroc. Ils chassèrent de leurs ksour les Beni-Amer, anciens habitants de la région. D'après la légende, ceux-ci témoignaient du mépris pour Sidi Cheikh et ses serviteurs ; le marabout Sidi Ahmed el Medjoub appela sur eux la malédiction divine, ce qui les força à s'enfuir précipitamment vers le nord. Cette légende à fond religieux cache en réalité une spoliation violente dont furent victimes les anciens possesseurs du sol.

Les Laghouat-el-Ksel tentèrent de rejoindre Bou Amama en 1881. Battus à Madena par l'agha Sarahoui, après avoir pillé Tadjerouna et Ghassoul, ils se retiraient vers l'est sans avoir pu trouver le marabout, quand ils furent encore défaits à Aïn-Khecheb par une colonne venue de Laghouat. Depuis, ils se sont tenus tranquilles.

Ils forment cinq tribus :

Les Ahl-Stitten, à l'est de Géryville (neuf douars, dont le ksar de Stitten) ; ils sont descendants des Beni-Zeroual ; — les Rezeigat, anciens Oulad-Rizig, à l'est du cercle (onze douars) ; — les Oulad-Moumen, au sud et à l'est de Géryville (neuf douars) ; — les Oulad-Aïssa (quatre douars, dont le ksar de Kerakda) ; — les Gueraridj (quatre douars).

En hiver, les Laghouat-el-Ksel nomadisent au sud d'El-Maïa, de Brézina et d'Aïn-el-Amara.

***

Les Oulad-Sidi-Cheikh méritent une mention spéciale à cause de l'influence politique qu'ils exercèrent pendant longtemps dans le Sud-Oranais, et de l'influence religieuse de leurs chefs qui s'étend encore dans le Sahara Algérien et le Sud-Marocain. Cette influence est due à leur caractère maraboutique. Ils descendent du grand saint islamique Sidi Cheikh, descendant lui-même de Bou Becker, père d'Aïcha, seconde femme du Prophète.

Chassés de La Mecque peu après la mort de Bou Becker, les Bou-Beckria s'établirent d'abord en Egypte, puis en Tunisie. Au XIVe siècle, ils quittèrent la Tunisie, sous la conduite de Sidi Maamar ben Sliman el Alia, et vinrent s'installer dans la vallée de l'oued Goulita. Sidi Maamar fonda les deux ksour des Arbaouat. Son successeur, Sidi bou Smaha, mourut en Egypte, laissant un fils, Sliman, qui vécut à Figuig et mourut à Beni-Ounif où il a son tombeau.

Sidi Sliman ben Bou Smaha eut trois enfants : Si Mohamed, enterré aujourd'hui à Chellala-Dahrania, Si Ahmed el Medjoub ben Rahma, mort à Asla où il a une koubba, mais enterré à Chellala-Dahrania, Lalla Sifia, patronne du ksar d'Aïn-Sefra et ancêtre des Oulad-en-Nahr.[1]

Si Mohamed est le père du grand Sidi Cheikh. La naissance de celui-ci, aux Arbaouat, fut accompagnée de circonstances merveilleuses. A peine né, il sauva sa mère des griffes d'un lion. De son vrai nom Abd el Kader, il reçut du saint de Bagdad, Abd el Kader el Djilali, le nom de Sidi Cheikh, afin d'éviter toute confusion entre eux deux.

Sidi Cheikh passa sa vie à voyager, principalement au Maroc, où il visita les principales zaouïas. Il s'établit enfin à El-Abiodh, où il fonda une zaouia après avoir chassé le marabout Sidi bou Tkhil, de l'ordre des Kadrias. Sidi bou Tkhil mourut aux Arbaouat, où il a une koubba.[2]

Sidi Cheikh mourut à Stitten, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps fut transporté à El-Abiodh et sa koubba devint un centre de pèlerinages pour les musulmans du nord de l'Afrique. Les différents actes de sa vie ont été embellis par la légende. Les miracles qu'on lui attribue sont incalculables. Nous y reviendrons en décrivant les lieux où ils se passèrent.

Avant de mourir, Sidi Cheikh affranchit ses esclaves noirs et désigna leurs descendants pour administrer sa zaouia. Ce sont les ancêtres des Abid actuels. En mourant, il transmit la baraka (pouvoir de distribuer les grâces divines, de bénir au nom de Dieu) à son troisième fils Sidi el Hadj bou Hafs. A la mort de celui-ci, son frère, Si

(1) Tribu du cercle de Lalla-Maghnia.

(2) Ses descendants ont fondé Aïn-Sefra.

El Hadj Abd el Hakem reçut la baraka. Mais elle revint ensuite avec Si Ben Eddin aux descendants de Sidi el Hadj bou Hafs.

C'est de cette transmission de la baraka de la branche ainée à la branche cadette, puis de la cadette à l'ainée, que date la scission des Oulad-Sidi-Cheikh en deux partis ennemis, les Cheraga et les Gharaba. Jusqu'au XVIIe siècle, les Oulad-Sidi-Cheikh furent unis. Mais à cette époque, les descendants de Sidi el Hadj Abd el Hakem voulurent continuer à bénéficier des ziaras,[1] d'où une lutte dont les conséquences se font encore sentir.

Actuellement, les ziaras reçues à El-Abiodh-Sidi-Cheikh sont divisées en trois parts : l'une revient aux Abid de la koubba de Sidi-Cheikh, l'autre aux Abid du ksar Chergui, le troisième à ceux du ksar Gharbi.

A notre arrivée dans le Sud-Oranais, les Oulad-Sidi-Cheikh ne s'opposèrent pas à notre installation dans leur pays. Mais de 1864 à 1883 ils furent en état d'insurrection. Grâce aux concessions qu'on fit aux Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga (branche ainée), grâce aux pensions qu'on accorda à leurs chefs et aux grands commandements qu'on leur confia, ils cessèrent la lutte. Un de leurs chefs, Si Eddin, fils de Si Hamza, est actuellement bach-agha des ksour et a sous son commandement les Oulad-Sidi-Cheikh, les Laghouat-el-Ksel et les Trafi ; un autre, Si Hamza ben Bou Becker, est agha du djebel Amour et réside à Aflou.

Grâce à leur caractère maraboutique, les chefs des Oulad-Sidi-Cheikh conservent encore un certain prestige religieux. Mais au point de vue politique, leur influence a beaucoup diminué. L'existence peu digne qu'ils mènent, eux et leurs fils, les dettes qu'ils contractent pour leurs plaisirs, malgré les fortes subventions qu'ils reçoivent, ont détaché d'eux une grande partie des indigènes. Les Trafi, en particulier, n'obéissent qu'à contre-cœur au bach-agha Si Eddin ; il est probable qu'à la mort de celui-ci son commandement sera supprimé.

La masse des Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga a perdu l'esprit belliqueux des ancêtres. Il est à remarquer qu'actuellement bien peu d'entre eux s'engagent dans nos corps de troupes indigènes.

Les Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga ont leurs terrains de parcours au sud des montagnes des ksour, jusqu'au Gourara. Ils forment trois tribus : les Oulad-Sidi-Cheikh-Cheraga (six douars), les Oulad-Sidi-el-Hadj-bou-Hafs (quatre douars), El-Abiodh-Sidi-Cheikh (six douars).

Quant aux Oulad-Sidi-Cheikh-Gharaba, restés en dissidence au Maroc après 1883, ils ont conservé leurs qualités guerrières. Ils nous ont été hostiles jusqu'en ces dernières années. Mais depuis peu de temps,

[1] زيارة pèlerinage et, par extension, offrandes à l'occasion des pèlerinages. Il ne faut pas confondre la ziara, don en principe volontaire, avec la ghefara (غفارة) impôt exigé par les cheikhs des confréries religieuses, impôt interdit d'ailleurs par le Gouvernement français.

ils paraissent être revenus à de meilleurs sentiments à notre égard. En 1905, leur chef, Si Allal, nous a fourni un goum de cent cavaliers contre les Beni-Guil et a reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Les ksour

Les ksour du cercle de Géryville sont, outre Géryville : Stitten, Bou-Alem, El-Oudiane, El-Hadjeria, Sidi-Thifour, à l'est de Géryville; Mecheria, Ksar-Oulad-Sidi-el-Hadj-ben-Ahmer, El-Arbaouat, Chellala-Dahrania, Chellala-Gueblia, Bou-Semghoun, au sud de Géryville, dans la région montagneuse; El-Abiodh-Sidi-Cheikh, Brezina, Sidi-el-Hadj-ed-Din, El-Maïa, dans la région saharienne.

Les plus importants d'entre eux, comme les Arbaouat, Chellala-Dahrania, Bou-Semghoun, forment de petites tribus autonomes; ils doivent d'ailleurs cette autonomie à leur attitude loyale lors de l'insurrection de 1881. Les autres dépendent de tribus plus ou moins considérables dont ils constituent administrativement des douars.

Les habitants des ksour, pour la plupart d'origine berbère, sont en majorité sédentaires. Ils vivent des produits de leurs jardins. Les tribus nomades possèdent cependant quelques terres cultivées, soit des jardins dans les oasis des ksour qu'englobent leurs terrains de parcours, soit des champs d'orge dans les lits d'oued ou les daya de la Hamada. Quand ils s'éloignent des ksour, ils confient la garde de leurs récoltes soit à quelques-uns d'entre eux qui restent sous la tente à proximité, soit aux ksouriens eux-mêmes.

* * *

On ne trouve guère de palmeraies qu'à côté des ksour de la région saharienne ou de la partie méridionale de la région montagneuse. Les dattes de ces palmeraies sont peu estimées et ne servent qu'à la consommation locale. Les oasis du nord sont surtout constituées par des jardins d'arbres fruitiers et de légumes, entourés de petits murs en terre. Les arbres les plus communs sont les figuiers, les abricotiers, les grenadiers. Dans certains ksour, à Tiout par exemple, on trouve la vigne.

Les ksouriens cultivent peu le blé; mais les champs d'orge sont nombreux. Pour dépiquer le blé ou l'orge, les indigènes étalent les gerbes sur le sol et les font piétiner par cinq ou six ânes, placés en ligne l'un contre l'autre, reliés par une corde; les ânes exécutent ainsi de front des conversions complètes autour de l'un d'eux qui tourne presque sur place.

* * *

L'irrigation des oasis et des jardins s'effectue au moyen des eaux des sources, ou des eaux de puits, ou à la fois des eaux des sources et des puits, suivant le cas.

A Tiout, à Asla, aux deux Chellala, à Mecheria, à Ghassoul, à Kerakda, à Bou-Alem, etc., l'eau des sources voisines est employée à peu près exclusivement. Des séguia — petits canaux creusés dans le sol — amènent l'eau dans les jardins. A Asla, à Tiout, un barrage en amont de l'oasis permet de régulariser la distribution de l'eau.

A Aïn-Sefra, à Bou-Semghoun, aux Arbaouat, à El-Maïa, on utilise à la fois l'eau des sources et celle des puits. A Brézina, à Sidi-el-Hadj-ed-Din, à El-Abiodh-Sidi-Cheikh, il n'y a pas de sources et les indigènes ont dû creuser des puits plus ou moins profonds.

Les puits d'Aïn-Sefra et de Bou-Semghoun, peu profonds, sont des puits à bascule. Le seau est suspendu à l'extrémité d'une longue perche qui tourne autour d'un axe horizontal placé à peu près en son milieu; l'autre extrémité de la perche porte un contre-poids constitué par de grosses pierres. (1)

A El-Abiodh et à Brezina, les puits sont à poulie; le seau — *dalou* — est une outre en peau de bouc dont le fond porte une manche en peau également par où l'eau se déverse quand le seau est arrivé en haut du puits. L'eau, reçue dans un réservoir placé au bord du puits, est dirigée ensuite par les séguia dans les terrains à irriguer. A Brezina et à Sidi-el-Hadj-ed-Din, où l'eau est presque à fleur de sol, la traction du dalou est faite par l'homme; les piliers supportant la poulie sont des montants en grosses branches liés à leur partie supérieure. A El-Abiodh, les puits sont profonds; la traction de l'eau s'opère au moyen de chevaux et de chameaux; les piliers sont en maçonnerie. Dans les deux cas, une piste en plan incliné, placée en avant du réservoir, facilite la traction, et sa longueur indique la profondeur approximative du puits.

* * *

Les caravanes annuelles vers les oasis sahariennes sont une des grandes manifestations de la vie économique du Sud-Oranais. Sources de profits pour nos tribus des hauts plateaux et de la région des ksour, elles sont une nécessité vitale pour les ksouriens du Gourara, du Touat, du Tidikelt. Alors que nos indigènes des cercles de Mecheria et de Géryville, en contact de plus en plus fréquent avec le nord de l'Algérie, ont une tendance marquée à faire le commerce avec le Tell et à délaisser les routes du sud, il est du devoir de l'autorité française de maintenir les relations commerciales régulières avec les oasis sahariennes, qui tirent du nord une grande partie des produits nécessaires à leur existence.

Les opérations commerciales entre les nomades Sud-Oranais et les ksouriens des oasis se font par voie d'échange; le numéraire est peu employé et ne sert que d'appoint.

(1) Ce procédé primitif est encor eemployé par les paysans de certaines parties de la France, par exemple dans les Landes.

Les objets importés au Gourara par les caravanes sont : les moutons, les chèvres, le café, le thé, le beurre, les fourrages, les légumes, l'orge, le blé, la viande sèche, la graisse, les pommes de terre, les bougies, l'huile, le coton, les peaux préparées, les tapis et un peu d'argent monnayé. En échange, les caravaniers reçoivent : les piments, le henné, des cordes, des burnous et surtout les dattes qui sont de qualité bien supérieure à celles du Sud-Oranais.

Les caravanes quittent leurs points de rassemblement, au sud des montagnes des ksour, à la fin de novembre et au mois de décembre ; elles sont de retour à la fin de janvier et au début de février. Afin de diminuer les risques, en cas d'attaque des pillards sahariens, les diverses tribus se réunissent, en général, en trois grands groupes. Leur marche est protégée d'ailleurs par les goums d'Aïn-Sefra, d'El-Abiodh-Sidi-Cheikh et des patrouilles des compagnies sahariennes, dirigées par des officiers des Affaires indigènes. En 1903, à Hassi-el-Azz, à une journée de marche au nord de Tabelkoza, en 1904, à Hassi-Ouchen, des groupes isolés de caravaniers furent surpris par des djiouch marocains. Depuis 1905, grâce aux mesures prises, aucune attaque n'a eu lieu contre les caravanes.

En 1901-1902, les trois grandes caravanes ont amené un total de 5.500 chameaux environ ; en 1903-1904, 7.800 chameaux ; en 1905-1906, plus de 6.100.

***

Les trois grandes caravanes annuelles sont :

1° La caravane des Ouled-Sidi-Cheikh et des Laghouat-el-Ksel. Elle se rassemble à Sidi-el-Hadj-ed-Din. En temps de sécheresse, elle suit la route de l'oued Seggueur, jalonnée de puits. L'itinéraire est alors le suivant :

Sidi-el-Hadj-ed-Din, — Hassi-Oum-el-Maï, — ghedir de Sbaïhi, — Hassi-el-Ayad. — Au delà on abandonne l'oued Seggueur et on pénètre dans l'Erg, par Hassi-bou-Zid, Hassi-Mchou, Hassi-bou-Tali, Hassi-el-Henzema, où on atteint la limite méridionale de l'Erg. Une piste suit alors cette limite, vers l'ouest, par Guern-ech-Chouf et Tabelkoza.

L'itinéraire direct à travers l'Erg est suivi les années où les pluies relativement abondantes permettent de trouver un peu d'eau dans les daya. Il passe par :

Sidi-el-Hadj-ed-Din, — Bab-el-Azadj, — Oued-Mazzer, — Oued-Torba-el-Ousthania, — El-Metelfa, — Hassi-el-Morr (entrée dans l'Erg), — Selselt-el-Melah, — Foum-ed-Diba, — Safra, — Hassi-mta-Leuze, — Hassi-Meherzi, — Roukama, — Tabelkoza ;

2° La caravane des Trafi et des Oulad-Ziad. Elle se rassemble à El-Abiodh-Sidi-Cheikh. Son itinéraire habituel est le suivant :

El-Abiodh-Sidi-Cheikh, — Botma-ben-Remad, — Melk-Sidi-Sliman,

— Mengoub, — Mehareb-el-Kebir, — Garet-en-Naama, — Teniet-Sidi-Sliman (entrée dans l'Erg), — El-Merita — et Timimoun par Sidi-Mansour-Ouled-Aïssa et Oksaïba, — ou Tabelkoza par Hassi-Ouchen.

3º La caravane des Hamiane et des Amour. Elle se rassemble en général aux Oglet-Djedida, dans l'Oued-Namous, et a comme itinéraire habituel :

Oglet-Djedida, — Et-Tleta, — Kheloua-Sidi-Brahim (entrée de l'Erg) — Rass-el-Ma, — Bel-Haziel, — Hassi-el-Amri, — Ksar-Oulad-Aïssa.

***

Les caravanes mettent une quinzaine de jours pour atteindre le Gourara. Elles visitent les ksour des oasis sahariennes pendant près d'un mois et font les échanges. En 1906, les caravaniers, après avoir vendu les dattes importées des oasis, ont eu un bénéfice de plus de 240.000 francs.

FIGUIG

La grande oasis marocaine, entourée presque complètement par nos postes, peut être considérée comme dépendant, aux points de vue économique et politique, du cercle de Mecheria.

Une plaine horizontale argileuse, nue, sillonnée de petites crevasses, sépare Beni-Ounif des collines au sud de Figuig, djebel Zenaga, djebel Taghla, etc. Le passage le plus fréquenté pour se rendre à Figuig est le Khenig, col de Zenaga. On y trouve, au nord d'une palmeraie assez étendue, la petite koubba de Sidi-Fodhil.

Au delà s'ouvre la grande plaine de Baghdad, dénudée, inculte, s'ouvrant à l'est vers Duveyrier. A l'ouest, s'étend le rideau vert des palmeraies et des jardins de Figuig, que surmontent les maisons à terrasses et les minarets des différents ksour de Figuig.

« Le site est merveilleux, incomparable : trois chaînes de montagnes, le djebel Grouz, le djebel Ben-Saïed, le djebel Maïz, l'entourent de leurs pittoresques sommets au nord, découpant l'horizon de leurs brusques arêtes; loin vers l'est se profilent les crêtes, neigeuses l'hiver, des Beni-Smir, tandis qu'au sud une succession de collines brunes lui font un bouclier de rochers.» (1)

***

Figuig, que le traité de 1845 attribua au Maroc, a toujours été en fait indépendant. Les Marocains occupèrent l'oasis à la fin du XVIIe siècle et en 1806; mais ils ne s'y sont jamais maintenus.

Le traité de 1845 fut contraire à nos intérêts. Figuig échappant à notre influence directe devint un repaire de dissidents, un centre de

(1) JEAN DES TAILLIS : *Le Maroc pittoresque.*

ravitaillement de bandes nomades qui trouvaient asile derrière des murailles dont on s'exagérait la solidité.

Plusieurs fois nos généraux et le gouvernement général demandèrent une action contre Figuig, en particulier le général Saussier en 1881. Par crainte de complications diplomatiques, le Gouvernement n'autorisa pas. De plus, jusqu'en 1903, l'oasis n'avait pas été visitée, les habitants en interdisaient l'accès à tout Européen, et la crainte des pertes à subir contre des gens qu'on croyait plus forts firent hésiter à tenter une attaque directe.

Le protocole du 20 juillet 1901, qui compléta le traité de 1845, donna à la France le droit d'avoir un commissaire autorisé à aller librement à Figuig pour assurer l'exécution des prescriptions des traités et surveiller les membres des tribus placées sous notre domination, Oulad-Djerir et Doui-Menia; mais les ksouriens ne tinrent aucun compte de cet acte diplomatique, l'autorité du sultan n'étant que nominale. Figuig continua à donner asile aux pillards, qui attaquèrent nos isolés et nos convois, et à demeurer aussi mystérieuse.

Il fallut le bombardement du 8 juin 1903, provoqué par l'attaque dont fut victime le Gouverneur général de l'Algérie, pour déchirer, en abattant les murs de Zenaga, le voile qui cachait le mystère de l'oasis et détruire la légende de sa force militaire.

L'effet du bombardement fut efficace. Les notables de Figuig vinrent aussitôt demander l'aman *(pardon)*. Il leur fut accordé aux conditions suivantes : Accès des villages accordé aux Français et interdit aux fauteurs de troubles, liberté et sécurité assurées à nos nationaux, responsabilité des méfaits, livraison de leurs auteurs, interdiction de franchir en armes les cols sans autorisation, avis aux autorités françaises des événements importants, indemnité de guerre de 60.105 francs, livraison de quelques armes, remise de quatorze otages.

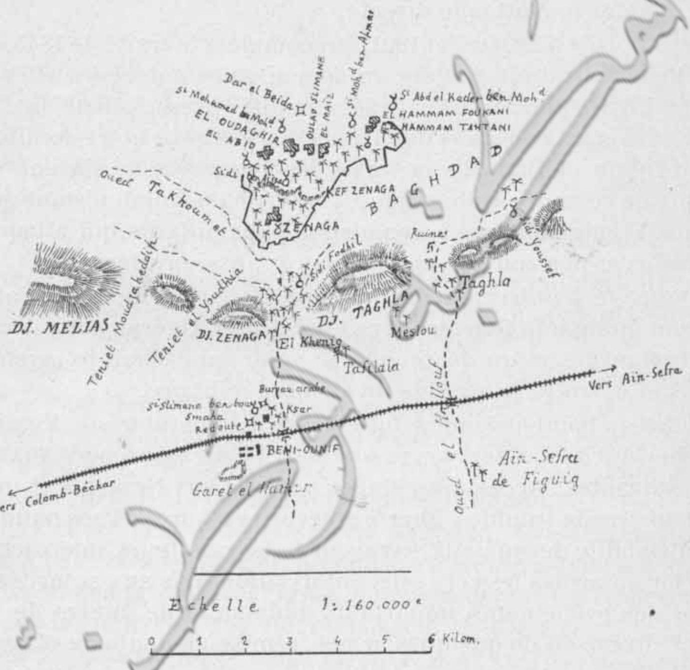
Ces conditions furent remplies peu de temps après. Depuis, une tranquillité relative règne dans la région. On peut aller en sécurité à travers les ksour de Figuig ; une route carrossable a même été créée entre Beni-Ounif et le col de Zenaga.

*
* *

Malgré notre ingérance dans la politique et la police figuiguiennes, l'importance de Figuig n'a pas diminué. « Cette grande importance de l'oasis de Figuig provient de sa situation géographique. Placée en effet au sud-ouest et au pied du pâté montagneux des Amour de l'ouest, elle en commande toutes les issues. Une semblable position, qui fait déjà la force des nomades dans leurs luttes contre nous, deviendrait aux mains d'un adversaire bien organisé une menace sérieuse pour l'Algérie. Car la non occupation de Figuig sera perpétuellement à notre désavantage, en laissant toujours ouverte sur notre flanc une

sorte de porte d'accès par où un envahisseur audacieux pourra, en suivant, comme l'a montré jadis le général Saussier, le long couloir formé par la chaîne des ksour, atteindre Laghouat, c'est-à-dire le centre de l'Algérie.

« Mais ce n'est pas seulement sa position au débouché des montagnes du côté d'Aïn-Sefra qui fait l'importance de Figuig, c'est aussi



Figuig et Beni-Ounif

sa situation à la sortie de la vallée de l'oued El-Hallouf, au moment où cette rivière devenant l'oued Zousfana, va tracer la route du Gourara ; c'est encore la facilité des communications qui existent entre cette grande oasis et les régions situées à l'ouest et au sud-ouest, comme la plaine de Tamlelt, le pays des Doui-Menia et plus loin le Tafilalet. »[1]

[1] Capitaine LACROIX et M. DE LA MARTINIÈRE : *Documents pour servir à l'étude du nord-ouest africain.*

***

A l'ouest de la plaine de Baghdad s'étend la palmeraie de Figuig, sur une longueur de quatre kilomètres et une largeur moyenne de deux. La palmeraie est entourée presque entièrement, au sud et à l'est en particulier, par un mur en pisé dominé par quelques tours de guet.

Les ksour sont situés à la lisière nord et nord-ouest de l'oasis, sauf Zenaga, qui se trouve dans la partie méridionale, au débouché du ravin de Takhoumet. Un grand ressaut du terrain, une falaise d'où on a une belle vue vers le sud, borde le plateau qui porte les ksour du nord, falaise coupant l'oasis dans presque toute sa largeur : c'est le kef Zenaga, que domine la koubba de Sidi ben Aïssa.

Les ksour, au nombre de huit, sont, en commençant par le plus septentrional :

El-Hammam-Foukani, à côté de la koubba de Sidi Abd el Kader ben Mohamed et de la zaouia d'Es Saheli. Le ksour est en plaine, entouré d'un mur d'enceinte ;

El-Hammam-Tahtani, construit sur un petit plateau d'où on domine la plaine de Baghdad ;

El-Maïz-Foukani et El-Maïz-Tahtani. Ces deux ksour ont une enceinte commune, mais sont séparés par un mur. Une petite plaine dénudée les sépare d'El-Hammam-Tahtani. Au nord, la koubba de Sidi Mohamed ben Ahmar ;

El-Oudaghir, le second des ksour de Figuig par l'importance. Un mur crénelé le réunit à El-Maïz. C'est à El-Oudaghir que réside l'amel de Figuig, représentant du sultan. A trois cents mètres environ au nord de ce ksour est le Dar-el-Beïda — la maison blanche — amas de constructions qui sert de caserne aux cinquante soldats marocains chargés de la police de l'oasis, police nominale, car un partie déserte et l'autre partie, qui ne tient pas à s'attirer d'histoires avec les habitants, simule quelques exercices à l'européenne dans les terrains vagues au nord d'El-Oudaghir. C'est près d'El-Oudaghir que se trouvent les sources qui irriguent les jardins de Zenaga, sources au sujet desquelles il y eut souvent lutte entre les deux ksour ;

El-Oulad-Sliman, petit ksar possédant deux mosquées, dont une à minaret. Sources dans le voisinage ;

El-Abid, ksar ouvert, habité par quelques fractions de nègres affranchis dévoués aux gens de Zenaga ;

Zenaga, le ksar le plus important de l'agglomération de Figuig. Il possède un caïd dépendant directement du sultan et non de l'amel d'El-Oudaghir. Il est entouré de murailles percées de créneaux avec tours flanquantes. La partie méridionale de cette enceinte a été démolie par le bombardement du 8 juin 1903 et on pénètre dans le ksar

par la brèche. Quelques rues sont voûtées. Au centre du ksar, mosquée à minaret. L'eau venant des sources de l'oasis est recueillie dans un réservoir au nord du ksar.

C'est aux habitants de Zenaga qu'appartiennent la plupart des petites palmeraies qui environnent Figuig et Beni-Ounif. Les principales sont :

El-Ardja, à six kilomètres au nord de l'oasis. On y cultive près de 10.000 palmiers. Nous y avons établi un poste d'une demi-compagnie de tirailleurs ;

El-Djeninat, au nord d'El-Hammam-Foukani ;

Sidi-Youssef, à côté d'une koubba, au pied du djebel Sidi-Youssef ;

Taghla, au nord-est de Beni-Ounif ;

El-Khenig, dans le col de Zenaga ;

Melias, au pied du djebel-Grouz, à l'ouest de Beni-Ounif, non loin du Teniet-el-Youdhia et du Teniet-Moudjaheddine ;

Aïn-Sefra, à l'est de Beni-Ounif ;

Djenan-ed-Dar, au sud de Beni-Ounif.

Pendant longtemps chacun des ksour de Figuig fut partagé en deux partis ennemis ayant à leur tête les principales familles. L'existence de ces partis — çoff — est d'ailleurs une règle presque générale dans les agglomérations indigènes, en particulier chez celles d'origine berbère. Le mur qui sépare les deux ksour d'El-Maïz a été élevé à la suite des querelles intestines résultant des rivalités des grandes familles. Il semble que ces rivalités ont aujourd'hui disparu, au moins superficiellement. Mais en dehors des luttes particulières entre les çoff de chaque ksar, exista et existe encore la rivalité entre Zenaga et El-Oudakir, rivalité d'autant plus ardente qu'il s'y mêlait une question de partage entre eux des eaux des sources, question vitale pour Zenaga, les sources étant dans le voisinage d'El-Oudaghir. Les ksour voisins prenaient parti pour l'un ou pour l'autre adversaire.

***

Les nomades de la région, Beni-Guil, Doui-Menia, Oulad-Djerir, ensilotent dans les ksour. Ils ont toujours vécu en bons termes avec les Zenaga ; ceux-ci leur donnaient asile après leurs coups de main et furent les ksouriens les plus acharnés contre nous. Depuis 1903, la surveillance effective exercée par le commissaire français de Figuig, qui est le chef du bureau des Affaires indigènes de Beni-Ounif, rend impossible le retour de pareils complots.

Les dattes de Figuig, surtout celles des petites oasis environnantes, sont de bonne qualité. Les jardins sont bien entretenus. A l'encontre de ce qu'on voit dans la plupart des villages arabes, on trouve dans les ksour de Figuig des cabinets d'aisances qui s'ouvrent sur les ruelles des agglomérations. Il ne faut pas voir là le désir d'y sacri-

fier à l'hygiène et une tentative des ksouriens vers le confort moderne : ce sont simplement des dépôts d'engrais pour les cultures fournis naturellement par les habitants eux-mêmes.

Chaque ksar a son petit marché hebdomadaire, mais il n'y a pas dans l'oasis même de grand marché permanent où l'on écoule les produits fabriqués dans les ksour. Il n'y a aucun boutiquier. Les ouvriers de Figuig vont vendre à Beni-Ounif les produits de leur industrie, en particulier les objets en cuivre.

C'est pourquoi Beni-Ounif conservera son importance relative malgré la création de postes plus au sud ou à l'ouest, car Figuig, qui a ses industries et ses cultures locales, méritera en outre toujours, par sa situation, son nom indigène de *Fedjidj* : le passage. [1]

Capitaine F. GENDRE.

(A suivre.)

[1] فجيّج, diminutif de فجّ col, passage.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

SUITE

621 — Morceau de calcaire jaunâtre, à revers brut, épais de $0^{m}040$:

|||| SINNOC*ens*

Hauteur des lettres : $0^{m}062$. En dessus, amorce d'une autre ligne en caractères plus grands.

622 — Partie supérieure d'une dalle de marbre blanc, à revers brut, épaisse de $0^{m}027$:

|||| SPOS FI*delis*

Hauteur des lettres : $0^{m}041$. Amorce d'une seconde ligne en dessous de la première.

623 — Fragment de moulure en marbre blanc, épaisse de $0^{m}030$. Sur le revers, qui a été lissé :

|||| STELA F ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}045$. En dessous, amorce d'une autre ligne. Entre les deux, sous l'A, un V minuscule, sans doute oublié, puis ajouté après coup.

624 — Partie supérieure d'une dalle de *kaddel*, à revers brut, épaisse de $0^{m}055$ en moyenne :

|||||||||||| S T V ||||||
*fideli*S IN *pace*

Caractères mal gravés. Hauteur : $0^{m}075$. La dalle est lissée d'une façon irrégulière.

625 — Fragment d'une dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de $0^{m}035$:

					T A					
					A T					
			V † SO			
			S X X X			

Hauteur des lettres : $0^{m}038$. Les S sont renversés. Au revers, traces d'une inscription.

626 — Dalle de calcaire gris, à revers lisse, épaisse de $0^{m}040$:

|||| TILLVS FIDE*lis*

Hauteur des lettres : $0^{m}065$. En dessous, amorce d'une seconde ligne,

627 — Morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de $0^{m}048$:

|||| TO FID*elis*

Hauteur des lettres : $0^{m}048$.

628 — Lame de marbre jaune, à revers lisse, épaisse de $0^{m}026$:

TVM · ET · ||||

Hauteur moyenne des lettres : $0^{m}040$. A la fin de la ligne, amorce d'une lettre. En dessous, amorce d'une seconde ligne recoupée et impossible à lire.

629 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de $0^{m}026$:

|||||| TVNTIV*s* ||||
|||| VIXIT A*nn*

Hauteur des lettres : $0^{m}060$. A la première ligne, les quatre dernières lettres sont brisées.

630 — Dalle de *kaddel*, à revers lisse, épaisse de $0^{m}040$:

|||||||||| V ||||||||
|||||| M E A ||||
|||| I N P A*ce*

Caractères très soignés. Hauteur : $0^{m}090$.

631 — Morceau de calcaire gris jaunâtre, à revers brut, épais de $0^{m}025$:

|||| ' V A ||||
|||||| ARA ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}050$. Elles sont en partie effacées, la première surtout.

632 — Petit morceau de calcaire gris, à revers lisse, épais de $0^{m}030$:

|||| VCIV ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}030$.

633 — Fragment d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de $0^{m}027$:

|||| VDA FI*delis in pace*

Hauteur des lettres : $0^{m}050$. La première est brisée.

634 — Plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de $0^{m}023$:

||||| VDEN ||||
*i*N P A*ce*

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : $0^{m}057$. Au commencement de la première ligne, amorce d'une lettre, probablement un A. GAVDENTI*us* ou *a*? La seconde ligne est brisée par la moitié. La partie supérieure de la pierre a été retaillée.

635 — Côté droit d'une plaque de marbre blanc tacheté de bleu, large de $0^{m}21$, épaisse de $0^{m}030$:

|||||| VDENT
|||||| IN PACE
|||||| O R I VS
*in pa*CE

Hauteur des lettres : $0^{m}040$; à la dernière ligne : $0^{m}030$.

636 — Portion de bas-relief en marbre blanc, épais de $0^{m}040$. Partie supérieure d'un *arbre* dont le sommet atteint la tranche du bas-relief. Cette tranche porte une inscription :

|||| VDIVS ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}015$.

637 — Morceau de marbre blanc à grain fin, à revers brut, épais de $0^{m}035$:

|||||| V L A |||||

Hauteur des lettres : $0^{m}040$. La partie supérieure de la pierre est arrondie.

638 — Fragment d'une dalle de calcaire gris jaunâtre, à revers brut, large de $0^{m}40$, épaisse de $0^{m}080$:

|||||| V L A
|||| IN PA*ce*

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : $0^{m}075$.

639 — Dalle de calcaire gris, à revers brut, épaisse de $0^{m}040$:

			V L I			
			V T H			
			T V A			

Hauteur des lettres : $0^{m}070$.

640 — Partie supérieure d'une dalle de *kaddel,* à revers lisse, épaisse de $0^{m}055$:

|||||| V L V ||||||

Caractères simplement gravés au trait. Hauteur : $0^{m}085$.

641 — Morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de $0^{m}017$:

|||| VNCTA ||||
|||| CIPVIP ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}053$.

642 — Fragment d'une dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de $0^{m}035$:

|||| V P A ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}065$.

643 — Petit morceau de marbre jaune, à revers lisse, épais de $0^{m}013$:

IN PA*ce*
|||| VRA v IANV ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}016$. A la fin de la première ligne, de l'A il ne reste que le premier jambage. La seconde ligne est brisée à la partie inférieure.

644 — Morceau de marbre blanc, à revers brut, épais de $0^{m}030$:

|||| V S T ||||
*vixi*T AN*n*
|||| M A I*as*

Hauteur des lettres : $0^{m}040$.

645 — Marbre blanc, à revers brut, épais de $0^{m}035$:

|||| VTV ||||
in PA*ce*

Hauteur des lettres : $0^{m}040$. Peut-être *Restutus,* nom très fréquent parmi les chrétiens de Carthage. (Cf. plus haut n°s 84 et 85, 315-318, trouvés au même lieu, dans les ruines de la *Basilica Majorum.*)

Au moment où j'écris ces lignes, M. Chavance, vétérinaire municipal de La Goulette, vient de me montrer une petite cornaline de forme ovale portant sur une face convexe le nom de RESTVTVS gravé en deux lignes au-dessous d'une sorte de lampe à pied et à deux becs.

646 — Partie supérieure d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de $0^{m}040$:

|||| VRA FIDE*lis* ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}035$. La première est brisée. C'est peut-être un Y. En dessous, amorce d'une seconde ligne L XII ?

647 — Fragments d'une dalle de calcaire gris, à revers lisse, épaisse de $0^{m}032$:

||||||| V I |||||||||

|||| N M O I ||||

||| ⌒ ı |||||||

Hauteur des lettres : $0^{m}050$. La dernière lettre de la seconde ligne est abîmée, il ne reste que le premier jambage.

648 — Petit morceau de calcaire gris, à revers lisse, épais de $0^{m}032$:

|||| X E M ||||

|||||||||| T ||||||

Hauteur des lettres : $0^{m}040$.

649 — Morceau de calcaire gris blanc, à revers lisse, épais de $0^{m}040$:

X I ||||||

H I C ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}035$.

650 — Morceau de moulure en marbre gris, à revers lisse, épais de $0^{m}035$:

|||| Z A L ||||

in pa CE VIX *it*

Hauteur des lettres : $0^{m}035$. Z est barré par le milieu. La dernière lettre de la première ligne est brisée. Peut-être est-ce un D.

651 — Petit morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de $0^{m}015$:

Z I E |||||||

Hauteur des lettres : $0^{m}025$.

A.-L. DELATTRE,
des Pères Blancs.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

(SUITE)

745. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, fragment de stèle :

d M · S ·
*fo*RTVNA
*t*A P V A

Brisé en bas, endommagé à gauche. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}20$. — Lettres $0^{m}04$.

Ligne 2, R endommagé. — *Ligne 3,* A et P incomplets en bas.

746. — *Nécropole Est.* — Entre le théâtre et l'église, près du soubassement d'un petit mausolée :

D · M · S ·
C · FVLVIVS · RVST ·
P · V · AN · XXXXV
H S EST

Haut. $0^{m}90$; larg. $0^{m}36$. — Lettres $0^{m}05$-$0^{m}03$.

747. — Dans une maison arabe, au sud-ouest du théâtre, cippe avec fronton et acrotères :

D M S
F V R N I A
S A L S V L A
PIA V A XX
H S E

Complet, sauf à la base. — Haut. 1^{m}; larg. $0^{m}41$. — Lettres $0^{m}065$.

748. — *Nécropole Ouest.* — Près du temple de Caelestis, fragment de stèle :

D M *s*
G A B*ini*
us ?

Haut. et larg. $0^{m}12$. — Lettres $0^{m}04$. — M et B endommagés.

749. — Au sud-est du Capitole, dans une maison arabe, fragment de stèle :

d m S
. . . . A GALA
p·v·a XXX
h·s E

Brisé à gauche. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}20$. — Lettres $0^{m}04$.

750. — A l'ouest de dar El-Acheb, dans une maison arabe, stèle endommagée en haut :

GARGIL*ius*
GEMIN*us*
PIVS·V·
A·LXXV
H·S·E

Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}26$. — Lettres $0^{m}03$-$0^{m}025$.

751. — *Nécropole Sud.* — A cinquante mètres à l'est de l'arc de Septime-Sévère, stèle arrondie en haut :

D M S
G R I L L V S
P I V S V I C
XIT·ANN·XVIII
H S E

Haut. $0^{m}80$; larg. $0^{m}425$. — Lettres $0^{m}06$.

752. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle :

D M S
H O N A V I A
G E R M A N I
p·VA LXXX^{V}
H S E

Haut. $0^{m}58$; larg. $0^{m}27$. — Lettres $0^{m}04$-$0^{m}03$.
Ligne 3, peu de chose de l'I final (douteux).

753. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle :

D M *s*
h O NA V I A
MVSTVLA
P·V·A·
L X V
H·S·E·

Haut. $0^{m}53$; larg. $0^{m}25$. — Lettres $0^{m}05$-$0^{m}035$.
Ligne 2, NA liés. Une sorte de palme en marge des *lignes 4* et 5.

754. — *Nécropole Ouest.* — Au nord de l'arc d'Alexandre-Sévère, à quelques mètres d'un édifice de construction très soignée, fragment de linteau provenant d'un mausolée :

d	M	*s*
...... *h*	ONORATIANVS · PIVS · VIXIT · AN	*nis* ....
..... *pa*	TER · FILIO · CARISSIMO · ET ·	
	TO HONESTAE MEMORIAE V	*iro*
	FLORENTII	

Haut. 0m57; épaiss. 0m41. La largeur, qui atteint 1m60 à la partie opposée à la surface épigraphe, n'est que de 1m dans la partie épigraphe. — Lettres 0m06.

Sur les *Florentii,* cf. Merlin et L. Poinssot, *Les inscriptions d'Uchi Majus,* p.109-110; L. Poinssot, *Nouvelles inscriptions de Dougga,* n° 65 (*Nouv. archives des missions,* XVIII, p. 141-142).

755. — *Nécropole Sud.* — A quelques mètres du mausolée libyco-punique, stèle :

D M S
IANVARI
VS TAL ||||
V O N I S
V I X
AN LXXV

Haut. 0m90; larg. 0m34. — Lettres 0m045-0m035.

756. — Au lieu dit Djeraïa, au sud de la nécropole sud, à trois cents mètres environ au sud-ouest du mausolée libyco-punique, sur la rive gauche de l'oued Aïn-Doura, cippe : [1]

D · M · S
C · IVLIVS C · F ·
Q V I E T V S
*s*ATVRNINV*s*
p · V · A · XVIIII
h S E

Brisé en bas. — Haut. 0m95; larg. 0m53-0m37. — Lettres 0m05.

[1] A côté est le cippe de *L. Vitellius Victor* (**n° 698**).

757. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle :

d M S
*i*V L I A N
a M P A M I
na PVA LXI
h s E

Endommagée à gauche.— Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}28$. — Lettres $0^{m}055$.
Ligne 2, peu de chose de l'V.

758. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, cippe brisé en deux parties se raccordant exactement :

D M S
I V L L A
. . . . VIA PV
llaie ? NA PIA
vix ann . . . .
MENS · ≣ III
H S E

Haut. $1^{m}20$; larg. $0^{m}35$. — Lettres $0^{m}065$-$0^{m}06$. La surface épigraphe est très endommagée.
Ligne 3, entre V et A une lettre à haste droite, L ou I.

759. — Dans une maison voisine de l'édifice à arcades qu'on suppose être les *templa Concordiae*, fragment de stèle :

I Z A C A
PIA VIXIT
ANNIS LXXX
H S E

Brisé en haut. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}23$. — Lettres $0^{m}03$.
Ligne 1, peu de chose de l'A final.

760. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle :

D M S
L I C I N I A
F O R T V N A
TA VIXIT AN
NIS LXXXVII

Haut. $0^{m}33$; larg. $0^{m}35$. — Lettres $0^{m}05$.
Ligne 1, le haut de D M S manque.

761. — *Nécropole Sud.* — A vingt-cinq mètres à l'ouest du mausolée libyco-punique, double stèle :

D M S	D M S
C · L I V I V	E P I G E N
S V I C T O	IA VIXIT
R I C V S V I	A L I I I
XIT · A · XXI	H · S · E ·
H · S · E ·	

Haut. 0m60; larg. 0m45. — Lettres 0m05-0m035.

762. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, fragment de stèle :

d M S
..... S · LVRIVS ✗
..... PIVS VIX ·
annis L X X X X V

Brisé à gauche et en bas. — Haut. 0m 38; larg. 0m 23. — Lettres 0m 06.

Ligne 1, M mutilé. — *Ligne 2,* peu de chose du haut d'une lettre (S ?).

763. — *Nécropole Ouest.* — Dans la partie supérieure de la combe Afra Burnoussa, près du cippe des *Cassii* (cf. nº 730), à quelques mètres du cippe des *Remmii,* (1) beau cippe surmonté d'un fronton et d'acrotères :

D · M · S ·
MAGNIVS FE
T
LIX EXRICATI
NVS MVSTVLI
FIL · PIVS VIXIT
M E N S I B · V
H · S · E ·

Haut. 1m 40; larg. 0m 36-0m 56. — Lettres 0m 06-0m 05.

Ligne 3, T R liés.

764. — Double cippe bronzé dans une maison au nord du Capitole et déposé au Capitole ; à la face anépigraphe est figurée une draperie :

(1) L. Poinssot, *Revue Tunisienne,* 1909, p. 403, nº **616.** — Les *Remmii* étaient apparentés aux *Magnii.* Cf. L. Poinssot, *Inscriptions de Thugga,* nº **239** (*Nouv. archives des missions,* XIII, p. 335-337).

D M S L·M A G N I V S M I N N V S F O R T V N A T I A N V S P·V·A·II·M·VI H·S·E·	D M S L·MAGNIVS IN GENVVS MAR CIANVS P·V·*a*· M·X·H·S·*e*

Endommagé à droite. — Haut. 0m50; larg. 0m60. — Lettres 0m035-0m02.

765. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, fragment de stèle brisé de tous côtés :

D M *s*
MAGN *ius*?
QVIE *tus*?

Haut. 0m22; larg. 0m17. — Lettres 0m065.

Lgne 1, D et M endommagés. — *Ligne 2,* M et N endommagés. — *Ligne 3,* le bas des lettres manque (lecture incertaine).

766. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle :

D M *s*
M A L I A
VICTORIA
PVA LXXI
H *s e*

Brisée en haut et en bas. — Haut. et larg. 0m25. — Lettres 0m04.

767. — *Nécropole Nord.* — Dans un mur en pierres sèches, près de la fontaine, à l'intérieur de l'enceinte de basse époque, stèle :

D M S
L · M A R C I
V S · E V F E
M V S · P I V S
V I X I T · A N
NIS · LX · H · S · E ·

Haut. 0m80; larg. 0m031. — Lettres 0m05-0m045.

768. — Dans une maison, au sud-ouest du théâtre, stèle :

D M S
M E S O N I A
P R I V A T A
p·v·a·XXVI

Brisée en bas. — Haut. $0^{m}50$; larg. $0^{m}35$. — Lettres $0^{m}05$.
Ligne 3, le bas de P R I manque.

769. — A l'ouest du Capitole est encastré dans la muraille byzantine un cippe surmonté d'un fronton avec acrotères :

D M S
MINICIVS
SALVIDENVS
PRIMI · FIL ·
P · V · A · L ·
H · S · E ·

Larg. $0^{m}50$-$0^{m}35$. — Lettres $0^{m}055$-$0^{m}045$.

770. — Dans la partie occidentale de l'église située au pied du temple de Saturne, au milieu des déblais, cippe avec fronton orné d'une rosace :

D · M · S
M O D I A
F E L I C I
T A S
P · V · A

Brisé en bas. — Haut. $0^{m}70$; larg. $0^{m}33$-$0^{m}23$. — Lettres $0^{m}065$-$0^{m}04$.

Ligne 5, le bas des lettres manque.

771. — Dans une maison arabe, au nord-est du Capitole, fragment de stèle très fruste :

d { M S
{ M O D I
{ A ⋮ A
{ ⋮ ⋮ ≣
{ M X
h { S E

772. — Dans une maison au nord-est du Capitole, stèle :

d M S
M V C I V S
ro G A T I A
nus P I V S
vixit A I

Brisée à gauche et en bas. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}20$. — Lettres $0^{m}035$
Ligne 5, le bas des lettres manque (lecture douteuse).

773. — *Nécropole Nord.* — A l'est de la fontaine, à quelques mètres au sud de l'enceinte de basse époque :

D M S
C ✗ M ✗ GEM
IVS ✗ P · V · A
XXV
H · S · E

Haut. 0m65 ; larg. 0m29. — Lettres 0m055-0m035.

Remarquer l'abréviation du gentilice (M) ; il faut sans doute ensuite comprendre *Gemi[n]us*.

774. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais :

d M S
na M P A M O
P VIX AN ✗ XX
H S E

Endommagé en haut. — Haut. 0m35 ; larg. 0m30. — Lettres 0m025.

775. — A l'ouest du Capitole, cippe encastré dans la muraille byzantine, dans le voisinage du bastion : (1)

D M S
P · N E P O T I V *s*
R O G A T I A N V S
P · V · A · LXXXXV
H · S · E

Haut. environ 1m30 ; larg. 0m37. — Lettres 0m07.

776. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle arrondie à la partie supérieure :

D · M · S
OCTAVIA RV
FINA PVA

Haut. 0m23 ; larg. 0m32. — Lettres 0m04.

Le bas des lettres de la *ligne 3* manque.

777. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais :

(. . . . .
PHIDIAS
P · V · A · V
H S *e*

(1) Pour voir l'inscription il faut entrer dans une sorte de trou (cf. n° **720**).

Haut. 0^{m}18; larg. 0^{m}20. — Lettres 0^{m}045.

Ligne 1, au début, le bas d'une lettre arrondie, peut-être C. — *Ligne 2,* le P, endommagé, n'est pas certain. — *Ligne 4,* le bas de H S manque.

778. — Dans une maison, à l'est de l'édifice à arcades qu'on suppose être les *templa Concordiae*, stèle :

D v M v S
P O M*peia?*
M A X I *ma?*
P · V · AN ·
X X X I I
H I C
SEP ·
H · S · E

Endommagée à droite. — Haut. 0^{m}70; larg. 0^{m}28. — Lettres 0^{m}03.

Il manque à la *ligne 2* trois ou quatre lettres; à la *ligne 3* deux lettres; c'est pourquoi nous avons adopté la restitution *pom[peia] maxi[ma]*.

779. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, partie inférieure d'un cippe :

pius *v* I X I T · A N*nis*
... III v MEN v X v DIEB v XX ..
h · III v H · S · E ·
po MPEIA CONIVGI OPTIMO
... F R I A N V S P A T R I
in D V L G E N T I S S I M O · F ·

Brisé en haut, endommagé à gauche et à droite. — Haut. 1^{m}; larg. 0^{m}46. — Lettres 0^{m}05-0^{m}035.

Ligne 1, le haut des lettres manque. — *Ligne 4,* le premier M est mutilé.

L. POINSSOT.

(A suivre.)

LE PRÉHISTORIQUE AFRICAIN

Notre collègue et ami M. Paul Pallary, le savant naturaliste oranais si connu de tous ceux qui s'adonnent à la conchyliologie, à la paléontologie ou à la palethnologie, a fait paraître l'année dernière, dans la collection des mémoires de la Société historique algérienne, des *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Afrique*[1].

Ce livre n'est pas la banale compilation didactique, mais une œuvre en grande partie originale, car l'auteur y expose les conclusions auxquelles l'ont amené ses propres recherches rapprochées de celles de ses confrères et y établit une classification rationnelle des périodes préhistoriques de la Berbérie et du Sahara. C'est le seul manuel de palethnologie qui existe pour nos contrées. Quoique consacré plus spécialement à l'Oranie, il mérite bien de retenir l'attention du public tunisien : les uns pourront y apprendre... ce que devraient savoir des débuts de l'humanité tous ceux qui ont fréquenté l'école primaire; les autres y trouveront un guide précieux pour l'étude plus approfondie d'une branche des connaissances humaines encore trop négligée en ce pays, qu'elle intéresse tout particulièrement. Mais que les seconds se pénètrent bien de cette remarque de l'introduction : « Une fouille mal conduite ne peut être que nuisible à la science. »

Les quatre premiers chapitres, *Intérêt des recherches, Connaissances préliminaires, Outils en pierre, en os et en poterie, Principales époques préhistoriques françaises,* s'adressent aux personnes qui ne savent rien de la préhistoire. Viennent ensuite un précis des époques de l'Espagne et de l'Italie, où il est naturel de chercher la transition à celles de l'Afrique, puis l'étude concise des périodes algériennes et du néolithique saharien. Les instructions proprement dites commencent avec le chapitre IX. Elles comprennent *Règles générales pour les stations en plein air, Fouilles des grottes, Rochers gravés, Grottes artificielles, Ruines berbères, Sépultures anciennes (protohistoriques), Instructions de Broca, Ce qu'il reste à faire.* C'est dans ce dernier chapitre que l'auteur nous résume ses vues d'ensemble :

« D'après ce que nous connaissons jusqu'à ce jour, dit-il, il n'y a en Algérie que le chelléen, l'acheuléen et le moustérien qui soient analogues aux industries françaises. Nous n'avons rien trouvé qui puisse être rapporté au solutréen. Quant au magdalénien, nous avons dit que la civilisation ibéro-maurusienne pouvait être comparée dans une certaine mesure à la période de ce nom, mais qu'il y avait de trop grandes divergences pour identifier ces industries.

(1) Alger, Adolphe Jourdan, 1909, grand in-8° (28 × 22) de 116 pages, avec 1 planche hors texte et 67 figures. Prix, 4 francs.

« En somme, en se plaçant au point de vue *purement industriel*, la classification française du chelléen, acheuléen et moustérien se retrouve ici ; il y a, de plus, concordance avec les industries du sud de l'Espagne durant l'ibéro-maurusien et le maurétanien ou garcélien.

« Et c'est seulement à partir du néolithique récent que le travail de la pierre se localise et prend un cachet nettement africain. Mais le caractère particulier de l'industrie berbère (néolithique récent de surface) est limité au nord-ouest de l'Afrique, tandis que dans le Sahara et le Soudan les affinités sont nettement égyptiennes.....

« Que s'est-il écoulé dans l'intervalle qui sépare le néolithique des cavernes de celui des stations en plein air ? C'est là notre hiatus, bien différent de celui qui a si longtemps embarrassé les archéologues français. »

L'ouvrage est complété par un *Tableau du préhistorique nord-africain*, la liste des principales sociétés de palethnologie, celle des musées du nord de l'Afrique et une bibliographie étendue — où je me permettrai (toute bibliographie étant forcément plus ou moins incomplète) de signaler à M. Paul Pallary, en ce qui concerne la Tunisie, les omissions suivantes :

1898. — E. Vassel : *L'auteur de la découverte des phosphates africains et la mission d'exploration scientifique de la Tunisie*, in *Revue Tunisienne*, p. 405-407, et tirage à part, Tunis, 1899, p. 7-9[1].

1903. — Dr Deyrolle : *Les haouanet du djebel Behelil ; Les haouanet d'El-Harouri ; Annotations à l'Atlas archéologique de Tunisie*. In *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, p. 58-68, 166-170, 175-180.

1904. — Dr Deyrolle : *Haouanet de l'îlot de la Quarantaine (Monastir) ; Notes sur quelques haouanet tunisiens ; Annotations à l'Atlas archéologique ; Haouanet à lits et à faces humaines ; Annotations à l'Atlas archéologique*. In *Bull. Soc. archéol. Sousse*, p. 44-46, 80-87, 96-99, 154-158, 174-175.

1908. — Henri Gadeau de Kerville : *Voyage zoologique en Khroumirie*, p. 33-43 et pl. XIX.

1908. — Dr Deyrolle : *Note sur les dolmens de Dar-bel-Ouar ; Haouanet d'El-Ghorifat (Khroumirie) ; Hanout de la Khalloua*, in *Bull. Soc. arch. Sousse*, p. 60-61, 111-112.

1908. — Lt Fleury : *Recherches de préhistoire dans le Sud tunisien*, in *Bull. Soc. arch. Sousse*, p. 62-76.

Eusèbe VASSEL.

[1] Dans cette note, je signalais sous la rubrique *f)* une trentaine de silex de deux types différents, présents d'un indigène de l'oasis d'Oudref qui affirmait les avoir trouvés en tas au bord de l'oued Zérouane. M. A. de Mortillet (je l'ai mentionné ailleurs, mais il me paraît utile de le répéter ici) m'a appris que la taille de ces pièces, qui m'avaient fort intrigué, est moderne : ce sont de superbes pierres à fusil importées les unes d'Italie, les autres de Dalmatie. Ce « trésor » faisait peut-être partie de la pacotille de quelque colporteur juif mis à mal autrefois dans cette région sauvage.

SEPTIÈME

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE NORD-AFRICAINE

(ANNÉE 1908-1909)

I

Mouvement archéologique

En Algérie, les fouilles semblent prendre de plus en plus d'extension. Commencées depuis déjà quelques années, celles des ruines les plus connues, en dehors de Timgad et de Lambèse, sont désormais continuées méthodiquement, comme c'est le cas pour Khamissa, Mdaourouch, Announa, etc.

En Tunisie, on n'a point suivi la même méthode, et on parait avoir été guidé surtout par des circonstances qui rendaient nécessaires ou plus faciles certains travaux. C'est ainsi qu'on a déblayé l'intérieur de l'amphithéâtre d'El-Djem afin de donner des matériaux de remblai au Service des Travaux publics, que l'on a cru devoir consolider le temple de Sbeïtla parce que la voie ferrée allait le rendre accessible aux visiteurs et parce qu'il menaçait ruine. De même, il y avait urgence à pratiquer les fouilles marines de Mahdia, et la nécessité d'y consacrer une grosse somme d'argent a empêché d'attribuer à des points très intéressants, comme Bulla Regia par exemple, des sommes suffisantes. Seules, les fouilles de Dougga, qui jouissent d'un budget spécial, ont continué comme par le passé.

Aucun grand travail d'ensemble n'a vu le jour cette année. Mais il faut noter que la publication de documents généraux d'une grande utilité s'est continuée régulièrement, notamment celle des Atlas archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie et du Catalogue du Musée Alaoui. Parmi les travaux ayant pour objet des sujets plus sporadiques, il faut signaler celui du commandant Guénin sur le cercle de Tébessa, qui relate une des explorations les plus fructueuses faites en ces derniers temps. Ce n'est pas sans une certaine surprise d'ailleurs qu'on a constaté l'existence à la surface du sol, en une région déjà assez connue, d'une aussi grande quantité de documents inédits. C'est surtout l'époque chrétienne qui les a fournis, et il faut souhaiter que toutes ces églises et toutes ces basiliques soient l'objet d'une exploration méthodique, qui fournirait apparemment un monument unique sur le christianisme africain.

Une des figures les plus connues et les plus aimées de la science archéologique africaine vient de disparaître, celle de M. Papier, ancien et

malheureusement le dernier président peut-être de l'Académie d'Hippone. Je ne l'avais jamais vu, mais j'ai à certains moments entretenu avec lui une correspondance suivie où j'avais pu apprécier toutes ses qualités de cœur, de goût et d'érudition. Très cultivé, très épris des choses de l'esprit, il avait, dans ces dernières années, à peu près tout laissé pour ne plus s'occuper que de l'Académie d'Hippone. Presque seul, abandonné de ses autres collaborateurs, il continua à faire paraître le Bulletin de cette Société aussi régulièrement que possible, allant même, faute d'aide, jusqu'à mettre les fascicules lui-même sous enveloppe pour les expédier. La raison de ce dévouement, de cette ténacité, il me l'a donnée un jour : une promesse faite au général Faidherbe de ne jamais abandonner leur chère Société, promesse qu'il a tenue on vient de voir avec quelle fidélité ! Après lui, l'Académie d'Hippone semble menacée de disparaître définitivement.

Certains pensent que cette société n'avait pas sa raison d'être.

Tel n'est pas mon avis. L'absorption par les grandes sociétés de la métropole ou par les périodiques des Ministères tendant à faire disparaître la science bénévole pour ne laisser place qu'à l'officielle n'est pas une bonne chose, et si la seconde est indispensable pour assurer la durée de certaines œuvres, la persistance des traditions, la première est tout aussi nécessaire, non seulement pour aider l'autre dans les localités où le manque d'agents, l'absence de collaborateurs dévoués l'empêchent d'agir, mais pour aussi suppléer par la collaboration des travailleurs attachés aux localités ou y séjournant longuement à l'incessant changement des fonctionnaires ou des savants chargés de missions.

C'est pourquoi la disparition de l'Académie d'Hippone serait déplorable, et je veux encore espérer qu'il se trouvera dans la ville de Bône quelques esprits cultivés pour rallumer la flamme éteinte, dût la forme sous laquelle renaîtrait ce groupe être différente de celle que lui donna Papier et être plus littéraire ou plus géographique. La transformation subie depuis quelques années par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran est, à ce point de vue, des plus probantes.

Il y a d'ailleurs, dans l'antique cité d'Augustin, une œuvre intéressante de surveillance et de protection à poursuivre. On sait de quelle utilité la fondation de la Société Archéologique de Sousse a été pour la mise en état et l'arrangement des catacombes d'Hadrumète ; de nombreux fouilleurs, tombés par hasard sur celles-ci, les avaient méconnues et en avaient défoncé les galeries. C'est depuis la fondation de ce petit groupement qu'elles ont pu être déblayées et consolidées en dotant ainsi le pays d'un ensemble que l'administration avait, jusque-là, négligé.

Les ruines de l'antique Hippone ne pourraient que gagner à être

protégées par une société formée des personnes éclairées de la ville moderne qui, je veux le croire, comprennent tout l'intérêt s'attachant à ces précieux vestiges, et je ne doute pas que tous les savants, toutes les sociétés savantes africaines, en s'unissant ici à l'hommage que je rends à Papier, ne s'associeront au vœu que je forme pour que son œuvre ne disparaisse pas avec lui.

La nécessité d'une association de toutes les bonnes volontés pour la défense de nos malheureuses ruines est d'autant plus grande que la dévastation est loin de cesser. En effet, je dois constater[1] que malgré l'organisation de l'étude et de l'exploration des antiquités dans l'Afrique du Nord, malgré les sommes considérables dépensées pour déblayer certaines ruines, il a toujours été fait peu de chose pour défendre celles qui sont plus ou moins isolées.

Dans son importante étude sur le cercle de Tébessa[2] le commandant Guénin a relevé un nombre considérable d'actes de vandalisme. Un mausolée, vu autrefois à Henchir-Troubia par de Boisredon, a été détruit par un entrepreneur : « il n'en reste plus trace ». A Cheria, un grand fort byzantin a disparu. A Henchir-es-Saïd, de jolies sculptures dans une basilique ont été détruites par un entrepreneur. A Henchir-Metkidès, c'est toute une ville, dont les vestiges imposants existaient encore il y a quelques années, l'antique Tymphos, qui a été rasée, ainsi qu'un fort byzantin dans le voisinage. En bien des endroits les indigènes ont détruit les ruines, sans discernement, pour construire des bordjs.

Sur la voie de Tacape à Veri par Martae M. le commandant Donau a signalé, dans un rapport dont il est question plus loin, la dévastation des ruines de Kasseur-Koutine, que j'avais vues en si bon état en 1887, et la disparition du mausolée qui en était l'édifice le plus apparent. Ces ruines ont pourtant été classées comme monument historique. « Cette mesure, dit l'auteur, ne les a pas protégées contre la mise à sac par les entrepreneurs de travaux publics. Le grand mausolée, qui attirait autrefois l'attention, présente depuis plusieurs années l'aspect d'une carrière où quelques pierres de taille émergent d'un amas d'éclats. Le radier de l'oued Mezessar a absorbé le monument..... » Ce crime est d'autant plus stupide que les pierres de taille abondent partout dans les ruines, où on aurait pu, avec quelques fouilles superficielles, en trouver plus qu'il n'en aurait fallu. Ce monument

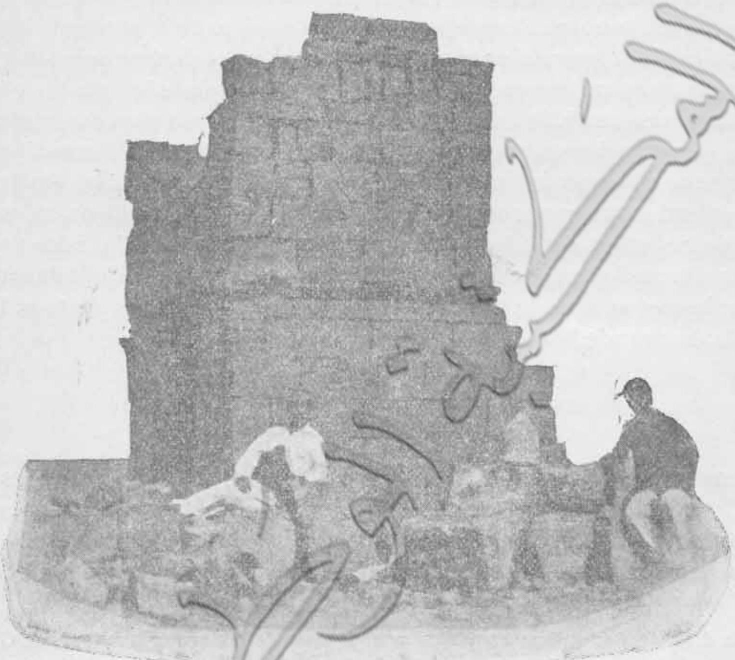
(1) Pensant que, pour pousser à la défense des monuments antiques africains, il serait utile de montrer dans quelles déplorables proportions ils sont dévastés, je me propose d'indiquer chaque année, dans cette chronique, tous les faits de destruction qui seront portés à ma connaissance. Je prie en conséquence toutes les personnes qui en auront relevé de me les signaler.

(2) *Nouv. Arch. des Miss. scient.*, 1909, p. 75 : « Inventaire archéologique du cercle de Tébessa ».

ayant disparu, et comme j'ignore si des vues en ont été conservées, j'en donne ici la photographie, que j'ai prise il y a vingt-deux ans. (1)

A GIGHTI, dans ces belles ruines menacées d'être détruites avant d'avoir été rendues accessibles au grand public, bergers, touristes et passants ont rivalisé de vandalisme.

Les journaux ont protesté dernièrement contre le bouleversement



MAUSOLÉE ACTUELLEMENT DÉTRUIT DE KESSEUR-KOUTINE

d'un curieux caveau situé sous la Kasbah de Sousse, qui avait été dégagé et protégé par une barrière. Situé au bord de la route, il en déparait sans doute la régularité aux yeux de l'administration... qui l'a fait détruire.

Les journaux politiques ont entretenu dernièrement le public tunisois du procès surgi entre les propriétaires des belles ruines de

(1) Je rappellerai, à ce propos, que le monument était bâti sur l'emplacement d'un vaste édifice, un temple probablement, précédé de marches et de pilastres cannelés dont la partie inférieure était encore en place. Dans un enclos fait par les Arabes en ce point, il y avait de nombreux fragments sculptés, colonnes torses, chapiteaux élégants, etc., indiquant la richesse du monument, qu'on avait du reste dû détruire pour consirutre le mausolée.

Segermès et un entrepreneur de travaux publics qui avait pris ces pierres dans ces ruines... sans les leur payer!

A Carthage, la dévastation définitive sera couronnée à brève échéance. C'est une date à noter dans les annales de la fameuse cité que la création d'un tramway électrique, l'établissement de gares et de cafés, la construction de villas sur tous les points les mieux situés. Il serait cependant encore possible de sauver la colline de l'Odéon, comme je l'ai demandé. Mais qui pense à sauver quelque chose à Carthage, de notre France, venue en ce pays pour le rendre à la civilisation dont le premier et plus pieux devoir eût dû être de protéger la preuve la plus frappante de la prospérité atteinte ici par les civilisations passées. Elle laisse au contraire émietter la plus émouvante page des archives dont en venant sur ce sol elle s'était constituée gardienne vis-à-vis de l'humanité. Qui s'en occupe, parmi les savants qui voient trouver encore chaque jour ou qui trouvent eux-mêmes tant de richesses dans le sol de l'antique capitale, des Tunisiens qui laissent transformer en une banlieue quelconque un site dont l'aspect grandiose et surtout le nom fameux attirait des visiteurs de tous les points du monde? (1)

II

Civilisation berbère (2)

Dans une grotte des environs de CONSTANTINE, (3) on a trouvé, sur des fragments de poteries néolithiques, l'empreinte d'un tissu; sur d'autres fragments, des dépressions et des trous destinés à faciliter la préhension et disposés par zones; des haches en pierre polie, de

(1) Je dois ajouter qu'une commission composée de nouveaux habitants de Carthage vient de se constituer pour demander la création d'une municipalité qui mettra un peu d'ordre dans le bouleversement actuel. L'un de ses membres les plus actifs, M. Saumagne, le père du jeune auteur dont j'analyse ici même le premier travail archéologique, saura, il faut l'espérer, faire la part la plus large à ce qui reste des infortunés vestiges et obtenir qu'on entoure de places ou de squares les ruines actuellement existantes, que l'on ne mette pas au pillage pour en enlever les parties intéressantes à l'intention des seuls musées, tous les vestiges que l'on rencontrera; réserver pour être fouillés et dégagés ultérieurement tous les points que le hasard et notamment les recherches de pierres à bâtir montreront comme renfermant des constructions susceptibles d'être conservées. Je fais en particulier des vœux pour que, par le bon sens et l'énergie que tous lui reconnaissent, M. Saumagne arrive à constituer sur la colline de l'Odéon un vaste jardin public renfermant le Théâtre, l'Odéon, les jolies villas et le coin de cité pompéienne qui y sont groupés en une si jolie situation et dans lequel on réunirait tous ces restes de sculpture et d'architecture trouvés chaque jour et qui sont immédiatement détruits, vendus ou enlevés.

(2) J'attendrai la fin de l'importante étude de M. le docteur Bertholon sur la religion des Libyens pour l'analyser.

(3) DEBRUGE : *Rec. de la Soc. Arch. de Constantine*, 1908, p. 117 : «La grotte des Ours».

nombreux instruments en os poli, en silex. Ceci est néolithique. Comme paléolithique ces objets semblent à l'auteur former la transition entre le chelléen et le moustérien. A signaler de curieux ornements : pendeloque faite avec la carapace d'une tortue, valves de pectunculus, disques en coquilles d'autruche. M. Pallary a déterminé les animaux trouvés là : rhinocéros, zèbre, sanglier, cerf, gazelles, gnou, alcéphale, mouflon, deux bœufs, panthère, hyène, chacals, caractérisant le pleïstocène algérien.

Aux environs de la colonia THUBURNICA, cité dont l'origine berbère est attestée par tant de monuments, j'ai découvert[1] sur un piton rendu accessible par des travaux de débroussaillement, une vaste nécropole renfermant un long et sinueux alignement de pierres ou plutôt un mur, et d'autres murs moins longs, que jalonnent des tombes dont les plus vastes sont sur le point culminant. Ces dernières sont de véritables *tumuli* elliptiques, entourées à leur base d'un mur en pierres sèches. Leur plus grand diamètre peut atteindre cinq et six mètres. On sait qu'il y a dans cette région des dolmens, des libyques, des stèles — menhirs à inscriptions romaines. J'ai découvert près d'Aïn-Zerred un dolmen auprès duquel il y a un rocher en forme de pyramide, haut de deux mètres, dont la base porte une croix très profondément gravée.[2]

Les tombes des indigènes dans le cimetière voisin de Sidi-Bechouar ont la forme d'une véritable ellipse.

M. le lieutenant Fleury a eu l'attention de recueillir pour la Société Archéologique de Sousse d'intéressantes « notes sur les gisements de silex du Sud Tunisien ». Je ne relève ici que ce qui intéresse immédiatement l'archéologie. Il signale des bazinas dans la région de SFAX. Ce sont les plus méridionales que l'on connaisse. Je note cette réflexion très suggestive chez un auteur que l'on ne peut accuser de parti pris, que ces sépultures paraissent avoir été réutilisées à l'époque romaine. C'est, à mon sens, de cette manière qu'on peut expliquer la plupart des cas où un mobilier romain a été trouvé dans les sépultures mégalithiques, la transformation constatée par moi à Dougga d'un dolmen en une vaste fosse renfermant un prodigieux entassement d'os incinérés, la fixation de stèles funéraires sur la table d'un autre de ces monuments, le creusement d'auges cinéraires sur un autre, etc.

Dans ces fosses, le corps était replié, et l'une d'elles renfermait un rasoir de l'époque marnienne et un vase grossier.

Je n'ai pas à parler, dans ce cadre, des observations très intéres-

[1] *C. r. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1909.

[2] J'ai trouvé un autre dolmen à 500 mètres du hammam des Oulad-Ali, le long de la piste qui mène de ce point à La Calle par la rive droite de l'oued Maden.

santes faites par l'auteur sur les gisements de silex, sous abris, de la région de Redeyeff.

M. le lieutenant Bernard a relevé, dans une nécropole mégalithique,[1] au col du KHANGUET-SLOUGUI, trois groupes édifiés sur une base commune formée par une voie en pierres frustes. Il a relevé des cromlechs en cercles concentriques, dont un accouplé ; d'autres avec dolmens, la table de l'un de ceux-ci ayant une rigole ; un cromlech au sommet d'un tumulus, un dolmen enterré, un cromlech avec une allée, des tumuli, une enceinte carrée et des dolmens isolés. Auprès de ces groupes sont les ruines de *Menegecem*.

M. le Dr Deyrolle a fait œuvre utile en publiant le résultat d'une fouille pratiquée dans un des dolmens de l'ENFIDA,[2] dont la nécropole disparaît de jour en jour. Il a trouvé un vase hémisphérique en poterie grossière et donné le dessin de deux autres vases trouvés par M. Robin.

Je dois signaler ici que le commandant Guénin, au cours d'une étude dont il sera longuement question plus loin, a émis l'opinion que des monuments ou bilithes, vus en Berbérie et surtout en Tripolitaine, et considérés jusqu'ici comme mégalithiques, sont tout simplement des broyeurs d'olives.[3] Dans le cercle de TÉBESSA, les véritables tombes berbères, en forme de bazinas, sont nombreuses.

Dans la feuille de Jemmapes, il y a, à GASTU,[4] de nombreuses tombes en forme de sarcophages creusés dans le roc, plus larges à la tête qu'aux pieds, à angles arrondis.

A OUM-SETTAS, région de dolmens, il y a un alignement de grosses pierres du genre de ceux que j'ai relevés à Bulla Regia et de nombreuses murailles formées de deux rangées de gros blocs, jalonnées par des *tumuli*.

Une reconnaissance dans le bassin du haut IGHARGHAR y a fait reconnaître toute une série de monuments funéraires[5] qu'on peut diviser en quatre groupes : 1° enclos ovale ou elliptique à tumulus central coupé par un couloir. Longueur : 20 à 40 mètres ; hauteur : 1 à 2 mètres ; 2° monuments en forme de V très ouvert, se rapprochant parfois du croissant. Peut atteindre 80 mètres. Ils sont systématiquement tournés à l'Est ; 3° tumuli à murettes concentriques, intermédiaires entre chouchet et bazinas, longs de 6 à 4 mètres, hauts de 1

(1) *Bull. Soc. Arch. Sousse*, 1907, p. 147 : « La nécropole mégalithique de l'enchir Bou-Ghanem ».

(2) *Ibid.*, 1908, p. 60 : « Note sur les dolmens de Dar-bel-Ouar ».

(3) *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, 1909, p. 75 et suivantes.

(4) L. JOBAUD et A. JOLY : *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1908, p. 29 : « Nomenclature de vestiges anciens », etc.

(5) L. VOINOT : *Bull. trimestr. de la Soc. de Géog. d'Oran*, 1908, p. 321 : « Notes pour servir à l'ethnographie ancienne du Sahara central. »

mètre; 4° tumuli ordinaires ou simples tas de cailloux de 10 mètres de largeur au maximum sur environ 1 mètre de hauteur.

Au-dessous est la chambre funéraire plus ou moins régulière couverte de dalles. Très souvent il n'y a rien et rarement un squelette replié; une fois un cadavre était allongé. Pas de mobilier. On a trouvé une fois une pointe de flèche en silex et des débris de poteries berbères. L'auteur signale encore des pierres levées, des dessins faits avec des pierres : cercle, demi-cercle, fer à cheval et des signaux ou grands tumuli indiquant de loin des points d'eau. En somme il semble qu'il s'agisse de tombes faites à des époques diverses par des gens très pauvres en tout : croyances et mobilier ou vêtements.

Dans le Sahara Sud, on trouve (1) des monuments situés sur les hauteurs et pouvant atteindre 10 mètres d'élévation, en forme de tumuli creusés en leur centre. Cette forme, pour l'auteur, aboutirait morphologiquement au chouchet. Le cadavre y est accroupi. Il y a des traces d'objets en fer. La présence d'objets néolithiques ne signifie pas grand'chose dans un pays où les tanneurs se servent encore de haches polies. Il n'y a pas de cists, de dolmens ni de menhirs dans les environs de Djelfa. (2)

Le tombeau de la Tin Hina devrait être, d'après l'auteur, rapproché de celui de la Chrétienne. Il y en a de semblables à Tit, dans l'*Ahggar*. Ce sont des sépultures cylindriques. L'une d'elles est formée par un mur circulaire de 1 mètre de haut, large de 7 mètres. L'intérieur est rempli de cailloux. Au centre est une cavité circulaire de 80 centimètres de diamètres, limitée par un mur dans lequel, à l'Ouest, est fichée une pierre de 1 mètre 10. A l'Ouest du mur extérieur est adossée une niche demi-circulaire, couverte de grandes dalles.

Les tombes touaregs modernes ressemblent aux tombes arabes. Pour les nobles, il y a autour une enceinte elliptique.

Quoiqu'il traite du préhistorique, je dois signaler l'apparition du livre très utile que vient de publier M. Pallary sous forme d' « Instructions pour les recherches préhistoriques dans le Nord-Ouest de l'Afrique. » Les archéologues y trouveront de précieux enseignements et des chapitres sur des tombes qui les intéresseront.

III
Civilisation punique

M. le Dr Deyrolle a publié une note sur des *haouanet* décrits en Kroumirie, par Gadeau de Kerville. (3)

(1) Chudeau : « Quelques tombes du Sahara touareg », *in Assoc. franç. Avanc. des Sciences, Notes et Mém.*, 1907, Reims, p. 996.

(2) On a, ce me semble, signalé des dolmens près du moulin de Djelfa.

(3) *Bull. Soc. Arch. Sousse*, 1908, p. 111.

A BIR-BOU-REKBA, dans un sanctuaire dont il sera question plus loin, dédié à Saturne, on a trouvé une inscription punique offrant une dédicace à Baal et Tanit et sanctionnant les offres remises aux prêtres à cette occasion.[1]

M. Berger, qui a étudié ce texte, a publié également une inscription trouvée sur un ossuaire de la nécropole de BORDJ-DJEDID.[2]

A CARTHAGE, dans l'ilot de l'Amiral, on a découvert quarante-quatre stèles semblables à celles trouvées par milliers sur l'emplacement du temple de Tanit. Il aurait été, ce me semble, intéressant de voir dans quelles conditions et dans quelle situation se trouvaient ces stèles, ce que l'on ne nous dit point.

M. E. Vassel a étudié[3] l'épitaphe d'une morte renfermant la généalogie de son mari, ce qui témoigne de la condition effacée de la femme. Il y serait ensuite, d'après lui, question d'une divinité du nom d'El Qart ou Baal Qart, qui aurait été le génie de Carthage.

Le même auteur a examiné cinq stèles puniques et une stèle néopunique de Carthage.[4] Parmi l'étude des symboles, celle qui a trait à la main levée est remarquable. L'auteur pense que l'écriture néopunique fut d'un usage courant dans la pratique avant de devenir l'écriture officielle et qu'elle a pu, par conséquent, être en usage avant l'occupation romaine en même temps que l'écriture punique des stèles. C'est probable.

Le R. P. Delattre a trouvé à Bord-Djedid[5] des tombes puniques, dont l'une renfermait dix stèles du type du personnage à la main levée. Parmi les objets exhumés, on remarque une lamelle d'argent offrant de curieux symboles puniques.

M. Ph. Berger a étudié[6] une inscription néo-punique, sur tesson, de SOUSSE.

Des fouilles exécutées[7] sur l'emplacement présumé des ports de Carthage, dans l'île circulaire, ont montré l'existence de trois enceintes en blocage entre lesquelles étaient des citernes et, plus près du centre, les restes d'un édifice à piliers en grandes pierres de taille qui, pour M. Merlin, pourraient être puniques. J'ai suivi d'assez près ces fouilles, et il me parait, à n'en pas douter, que ce monument date de cette époque, pour des raisons que M. Merlin, qui ne les a pas citées, connait pourtant très bien : l'emploi de stuc pour revêtir la mauvaise

(1) *Bull. archéol.*, 1908, p. ccxxxvii.
(2) *Ibid.*
(3) *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 259 : « L'épitaphe de la prêtresse Hanni Baal ».
(4) *Rev. Tunis.*, 1909, p. 338.
(5) *C. r. Acad. Inscr.*, 1908, p. 392.
(6) *Bull. arch.*, 1908, p. clxvii.
(7) MERLIN : *Bull. archéol.*, 1904 : « Note sur les fouilles exécutées dans la région des ports de Carthage ».

matière des colonnes; le caractère d'une des bases de celles-ci; enfin et surtout, la présence de marques de pose et de signes carthaginois sur les pierres de taille.[1]

On a trouvé en cet endroit quarante-quatre stèles puniques à Baal et Tanit, des lampes et des vases chrétiens. Les stèles sont du type du personnage à la main levée, semblables à celles qui ont été trouvées sur l'emplacement du temple de Caelestis. On aurait aimé à connaître dans quelles conditions elles ont été trouvées, car il semble qu'il y a eu là un petit sanctuaire.

Si l'hypothèse émise ci-dessus est exacte, on serait ici en présence du seul édifice encore existant de la Carthage punique, et il est à souhaiter que l'on en continue le dégagement, de manière à ce qu'on puisse l'étudier dans tous ses détails, et après que, sous l'action des pluies, certains détails en aient été rendus plus apparents.

Dans le voisinage et à l'ouest du fort de Bordj-Djedid, 108 tombeaux ont été ouverts.[2] Les puits ont de 1 à 23 mètres. Orientés nord-est sud-ouest, ils sont constitués par une fosse au fond du puits ou une chambre sur ses côtés, le corps étant le plus souvent allongé sur le sol, dans un linceul, les pieds vers l'entrée, ou parfois posé dans un sarcophage en bois ou en pierre. L'incinération est rare. Sur les cercueils, de petits coffrets en pierre renfermaient les cendres ou des objets. Parfois les ossements, triés, avaient été déposés dans un vase offrant une formule à l'encre noire sur la panse.

Dans le puits, à l'entrée, étaient les stèles pointues au personnage à la main levée. Cette nécropole est donc intermédiaire entre celles de Dermech-Douïmès et celle de Sainte-Monique, entre la fin du ve et celle du ive siècle.

Le mobilier funéraire indique cette transition. Plus de vases rituels, mais de nombreuses urnes à oreillons et à queue cylindrique. Vases à biberon très nombreux dans les tombes d'enfants. Unguentaria en terre, fusiformes, abondants, mais moins qu'à Sainte-Monique et à Saint-Louis. Grandes jarres ovoïdes et en forme de sac, ainsi que brûle-parfums sont rares. Les lampes sont de la deuxième époque (à trois becs, dont un entr'ouvert et plus large), la plupart ayant été allumées. Les poteries, originaires de Sicile et d'Italie, ont une cou-

(1) Ce grand édifice, dont des blocs de pierre taillée placés à égale distance devaient supporter un portique, ne paraît avoir aucun rapport avec l'enceinte en blocage. Bien plus, l'appareil de cette dernière rend difficile d'admettre leur contemporanéité. On ne s'explique pas non plus que l'on eût employé des pierres de si grand appareil pour soutenir l'édifice situé au milieu de l'île, tandis que le mur circulaire qui devait constituer les quais et qui aurait eu à soutenir toute la masse de l'île, aurait été si faible et en blocage. Il est possible que le plus extérieur de ces murs ait été revêtu de pierres de taille. Mais je n'ai relevé aucune trace de celles-ci.

(2) Merlin et Drappier : *La nécropole punique d'Ard-el-Kheraïb.*

verte noire et brillante. Quelques-unes, rehaussées de motifs blancs, sont extrêmement gracieuses.

On remarque, parmi les objets trouvés, en métal, des tubes porte-amulettes, des bagues à scarabée sur deux pivots ou fixe, des boucles d'oreille en or et des grands anneaux de bronze doublés d'or aux tiges amincies et enroulées. Les objets en argent sont abondants. Ceux en bronze, à l'exception des cymbales, clochettes et miroirs, sont des rasoirs-hachettes qui ne sont habituellement pas illustrés. Les anses d'œnochoé à figurations abondent, ainsi que les monnaies de bronze et les couteaux en fer. Parmi les autres objets, on peut citer : lamelles en ivoire dites chevalets, masque en faïence vernissée, manches cannelés, tiges, cuillers, plaques gravées en ivoire, et toute la série des petits masques, perles, osselets, coquillages, œufs d'autruche, amulettes égyptiennes. En somme, on constate ici la pénétration de l'art hellénique et la désuétude de l'art égyptien.

Répondant à un désir souvent exprimé, j'ai publié un petit *Guide express* de Carthage,[1] avec carte permettant de trouver facilement les monuments si peu visibles épars sur l'emplacement de l'antique cité.

M. J. Renault a décrit et dessiné[2] un certain nombre d'objets puniques, dont un certain nombre proviennent d'un sanctuaire du Khanguet-el-Hadjaj, notamment une statuette punique en forme de gaine, des lampes, diverses poteries.[3]

IV

Civilisation romaine païenne

a) Tunisie

Carthage. — On a découvert à Carthage deux mosaïques, dont l'une offre dans un encadrement original des oiseaux quadrupèdes, masques humains et l'autre des scènes de vendange entourant un Bacchus ivre, deux personnages et une panthère.[4]

M. Saumagne père a fait chez lui, à ses frais, des fouilles méritoires avant de bâtir, initiative qu'on ne saurait trop louer. Il a dégagé une abside avec débris de statues et d'inscriptions.

M. Fenouillet a trouvé un débris de mosaïque représentant une poule de Carthage.

Le R. P. Delattre a déblayé des restes de thermes[5] près de la colline de Bordj-Djedid.

(1) Dr Carton : *Guide express de Carthage*. 1909. Danguin, éditeur, Tunis.

(2) *Cahiers d'Archéologie tunisienne*. 2e cahier.

(3) On trouve souvent dans les nécropoles de Sousse des plats à bec du genre de celui dessiné fig. 1, p. 75. Je crois que ce sont des plats à écrémer ou à décanter.

(4) Merlin : *Bull. Archéol.*, 1908, p. ccxx.

(5) *C. r. Acad. Inscr.*, 1908, p. 592.

Dougga. — On a trouvé [1] au nord-est du forum une vaste tribune, analogue à celle du sud, avec de grandes inscriptions datant le proconsulat de *Postumius Titanus.*

On a poussé les travaux de reconstitution du mausolée libyco-punique. On a achevé le déblaiement de la très riche villa dite « du trifolium », d'une disposition si curieuse, offrant plusieurs belles mosaïques.

Bulla Regia. — Au printemps de 1909, j'ai [2] commencé le dégagement d'un monument de Bulla Regia dont jusqu'ici la destination était incertaine. Les travaux ont montré que, comme je l'avais supposé à la suite de sondages faits en 1890, il s'agit de thermes. Ces travaux ont eu surtout pour but de permettre des fouilles ultérieures, en faisant une grande tranchée de pénétration jusqu'à l'édifice à travers la colline de remblais, haute de sept mètres, qui le recouvre. Ils ont fait découvrir une série de poteries intéressantes, intermédiaires aux poteries kabyles et puniques, à zones colorées, et de curieuses lampes chrétiennes de basses époques. L'intérieur du monument est remarquablement conservé sur une hauteur variant de quatre à quinze mètres. On y a traversé un hypocauste orné d'une mosaïque, d'autres salles et découvert notamment une inscription relative au *cursus honorum* d'un *procurator tractus Karthaginis* qui fut promu au tribunat militaire à la suite d'une expédition très heureuse contre les Quades et les Marcomans, populations habitant les bords du Danube.

Diverses localités. — Dans un édifice de Bir-bou-Rekba, [3] des officiers ont trouvé une dédicace en punique à Baal et Tanit, accompagnée d'un texte latin relatif à Saturne. On y a découvert les débris de quinze statues en terre cuite, de grandeur naturelle ou un peu moins grandes, et dont les plus importantes sont : 1° un dieu à la barbe courte, assis sur un trône à dossier, entre deux sphinx ailés et coiffés d'un bonnet conique, portant une haute tiare cannelée, vêtu d'une ample tunique, la main droite levée et paraissant avoir tenu quelque chose de la main gauche. C'est le *Sæculum frugiferum* que l'on voit sur des monnaies de Clodius Albinus : il rappelle le dieu à la hachette des statuettes de Carthage ; 2° une femme assise, coiffée d'un bonnet plat, vêtue d'une longue tunique à manches courtes fixées aux bras par des boutons et recouverte d'une palla. Elle donne le sein à un enfant. M. Merlin croit que c'est la *dea Nutrix* de certaines inscriptions

[1] *Bull. archéol.*, 1909, p. xvi.

[2] Dr Carton : *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 58 : « Note sur les fouilles exécutées en 1909 dans les thermes publics de Bulla Regia ».

[3] Merlin : *Bull. archéol.*, 1908, p. 68 : « Note sur des terres cuites trouvées à Bir-bou-Rekba ». — *Ibid.*, p. ccxviii.

africaines; 3° une femme à tête de lion, debout, les extrémités d'un klaft lui pendant de chaque côté du cou, vêtue d'une tunique grecque surmontée de la triple bande pectorale et ayant la forme d'ailes à sa partie inférieure, tout à fait comme les célèbres statues funéraires de Carthage; le bras droit pend, le gauche tient une espèce de cornet. Il s'agit de la Sokhit égyptienne; 4° une femme debout sur un lion, représentant Atargatis, la grande divinité syrienne, associée à Hadad et assimilée à Venus Caelestis.

A MEDEÏNA, le Service des Antiquités tunisiennes a commencé à dégager[1] le forum et découvert plusieurs édifices intéressants. La place mesurait[2] 37 mètres sur 45 et était bordée d'un portique et ornée de bases dont une portait une inscription relative à un *signum Marsyae*. Comme c'étaient les colonies de droit italique qui ornaient leur forum de cette image, on peut en conclure qu'Althiburos avait ce droit.

On a trouvé également là une tête de femme, des sculptures, dégagé une villa renfermant une mosaïque où est représentée une scène de pêche.

A SBEÏTLA, le Service des Antiquités a déblayé[3] l'escalier du grand temple de gauche et un édifice situé à une centaine de mètres au Nord-Est des temples. Cet édifice a été transformé ultérieurement en basilique, dont le toit offrait des tuiles ornées d'antéfixes représentant une tête ailée ou un paon. On y a trouvé le nom d'un évêque: *Bellator episcopus*.

M. le Dr Hué a trouvé, au KHANGUET, près d'un ex-voto à Saturne, deux pieds figurés en noir, dans une une mosaïque à fond blanc.[4]

Près de HAMMAMET, M. P. Quintard a étudié[5] une piscine en forme de croix.

A HAMMAM-LIF on a découvert[6] dans la nécropole Sud des cippes ou caissons en blocage avec tubes libatoires conduisant à un vase ossuaire.

J'ai découvert dans la cour de la ferme Carton,[7] à THUBURNIC, un vaste sanctuaire consacré à Saturne, se composant de deux *cellæ* précédées d'un portique entourant une cour au milieu de laquelle s'éle-

(1) *Bull. archéol.*, 1908, p. ccxxix.

(2) MERLIN : *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 9 : « Nouvelles inscriptions découvertes en Tunisie ».

(3) *Bull. archéol.*, 1908, p. ccxvii.

(4) *Bull. archéol.*, 1908, p. ccxix.

(5) *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1907, p. 205.

(6) ICARD : *Bull. archéol.*, 1908, p. 285 : « Fouilles dans deux nécropoles anciennes d'Hammam-Lif ».

(7) Dr CARTON : *Bull. archéol.*, 1908, p. 412 : « Note sur des fouilles exécutées à Thuburnic et à Chemtou ».

vait un massif de maçonnerie. Contre les *cellœ* était une cuve cimentée. En dehors et au pied du sanctuaire, on a trouvé un amas considérable de charbon de bois, de lampes et de vases renfermant des monnaies et, plus en dehors, un champ de stèles votives latines, grecques et libyques. On a trouvé aussi au même endroit un certain nombre de statuettes en terre cuite. Sur deux fragments de poterie était gravé le nom de la divinité : *Saturni*. Ce sanctuaire n'est pas seulement remarquable par la diversité des origines des dédicants, mais par sa cuve, son suggestus maçonné au centre d'une cour, l'amas de charbon et de poterie à côté des stèles. Il rappelle tout à fait le sanctuaire de Tanit à El-Kenissia et celui de Saturne à Dougga, que j'ai étudiés ailleurs.

J'ai encore fouillé, aux environs de Thuburnic, une grande exploitation agricole et, dans la colonia Thuburnica elle-même, des bains publics, avec l'amorce de la rue principale de la ville, qui passait sur le beau pont si bien conservé placé sur la route de Carthage à Hippone.

La nécropole de l'antique Simittu (Chemtou), placée le long de cette voie antique, est très remarquable. Elle présente une grande quantité de monuments ornés avec un véritable luxe de figurations grossièrement exécutées suivant ce qu'on appelle l'art indigène : stèles, caissons ou cippes. Il y a aussi une grande stèle-menhir, comme celles de Thuburnic. Sur les pierres développées en hauteur ce sont le plus souvent des personnages debout sacrifiant sur un autel et placés dans le portique d'un temple. Sur les pierres longues horizontalement, c'est-à-dire les caissons, les personnages sont couchés assistant au banquet funéraire. Quelques-unes de ces ornementations mériteraient d'être reproduites à cause de leurs détails. A part un cas, on ne rencontre jamais ici le croissant ou le disque, si fréquents à Thuburnic et à Bulla Regia. Sous le monument est une sépulture à incinération : fosse, ou sarcophage soit en tuiles à chevrons, soit à jarres, soit formée simplement d'un toit renversé. L'urne cinéraire est le plus souvent une amphore. A côté d'elle on trouve une monnaie usée, un vase et une lampe. Celles-ci sont très grossières, comme celles des sanctuaire de Thuburnic et fabriquées dans le pays. Elles contrastent avec l'élégance de celles que j'ai trouvées dans la nécropole de Bulla Regia.

Une urne cinéraire était formée par un de ces *capsae* en plomb, de forme tronconique, comme celles qui sont souvent représentées au pied des statues municipales et qui servaient à renfermer les *volumina*. J'ai relevé dix-neuf épitaphes inédites, mais j'ai regretté de n'avoir pas trouvé la nécropole où ont du être inhumés les *officiales* des carrières impériales de Chemtou.

Au cours d'une route faite avec le 4e tirailleurs, j'ai étudié les rui-

nes, déjà signalées d'ailleurs, entre Enfidaville et Radès.[1] J'y ai découvert le petit amphithéâtre de l'HENCHIR CHGARNAIA, signalé un type fréquent de cuves en pierre dans la région, dessiné un beau chrisme encastré dans les murs du bordj de BOU-FICHA,[2] étudié les conditions dans lesquelles les ingénieurs romains ont construit le très important pont romain de KNATIR.

Parmi les notes pour la suite à mon article sur la campagne d'Hadrumète, que j'ai publiées dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*,[3] j'ai décrit notamment un curieux cimetière de famille, avec tombe en forme de caisson creux dont l'intérieur a la disposition d'un columbarium, situé près d'EL-KENISSIA.

J'ai signalé aussi [4] un certain nombre de ruines intéressantes et qu'il serait utile d'explorer en détail, notamment celles de SIDI-KANTAOUI et de l'HENCHIR BINIANE.

J'ai aussi publié [5] le résultat de mes recherches sur la topographie de la ville antique de SOUSSE. Les vestiges qu'on appelle les « blocs géants » ne me paraissent pas sûrement représenter le théâtre. J'ai cru pouvoir établir de sérieuses présomptions sur le point où se trouvait l'amphithéâtre. J'étudie enfin un curieux problème formé par de nombreuses poches creusées dans le travertin, aux environs de Sousse, et dont l'origine et la formation demeurent en partie énigmatiques. En ce qui concerne la situation de l'enceinte de l'acropole punique, il ne peut rien être dit de certain. Le Cothon et le port primitif de Dau semblent n'avoir fait qu'un, avoir été situés en bas du cimetière arabe et reliés par une passe. Le port marchand et le port militaire auraient été séparés par un quai et auraient eu une entrée commune vers la porte de la Quarantaine. Je me suis demandé si le port primitif et la citadelle n'auraient pas été à BOU-DJAFFAR.

On a trouvé, au camp Sabatier, près de Sousse,[6] un vaste hypogée composé de vingt et une galeries et renfermant cent cinquante tombeaux, *arcosolia, caissons,* tombes avec tube libatoire, *loculi*, fermés de tuiles comme aux catacombes, qui sont toutes proches. Plusieurs caissons sont ornés de peintures. Il s'agit nettement d'un caveau païen, et il me paraît incontestable qu'à Sousse, du moins, et ainsi que je l'ai indiqué depuis longtemps, il n'y ait une véritable suite ininterrompue entre les tombes païennes, puniques d'abord, romaines ensuite, et les catacombes.

(1) C'est à cette occasion que j'ai indiqué à M. Robin la fouille à faire aux ruines d'Upenna, et qui a fait découvrir de si intéressantes mosaïques chrétiennes.

(3) Mon dessin a été retouché assez infidèlement, sans que j'en aie été avisé avant la publication, comme plusieurs autres du même recueil.

(1) 1907, p. 166.

(4) *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1908, p. 77 : « Notes sur la campagne d'Hadrumète » (suite)

(5) Dr CARTON : *Bull. Soc. arch. Sousse,* 1907 et 1908. « Notes hadrumétines ».

(6) *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1907, p. 158.

Les fouilles de *Thenæ* (Thina) ont continué[1] à fournir un mobilier varié : grandes lampes à un bec, coffret funéraire en forme de cabane, lanternes de bronze. Un tube libatoire renfermait des noix, des pommes de pin et des figues. Parmi les funéraires, une épitaphe mentionnant une *cl. Hadrumetina,* un *miles cohortis vi praetoriae.*

Mahdia. — D'après M. Merlin,[2] le bateau submergé de Mahdia, qui était à 4 kil. 800 du cap Africa et au nord-est de cette ville, à 33 mètres de fond, est représenté par un amoncellement d'objets long de 32 mètres et large de 11 mètres. Parmi les objets retirés cette année, on doit noter surtout un grand nombre de chapiteaux ioniques et de bases, et des vases ayant servi à l'équipage ; une jolie statue d'Eros Androgyne lampadophore ; des débris de sièges et de lits avec des appliques représentant des têtes de cheval, de mulets, de canards ; un buste d'Artemis, des fragments de candélabre, deux lampes à main, deux statuettes, l'une d'Amon, l'autre d'acteur grotesque et un grand bassin incrusté d'une grecque en argent, le tout en bronze ; une statuette d'Artemis, des restes de statues colossales ; fauve barbu, satyres, têtes de femme ; deux textes grecs, dont l'un est un décret rendu par le παραλοι en l'honneur d'un personnage, l'autre une énumération de dons à Amon en 363/2 av. J.-C. ; une figure de femme en marbre, d'une belle expression ; des restes complémentaires du grand vase de Borghèse, trouvé l'année précédente ; des statues, une colonnette grecque à inscription, des lingots de plomb à estampille, un curieux chapiteau composite, orné d'une tête de griffon ; un bas-relief représentant une de ces scènes de banquet bien connues, avec des images d'Asklepios et d'Hygiœa ; de jolies bases triangulaires de candélabres, du marbre, une lampe du IIe siècle avec sa mèche, une inscription grecque.

M. Merlin conclut qu'il s'agit d'un bateau venant de l'Attique et ayant fait naufrage au Ier siècle av. J.-C.

M. Martroy[3] pense que tous ces objets sont le résultat d'un pillage et rappelle à ce propos un texte de Procope où il est dit que Genséric, après le sac de Rome, fit voile vers Carthage avec son butin, et que, parmi les navires chargés, il y en eut un portant des effigies qui périt.

Dans le Sud tunisien,[4] aux ruines arabes de Sidi-Mohamed-ben-Aïssa, on a retrouvé un puits romain et une inscription fruste mentionnant une *vexillatio,* une dédicace à Minerve, par *Julius Zeno, optio* de la troisième légion Augusta. Les grandes plaines situées à l'est

(1) *Bull. arch.*, 1909, p. ccvi.

(2) *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 650 : « Les recherches sous-marines de Mahdia en 1909 ». — *Ibid.*, 1909, p. 420, 436 et 442.

(3) *Bull. Soc. Nat. Antiq.*, 1909, p. 206.

(4) Commandant Donau : *Bull. archéol.*, 1909, p. 30 : « Recherches archéologiques effectuées par les officiers des territoires du Sud tunisien en 1907 et 1908 ».

des montagnes qui entourent la Petite Syrte renferment de nombreuses ruines. Elles étaient protégées par la forteresse de Rgigila et le camp de Remada.

Dans le Dahar, beaucoup moins colonisé, on a dégagé à Sidi-Aoun les pierres d'un mausolée, hexagonal et richement décoré, découvert en 1894, qui a eu neuf à dix mètres de hauteur. Deux inscriptions ont été trouvées dans son voisinage. L'une d'elles mentionne la construction de ce *prœsidium* sur l'ordre de Q. Anicius Faustus (vers 197) par un officier commandant une cohorte et un *numerus colonorum*.(1)

Plus loin, à Ksar-Koutine, dont j'ai signalé la dévastation au début de cet article, on a fouillé le monument où il y avait deux rangées de colonnes, où j'avais déjà dans un sondage trouvé une mosaïque.(2)

Dans la presqu'île de Zarzis, on a trouvé un temple de Junon. M. Donau montre, en passant, la nécessité pour l'Etat d'empêcher l'occupation des ruines de Ziane, si on veut un jour y fouiller. Tous ceux qui savent les belles découvertes que le hasard a fait découvrir en ce point s'associeront à ce vœu.

A SIAOUN,(3) dans les ruines d'un antique fortin, M. le commandant Donau a trouvé une inscription, datée de l'an 198, sous Septime-Sévère, montrant que sa garnison se composait de la *cohors Flavia Afrorum* et d'un *numerus*. Le légat Q. Anicius avait installé plusieurs postes en avant de la frontière romaine pour protéger les routes allant de la côte vers l'intérieur. Celui-ci dépendait de la piste de Ghadamès. Déjà, sous Commode, on avait construit des camps retranchés à Ksar-Ghelan. Sévère-Alexandre accentua la politique de ses prédécesseurs en établissant une garnison à Ghadamès et une autre à Gharia-el-Gharbia.

Après avoir terminé(4) l'énumération des bornes milliaires et des ruines échelonnées sur la GRANDE VOIE DU SUD, le commandant Donau conclut qu'elle est plus courte que la route moderne, sans plus de travaux d'art. Nulle part elle n'est empierrée. La région qu'elle traverse, aujourd'hui sans valeur, fut productive autrefois. Après avoir signalé les vestiges romains de TELMINE, les fouilles faites à HENCHIR-ZAZIA, il pense qu'aucune donnée ne permet de fixer le tracé de l'Iter au delà de *Turris Tamelleni*.

Ptolémée, dans l'énumération des tribus du Sud Africain, fait mention d'une peuplade appelée Νυγβηνοι. M. le commandant Donau a trouvé la mention, en deux endroits, de cette tribu dont on connait

(1) V. plus loin.

(2) Je m'étonne que les fouilles faites récemment ne l'aient pas rencontrée.

(3) MERLIN : *C. r. Acad. Inscr.*, 1908, p. 96 : « Inscriptions latines nouvellement découvertes en Tunisie ».

(4) Commandant DONAU : *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1907, p. 173 : « Etude sur la voie romaine de Tacape à Turris Tamelleni ».

désormais l'emplacement qu'elle occupait au début du IIe siècle. Une de ces bornes, étudiée par M. Cagnat,[1] a été trouvée au pied du djebel Stiah, à la pointe orientale du chott Fedjej; l'autre à trente-deux milles de Gafsa. Le territoire de cette peuplade s'étendait donc entre ces deux points au nord du CHOTT FEDJEJ. Ses centres en étaient dans les oasis de Telmine, Rabta, Mansoura, Djedida et la TURRIS TAMELLENI, qui primitivement s'appelait *civitas Nybgeniorum*.

La découverte d'un autre document relatif notamment au territoire des MUSULAMII montre que dans toute la région sud que les Romains venaient d'occuper, y compris Tébessa, ils durent régler la condition des terres conquises et y procéder à un arpentage officiel.

Les brigades topographiques[2] n'ont rien découvert d'important dans la région de GABÈS, MÉDENINE, MARETH, les MATMATA, ADJIM, en dehors de quelques renseignements sur les voies du littoral par *Gighti* et *Gergis* et de ce qui a trait à la discussion du tracé des anciennes voies de l'intérieur.

Un peson romain de Carthage, signalé par M. J. Renault, offre une tête de satyre.[3] On a trouvé, à El-Djem, un torse de statue d'empereur,[4] et, à Sousse, un curieux médaillon de bronze.

M. Renault a dessiné le peson et le médaillon indiqués ci-dessus,[5] ainsi que les objets en bronze trouvés à Karchoum et paraissant avoir fait partie du mobilier des thermes : clochette, gobelet, trépieds, aiguières, etc.[6]

M. Héron de Villefosse a décrit[7] le bras d'une croix en bronze portant le verset 7e du psaume XC.

Dr CARTON.

(A suivre.)

(1) *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 568 : « Les Νυγδηνοι de Ptolémée ».

(2) Lieutenant-colonel TOUSSAINT : *Bull. arch.* : « Résumé des reconnaissances archéologiques faites par les brigades topographiques en 1906-1907 ».

(3) *Bull. arch.*, 1908, p. clxii.

(4) *Ibid.*, 1908, p. cclii.

(5) *Cahiers d'archéologie tunisienne*, IIe cahier.

(6) Le fragment qu'il décrit comme une anse d'œnochoé n'est-il pas plutôt un fragment de bec de lampe en bronze ?

(7) *Bull. arch.*, 1908, p. lxxix.

INSTITUT DE CARTHAGE

Réunions générales et Conférences de l'Institut de Carthage

Dans la réunion générale du *4 mars*, M. le commandant Delval a fait une communication sur la frontière tuniso-tripolitaine. M. Ginestous a exposé une carte géologique de la Tunisie qu'il vient de dresser. La *Revue Tunisienne* publiera *in extenso* ces communications.

— Dans la réunion générale du *11 mars*, M. Carton a communiqué les résultats des fouilles pratiquées à El-Djem par M. Gachat, conducteur des Ponts et Chaussées. M. Hagelstein a décrit la grotte qu'il a découverte au djebel Serdj. Ces travaux paraitront dans la *Revue Tunisienne*.

A cette même séance, M. Tasset a saisi l'assemblée d'une question concernant la police sanitaire des ports. Il s'agit de la vaccination des passagers de troisième et quatrième classe débarquant sans certifical de vaccine. L'auteur de la communication s'étonne que tous les passagers ne soient pas traités de même. La pratique adoptée lui semble une violation du principe de l'égalité.

L'heure avancée n'a pas permis à l'assemblée de discuter la question soumise par M. Tasset. Celle-ci a été traitée à la réunion suivante du Comité directeur. Elle avait été posée déjà ailleurs à diverses reprises. Des explications fournies, il résulte que le danger de la variole étant considérable dans un pays primitif dont les habitants ne se font pas vacciner, le Gouvernement a prescrit de vacciner les immigrants pour les mettre à l'abri de la contagion possible. Etant donné que les passagers de troisième et quatrième classe sont, en général, peu fortunés, on les vaccine moyennant la faible somme de 50 centimes. Les passagers de première et deuxième classe, plus aisés, sont invités à se faire vacciner par les médecins locaux à leurs frais, c'est-à-dire à un tarif beaucoup plus élevé. Dans ces conditions, si le principe d'égalité est violé, c'est en faveur des moins fortunés.

Comité des Sites et Monuments pittoresques

Réunion du 10 mars 1910

Présidence de M. le Dr Carton.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Kerambriec demandant que des plaques indicatrices soient placées sur les routes des environs de Tunis fréquentées par les automobiles. Un vœu est émis qui sera transmis à l'Automobile-Club de France.

A l'unanimité le Comité décide l'admission de MM. André Duran et Terraillon, qui veulent bien participer à ses travaux.

MM. Buisson, Carton, Mocquerys ont appelé l'attention du Comité sur le sort des flamants du Bahira que les chasseurs affolent et qui disparaîtront bientôt. M. le docteur Carton s'est chargé de faire des démarches auprès du Directeur général des Travaux publics pour obtenir qu'on les protège, au moins dans la partie nord du lac.

L'ordre du jour comportait la question des gares fleuries. On sait que le Touring-Club a décidé d'encourager l'embellissement des gares ; de petites merveilles ont déjà été réalisées par des chefs de gare d'initiative. Il faudrait faire de même ici, où les trajets sont si longs et dans des régions souvent désolées : ce serait un attrait nouveau pour le touriste et une distraction bienfaisante pour les agents de la Compagnie perdus dans le bled. Bref, il faudrait généraliser l'exemple de la gare de Radès et de quelques autres.

M. Carton a eu une entrevue avec M. Terraillon qui lui a fait des objections sur la difficulté de se procurer de l'eau en certains endroits et sur la nécessité de laisser les employés à leur service. M. Carton lui a répondu qu'on pouvait fort bien créer des jardins sans eau avec des myoporums, des géraniums, des aloès, etc., et il a offert d'instituer des médailles ou des primes à distribuer entre les chefs de gare qui auraient montré le plus de goût.

Le Comité espère que l'Administration de la Compagnie Bône-Guelma entrera dans ses vues et il décide de continuer les démarches auprès de la Direction des Travaux publics et auprès du Touring-Club de France.

Le Comité émet le vœu que la Municipalité de Tunis reprenne le projet formé autrefois de reconstituer au Belvédère un moulin à huile romain.

Enfin, M. Bouché-Leclerq signale, derrière Zaghouan, une gorge de 800 mètres de long sur 20 de large et 80 de profondeur qui peut figurer parmi les sites intéressants de Tunisie.

La question de l'orthographe

Conférence publique de M. le professeur Lafforgue

Le 18 mars dernier, l'Institut de Carthage conviait le public tunisois à un exposé de la question de l'orthographe par M. le professeur Lafforgue.

Un nombreux public, où figuraient en majorité des universitaires de tous les ordres d'enseignement et des lettres avides de documentation, avait répondu à l'appel de l'Institut.

La question de l'orthographe, ainsi que l'a expliqué M. Lafforgue en manière de début, est d'un intérêt que la publicité de la grande presse a placé au premier plan de l'actualité.

Cette question — on pourrait dire cette querelle — met aux prises

1° Les philologues, spécialistes informés par métier et qui raisonnent scientifiquement de la question;

2° Les gens de lettres qui professent, en matière d'orthographe, le dogme de l'intangibilité;

3° L'Académie, aussi peu qualifiée que les écrivains de profession pour raisonner en connaissance de cause des difficultés linguistiques soulevées par le problème de l'orthographe, mais dont la haute autorité est nécessaire pour discipliner le mouvement et sanctionner les réformes qui se feront.

Après ce début, M. Lafforgue entre dans l'historique de la question. Il rappelle quelles furent les premières tolérances orthographiques, que sanctionnèrent un arrêté ministériel du 26 février 1901 et une circulaire du 15 mars de la même année. La liste de ces tolérances est donnée dans tous les manuels classiques mis entre les mains de nos élèves.

En décembre 1901, un remaniement plus complet est demandé par quelques membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

En 1903 seulement, M. Chaumié, alors ministre de l'Instruction publique, nomme une commission qui siège à partir du 25 juin 1903 et conclut à un rapport de M. Paul Meyer.

L'Académie Française, dans un rapport de M. Emile Faguet, de mars 1905, écarte la plupart des modifications demandées.

La même année, le ministre Bienvenu-Martin nomme une nouvelle commission présidée par M. Alfred Croiset et dont les travaux aboutissent à un rapport de M. Ferdinand Brunet, beaucoup plus radical que M. Paul Meyer.

En juillet 1906, M. Briand ajourne la question, dont il n'a pas eu les loisirs de s'instruire.

Le 29 octobre 1908, M. le député Beauquier porte le débat à la tribune du Parlement et demande des simplifications.

M. Doumergue lui répond que MM. Meyer et Brunet demandent des bouleversements trop graves, et il annonce un projet inspiré d'une note présentée à l'Académie en 1893 et due à M. Gréard.

C'est M. Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire, qui a reçu du ministre la mission d'établir le projet annoncé, projet qui supprimerait quelques flagrantes anomalies et autoriserait dans les examens de plus larges tolérances.

Le projet Gasquet devait être étudié par la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique pendant le premier semestre 1909 et soumis au Conseil lors de sa session de juillet; mais M. Gasquet n'aurait remis son rapport au ministre que vers le milieu de juin, et le ministre devant en prendre connaissance, il n'était pas sûr que dès sa session de juillet le Conseil supérieur pût être saisi. A-t-il été oui ou non saisi? Seuls les initiés le savent.

Quoi qu'il en soit, une solution serait imminente, et l'orthographe de notre génération, après avoir échappé à des tentatives de réforme diverses, serait assez sérieusement menacée, dit-on, par le projet Gasquet.

Il ne saurait convenir ici d'entrer dans le détail des travaux des diverses commissions et de faire connaître les résultats auxquels ont abouti ces commissions, les unes après les autres.

Si les partisans du phonétisme intégral n'ont aucune chance de voir se réaliser leur chimère; si M. Brunet, dont la science de linguiste repose cependant sur les données rigoureuses de l'histoire et de l'évolution, risque d'effrayer encore longtemps par le radicalisme des réformes que sa logique lui suggère, il est cependant des coups de hache qui s'imposent dans le maquis de l'orthographe, et des illogismes, dont l'absurdité a été mille fois démontrée, pourraient bien avoir vécu avant longtemps.

Il y a des forces d'évolution latentes plus effectives que toute l'inertie qu'on oppose aux réformateurs. La soudure qui se fait des éléments constituant les noms composés (des coffreforts, des timbreposte, des réveillematins, des gardecôtes); l'adoption de l'*s* comme unique marque du pluriel; la suppression des accents et des lettres parasites que ne justifient ni l'étymologie ni l'évolution phonétique; le retour à la graphie — eus — ans pour le pluriel des mots en — ent — ant; telles sont, entre autres modifications, celles auxquelles on aura avant peu rallié une majorité.

Contre une réforme prudente de l'orthographe, contre l'adoption progressive des nouvelles graphies inspirées de la logique, il n'y a que cette misérable et stérile raison : la force de l'habitude, de la routine.

Avons-nous le droit d'imposer aux futures générations l'héritage détestable de nos petites manies?

C'est pour nos enfants, dans leur intérêt bien compris, et aussi, en Tunisie, dans celui des étrangers qui viennent à nous, que nous devons préparer, sans toucher à la syntaxe, une orthographe plus simple, plus régulière, émondée d'une partie de ses tares, et qui, en favorisant la propagation de la langue française, servira la cause du progrès et de la civilisation.

La Peinture hollandaise

Conférence publique de M. le professeur Fretin

Le 14 avril, l'assistance choisie et nombreuse qui avait répondu à l'invitation de l'Institut est restée durant deux heures sous le charme de la parole élégante du conférencier.

La Hollande est une terre familière pour M. Fretin. Déjà le 3 mars

1909, l'Institut de Carthage a pu entendre une conférence très documentée sur la Hollande et ses populations.

Après avoir montré les débuts de la peinture hollandaise, qui ne se distingue pas, à l'origine, de celle des autres peuples du Nord, le conférencier a examiné les causes qui ont produit au XVIIe siècle une floraison si abondante d'artistes doués des caractères si nets qui distinguent l'art hollandais. Il a montré quelle avait été l'influence du pays, sans cesse menacé par les eaux, sur le peuple devenu, au contact des réalités, tout positif et pratique, ne cherchant qu'à améliorer son sort et désireux de jouir de l'existence.

Puis il a expliqué pourquoi tous les peintres hollandais ont été des réalistes et des coloristes dans un pays qui passe à tort pour sombre et gris. Au contraire de l'opinion, il y a, à certains moments, de vifs effets de lumière en Hollande. Les peintres hollandais, sous cette influence, se placent au premier rang parmi les coloristes.

Les nombreuses et belles projections qui accompagnent la conférence permettent d'apprécier cette affirmation. Les peintres hollandais se sont inspirés pour leurs tableaux des circonstances ambiantes. N'ayant pas affaire à des souverains, ils ont négligé les allégories, si habituelles aux anciennes écoles italiennes ou françaises. Ce qu'ils ont peint, ce sont leurs concitoyens enrichis sous leurs traits et dans leur costume, tantôt seuls, tantôt groupés en corporations. Fort peu de tableaux religieux, à cause de leur religion réformée ; par contre beaucoup de paysages, des marines, quelques scènes de guerre. Dans ce dernier genre, on peut citer le célèbre Wouwerman, auteur de près de huit cents tableaux où les chevaux jouent le plus grand rôle.

L'école hollandaise accordait une attention trop exagérée aux accessoires d'un tableau. Rembrandt rompit cette mauvaise tradition.

M. Fretin s'est attaché longuement à définir le génie de Rembrandt à propos duquel il a lu quelques beaux vers tirés d'une pièce de Jean Richepin : « La route d'émeraude ».

Enfin, il a montré la décadence de l'école hollandaise au XVIIe siècle, accompagnant celle des libertés publiques et du sentiment national, et il a terminé par quelques mots sur les artistes contemporains chez qui se remarque un effort très louable pour rendre à l'art hollandais la place qu'il eut au XVIIe siècle.

Réunion générale du 23 avril

Communications : 1o de M. Malinas sur « la radio-activité des eaux de Korbous et la découverte du griffon » ; 2o de M. Combet sur « hypothèse sur l'origine des eaux de Korbous ».

Ces travaux seront publiés dans le prochain numéro de la *Revue Tunisienne.*

Comité pour l'érection d'un monument au géologue Philippe Thomas

L'Institut de Carthage a poursuivi l'organisation du Comité du monument Philippe Thomas.

M. le Résident Général a bien voulu en accepter le patronage.

Le 11 mars, la commission d'initiative de la souscription au monument de Philippe Thomas s'est rendue à la Direction des Travaux publics. Etaient présents : MM. Bertholon, Carton, Ginestous, Reymond et Vassel. M. Vassel a pris la parole et a expliqué le but de la démarche du Comité qui était d'offrir la présidence d'honneur à l'homme qui, par sa situation spéciale, était le mieux placé pour apprécier les résultats des découvertes de Ph. Thomas. M. de Fages a remercié. Il a exprimé l'espoir que diverses sociétés de mines, de transports, diverses sociétés agricoles et scientifiques pourraient contribuer financièrement à l'érection d'un monument commémoratif. Il a assuré le Comité de son bienveillant concours.

Le Comité d'initiative a pensé nécessaire d'élargir les bases de son action et de demander la collaboration de personnes appartenant au monde scientifique, agricole ou administratif. Des lettres ont été envoyées aux intéressés. Nous avons reçu les adhésions suivantes par ordre alphabétique, de : MM. Abadie, ingénieur des Ponts et Chaussées; Aubry, sénateur de Constantine; Barrier, directeur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort; Barrion, ingénieur-agronome; Bellot, président de la Chambre de Commerce de Tunis; Bertholon, secrétaire général de l'Institut de Carthage; Berthon, ingénieur, directeur du Service des Mines ; Bursaux, ingénieur, directeur de l'exploitation de la Société des Phosphates de Gafsa; de Carnières, président de la Chambre d'Agriculture de Tunis; Dr Carton, membre non résident du Comité des Travaux historiques du ministère de l'Instruction publique; Combet, professeur de sciences; Danguin, trésorier de l'Institut de Carthage; Darbot, sénateur, président des sociétés vétérinaires de France; Ducloux, directeur de l'Elevage; Dumergue (Césaire), vice-président de la municipalité de Tunis; Gallini, vice-président de la Municipalité de Sousse; Ginestous, docteur ès sciences, directeur du Service météorologique; Gounot, président de la Société des anciens élèves de l'Ecole d'agriculture; Jacoulet, directeur du Service vétérinaire de l'armée au ministère de la Guerre, vétérinaire principal de 1re classe; Lacanaud, directeur de *la Dépêche Algérienne ;* Lecore-Carpentier, conseiller du commerce extérieur, directeur de *la Dépêche Tunisienne ;* Lepinte, vétérinaire militaire principal, directeur du Service vétérinaire de la Division d'occupation; Michel, ingénieur, conseiller général, directeur de l'Omnium minier; René Millet, ancien Résident général de France en Tunisie; Emile Morinaud, ancien député, président du Conseil général de Constantine; Pallary, docteur

ès sciences (Oran); Pervinquière, docteur ès sciences, professeur à la Sorbonne; Proust, vice-président de la municipalité de Tunis; Reymond, ingénieur civil; Serres, contrôleur civil de Tunis, président de l'Institut de Carthage; Terras (père), agronome, président de la Société des Lyonnais de Tunisie; Vassel, publiciste, ancien membre de la Chambre d'Agriculture de Tunis; de Warren (le comte), agronome, président de l'Association agricole de la Tunisie; la Compagnie des Phosphates de Gafsa.

Nous publierons la liste définitive du Comité de patronage lorsque toutes les adhésions nous seront parvenues.

Les listes de souscription seront également publiées.

Le Comité d'initiative a nommé M. Ginestous secrétaire et M. Danguin trésorier.

Section d'études sociales

Sur l'initiative de M. le professeur Lubac, plusieurs membres de l'Institut de Carthage ont estimé que, dans un pays à populations si diverses, une section d'études sociales trouverait de nombreux éléments d'activité. Une première réunion préparatoire a permis d'apprécier tout l'intérêt que pourrait présenter un pareil groupement. Les adhésions devront être adressées à M. Lubac.

Admissions

Haggiag (J. di M.); Khiat, avocat; Vionnoy, juge de paix; Louis Cufino, secrétaire-rédacteur du Bulletin de la Società Africana d'Italia, à Naples.

Errata

Dans le compte rendu de la Conférence de M. Bigot: « De la mer Noire à la mer Tyrrhénienne », il s'est glissé une erreur de noms, p. 176, ligne 21. Au lieu de « M. Lucas, qui possède, etc. », il faut lire « M. Bonfils, qui possède une superbe voix de basse, a clos dignement la partie concert de cette belle conférence par l'air de la *Création*, de Haydn. »

— Page 177, dans la liste des admissions, lire Raichlen et non Reichlen.

Le Président,
Victor Serres.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.

Direction Générale de l'Enseignement Public

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE

RELEVÉ des observations enregistrées, à Tunis, à la Station centrale du Service Météorologique

JANVIER 1910

Altitude : 43 mètres. — Longitude : 7° 9' 47'' E. — Latitude : 36° 47' 44'' N. — (L'heure adoptée est l'heure de Paris).

DATES	Pression barométrique réduite à 0° 700 +			TEMPÉRATURE					Pluie des 24 heures	HUMIDITÉ RELATIVE			Evaporation des 24 heures	ETAT DU CIEL 0-2 : beau. 3-7 : nuageux. 8-10 : couvert.			VENT Direction et force (0 : calme — 9 : ouragan)		
	7 h.	13 h.	19 h.	7 h.	13 h.	19 h.	min.	max.	(en millim.)	7 h.	13 h.	19 h.	(en millim.)	7 h.	13 h.	19 h.	7 h.	13 h.	19 h.
1.......	60 2	59 0	57 2	10 0	14°5	12°0	8°0	15°0	0 7	73	43	72	2 5	2	3	4	N - 3	N - 4	N - 3
2.......	55 7	55 7	57 8	6 0	12 2	10 0	6 0	12 6	9 7	84	60	93	1 0	3	4	4	NW - 3	N - 3	N - 3
3.......	60 4	63 0	63 5	12 5	13 0	11 0	9 0	13 0	»	72	60	68	2 0	4	3	2	E - 4	E - 4	N - 5
4.......	65 0	65 5	64 0	6 0	13 0	9 0	5 0	13 4	»	87	58	78	3 0	2	3	2	N - 2	N - 2	W - 1
5.......	65 0	65 5	64 3	5 0	14 0	10 0	4 5	14 2	»	89	62	78	2 0	3	4	4	W - 1	NW - 5	NW - 3
6.......	62 0	62 5	64 0	6 0	14 0	11 0	5 8	14 5	»	87	59	75	3 2	2	3	4	NW - 1	NW - 3	NW - 3
7.......	65 2	66 0	65 4	10 5	11 0	9 0	6 8	12 0	1 0	60	47	52	4 5	4	4	2	N - 4	S E - 4	NW - 1
8.......	66 2	67 2	68 0	7 8	9 6	8 0	4 5	10 0	3 5	52	47	65	3 0	7	6	3	N - 1	N E - 3	NE - 3
9.......	67 0	68 0	71 5	8 5	11 0	8 5	8 0	11 2	9 5	70	54	65	1 5	4	4	2	N - 1	NW - 1	NE - 1
10.......	72 0	72 0	72 7	6 0	12 0	10 8	4 0	14 0	»	85	55	75	2 0	3	3	2	NW - 1	NW - 1	NW - 1
11.......	73 0	72 5	71 0	4 0	12 6	10 5	3 5	13 5	»	91	58	74	2 0	3	2	0	S - 1	E - 3	NW - 1
12.......	68 0	65 0	62 0	7 8	12 0	10 5	7 5	12 5	»	89	85	87	1 7	10	8	0	SW - 1	E - 1	E - 1
13.......	55 0	73 2	55 0	7 6	12 5	6 0	4 0	11 6	0 5	75	50	83	2 8	8	7	0	NW - 4	NW - 5	E - 1
14.......	56 0	58 0	62 0	4 0	10 0	9 0	3 0	10 0	3 0	85	73	64	3 0	10	8	3	NW - 1	N - 5	NW - 5
15.......	65 0	66 0	66 5	7 0	12 0	9 0	6 2	12 5	»	75	55	82	4 5	8	4	2	NW - 3	N - 5	NW - 7
16.......	67 0	67 0	67 5	12 0	14 2	11 0	8 0	15 0	»	75	65	86	4 0	7	3	0	NW - 2	NW - 5	E - 1
17.......	67 0	65 6	67 0	12 0	16 0	12 0	7 0	16 2	»	75	38	75	2 0	2	0	4	NW - 1	W - 1	NW - 1
18.......	68 0	67 6	67 0	8 0	14 0	10 0	7 8	14 6	»	84	60	75	6 0	2	4	0	NW - 4	NW - 5	E - 3
19.......	65 0	63 0	63 5	7 2	15 4	12 4	6 8	15 5	»	70	55	72	4 0	2	4	0	W - 2	NW - 6	N - 3
20.......	62 0	60 0	60 0	7 4	11 0	10 8	7 0	16 4	»	75	60	80	2 0	2	1	0	E - 1	NW - 1	NW - 1
21.......	56 2	53 4	53 5	5 2	16 0	11 0	5 0	16 4	»	93	46	70	3 0	0	0	0	S - 1	NW - 1	E - 1
22.......	55 2	52 0	51 8	5 2	13 4	9 2	5 0	13 6	7 0	90	45	75	5 5	4	3	2	E - 4	NW - 4	W - 5
23.......	55 4	55 0	57 0	4 0	5 6	3 4	3 0	5 6	7 0	82	77	86	2 0	1	1	1	NW - 5	W - 4	E - 3
24.......	60 5	60 0	59 0	5 0	10 0	6 0	4 0	10 0	»	85	50	84	1 9	5	4	3	NW - 2	NW - 2	NW - 3
25.......	50 0	48 5	49 5	6 8	12 0	9 0	3 0	13 0	»	50	60	74	4 7	3	5	0	W - 3	W - 3	SE - 1
26.......	50 8	50 5	51 2	5 6	14 0	10 2	5 0	15 0	»	78	45	50	4 9	3	3	2	S - 1	NW - 5	SE - 3
27.......	54 5	54 0	56 8	7 0	16 0	11 5	6 0	16 2	»	75	50	65	4 9	0	1	0	S - 1	W - 2	NW - 1
28.......	60 0	60 0	59 0	6 0	18 2	12 0	5 6	19 0	»	85	50	65	4 5	0	1	0	S - 1	S - 1	W - 1
29.......	58 5	57 0	56 8	7 6	15 2	10 0	7 4	18 2	»	82	50	59	4 3	3	4	0	SW - 1	SW - 1	S - 2
30.......	56 0	54 0	53 0	7 0	15 0	11 8	5 4	18 0	»	86	50	79	5 3	3	2	0	— 0	SE - 1	— 0
31.......	51 0	48 8	49 8	10 2	15 0	10 0	9 2	16 0	3 5	70	67	84	3 6	4	10	3	SE - 4	SE - 2	SE - 1
Moyennes...	58 38	60 46	60 91	7 2	13 0	9 8	5 3	13 5	45 4	77	55	73	32 6	3 6	3 7	1 5	2 6	2 9	2 2
Maxima	73 0	72 5	72 6	12 5	18 2	12 0	8 0	19 0		93	85	93	60	10	10	4	NW 5	NW 6	NW 7
Minima	50 0	48 5	49 5	4 0	5 6	3 4	3 0	5 6		72	38	52	10	0	0	0	0	1	0

TUNIS
STATION CENTRALE

FÉVRIER 1910

Altitude : 43 mètres. — Longitude : 7° 9' 47'' E. — Latitude : 36° 47' 44'' N. — (L'heure adoptée est l'heure de Paris)

DATES	Pression barométrique réduite à 0° 700 +			TEMPÉRATURE					Pluie des 24 heures	HUMIDITÉ RELATIVE			Evaporation des 24 heures	ETAT DU CIEL 0-2 : beau. 3-7 : nuageux. 8-10 : couvert.			VENT Direction et force (0 : calme — 9 : ouragan)		
	7 h.	13 h.	19 h.	7 h.	13 h.	19 h.	min.	max.	(en millim.)	7 h.	13 h.	19 h.	(en millim.)	7 h.	13 h.	19 h.	7 h.	13 h.	19 h.
1.......	54 0	55 2	58 0	8°0	11°0	7°0	4 0°	11°6	1 2	63	50	72	3 9	4	4	4	W - 3	NW - 4	NW - 3
2.......	58 2	57 0	57 5	7 5	13 6	10 0	7 5	14 0	»	84	45	60	3 1	2	2	3	SW - 1	SW - 1	NW - 2
3.......	58 1	57 2	57 0	6 0	14 0	11 0	5 6	15 2	»	85	55	70	2 2	2	4	1	SW - 1	W - 1	SW - 1
4.......	54 5	53 2	52 0	9 6	12 0	10 0	6 5	13 2	0 2	83	60	75	2 9	10	10	3	W - 3	W - 3	W - 3
5.......	51 0	52 0	54 5	5 0	10 2	7 8	4 0	10 4	0 5	87	60	85	2 2	10	10	10	W - 5	NW - 5	W - 3
6.......	56 7	58 2	54 4	7 0	11 2	9 4	5 0	11 6	»	86	50	71	2 4	4	10	3	NW - 4	N - 5	NW - 3
7.......	58 0	57 0	57 0	10 0	12 0	11 5	7 0	13 2	1 0	92	72	88	2 0	10	5	10	NW - 3	NW - 4	N - 3
8.......	56 6	55 0	54 6	11 5	11 0	12 5	9 0	16 2	1 7	83	55	84	0 8	10	10	4	NW - 3	NW - 4	NW - 3
9.......	52 8	50 8	52 0	7 0	11 4	10 5	4 0	12 0	0 0	86	60	87	1 5	2	4	2	NW - 1	NW - 2	NW - 2
10.......	50 0	49 9	52 0	4 2	8 0	6 4	5 0	10 0	3 5	80	75	92	1 3	5	7	2	S - 1	NW - 3	NW - 1
11.......	56 0	57 8	59 9	7 0	10 2	8 0	5 4	12 2	5 0	86	73	82	0 8	10	7	7	NW - 1	N - 1	W - 1
12.......	60 0	59 0	59 4	5 2	10 0	7 6	4 9	11 5	2 5	89	83	88	1 1	7	10	2	S - 2	NW - 4	N - 1
13.......	57 0	54 0	54 9	5 8	8 2	5 5	5 0	9 0	20 7	92	70	89	1 2	10	7	10	NW - 3	W - 4	NW - 4
14.......	56 0	55 5	57 6	5 0	10 9	6 2	4 8	11 0	»	84	55	85	1 4	8	8	10	SW - 2	NW - 4	W - 1
15	58 2	58 0	58 5	5 0	11 9	8 0	4 6	11 6	»	87	55	84	2 1	7	8	2	NW - 1	N - 1	NW - 1
16.......	55 2	50 0	51 6	6 0	10 5	8 4	5 4	11 2	5 7	83	70	80	1 6	8	8	1	S - 1	S - 1	N - 6
17.......	59 0	63 0	64 0	10 5	13 0	8 0	5 0	13 2	»	72	52	85	3 9	8	5	8	NW - 8	NW - 4	NW - 8
18.......	65 5	64 3	62 6	5 0	11 8	12 5	3 0	16 0	»	85	40	60	4 8	2	2	3	S - 1	SW - 1	NW - 1
19.......	62 6	60 5	59 0	7 0	17 8	13 5	6 8	19 0	»	86	55	65	3 6	5	5	5	SW - 1	SW - 1	SW - 1
20.......	58 5	60 0	61 0	11 5	10 5	11 0	9 0	11 8	2 2	72	65	80	2 8	2	5	5	SE - 1	NE - 4	S - 1
21.......	64 0	64 0	66 0	10 0	14 0	10 5	8 0	14 0	»	80	60	75	2 0	8	6	6	NW - 1	N - 2	NE - 1
22.......	68 2	68 0	68 6	4 5	14 0	11 5	4 0	15 6	»	85	62	86	2 5	3	2	3	NW - 1	NW - 1	N - 3
23.......	67 0	65 0	64 6	6 5	20 0	14 0	7 2	21 0	»	85	38	86	1 5	2	1	4	W - 1	NE - 1	NW - 2
24.......	64 8	64 2	65 0	7 5	16 6	11 4	7 0	17 0	»	80	63	78	2 6	2	3	2	SW - 2	NW - 5	NE - 1
25.......	65 8	65 2	65 8	7 2	14 0	10 0	6 5	14 5	»	85	60	83	2 9	6	6	6	SW - 1	NW - 3	NW - 2
26.......	65 0	63 0	62 0	8 0	17 0	12 5	7 0	18 8	»	83	53	83	2 2	2	2	3	W - 1	NW - 2	NW - 1
27.......	57 5	58 0	58 0	10 0	12 0	9 0	5 0	13 6	2 5	72	70	88	1 6	8	10	5	SW - 1	NW - 2	NW - 2
28.......	59 00	58 2	59 0	5 0	6 0	6 5	4 0	8 6	5 5	86	84	78	3 1	10	10	8	NW - 4	NW - 4	NW - 4
Moyennes...	58 90	54 75	52 80	7 28	12 17	9 65	56 8	13 46	56 7	82 8	64 2	78 8	101 3	60	61	47	1 7	2 7	2 3
Maxima	68 2	68 0	68 6	11 5	20 0	13 5	9 0	21 0		92	80	92	4 8	10	10	10	NW - 8	NW - 5	NW - 8
Minima	50 0	49 9	52 0	4 5	8 2	5 5	3 0	8 6		63	40	60	0 8	2	1	1	1	1	1

G. GINESTOUS,
Chef du Service Météorologique.